

1836

1936



Centenaire du Diocèse de Montréal

IL
Montr/15

Société d'Administration et de Fiducie

FONDÉE EN 1902



Administrateur de successions et de fortunes privées,
Fidéicommissaire pour émissions d'obligations,
Exécuteur testamentaire,
Agent de transferts,
Courtier en assurances.

• | VOÛTES | •
DE
SURETÉ

Siège social : MONTRÉAL

IMMEUBLE DU CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

5 est, rue St-Jacques



AGENCES

QUÉBEC - WINNIPEG - RÉGINA - EDMONTON - VANCOUVER



Hon. Rodolphe Lemieux
Président

J. Théo. Leclerc
Directeur Général

J.-C. Brosseau
Secrétaire



EVÊQUES & ARCHEVÊQUES de MONTRÉAL



PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE



[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇO-AMÉRICAINE
D'ÉCRITURE ET DE LANGAGE



Préface

*L*a Semaine Religieuse publie ce numéro-souvenir des grandes dates de notre histoire diocésaine.

Notre intention avait été d'abord de commémorer, au mois de mai dernier, le centenaire de la fondation du diocèse de Montréal le 13 mai 1836. Puis, nous nous sommes aperçu que c'était, quelques semaines plus tard, le cinquantième d'un autre grand événement: l'élévation de l'évêché de Montréal au titre d'archevêché.

Nous avons cru devoir marquer ces deux grandes dates par la publication de quelques documents historiques qui les rappellent, avec précision, à notre souvenir.

Comme préface nous donnons la circulaire de S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur à l'occasion du centenaire de la fondation du diocèse de Montréal.

Ce numéro-souvenir comprendra comme sept chapitres d'inégale longueur:

- 1° Préface;
- 2° Histoire des origines de Montréal;
- 3° Il y a cent ans;
- 4° Il y a cinquante ans;
- 5° Aujourd'hui;
- 6° Demain;
- 7° Appendice.

*Nous présentons nos plus respectueux
hommages au diocèse
de Montréal.*

Couvrette Sauriol Limitée
Épiciers en gros

Etablie en 1901

120, ST-PAUL EST - Téléphone : HARbour 8151

Maison entièrement Canadienne-française

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES . . .

Nous désirons vous servir. Nous avons un assortiment complet. Nos prix sont toujours attrayants et notre service excellent. Nous sollicitons votre bon encouragement, confiants que vous économiserez en vous approvisionnant chez nous.

NOUS SOMMES MEMBRES DE LA LIGUE DE L'ACHAT DE CHEZ NOUS

Circulaire
de
Monseigneur l'Archevêque-Coadjuteur

*Au clergé du diocèse à l'occasion du centenaire de la fondation
du diocèse de Montréal*

Archevêché de Montréal,
le 23 avril 1936.

Mon cher confrère,

Nous célébrerons, au cours du mois prochain, le centenaire de la fondation de notre diocèse. Il n'est guère possible que nous laissons passer inaperçu un pareil anniversaire. J'espère bien qu'un jour un historien nous racontera les événements religieux qui nous concernent pendant les cent ans dont nous allons atteindre le terme. En ce moment il s'agit d'autre chose. C'est le 13 mai 1836 que Grégoire XVI érigea le diocèse de Montréal et nous voulons surtout rappeler les bienfaits spirituels que cet acte du Saint-Siège nous a valus. Créer un diocèse nouveau, en y préposant un Evêque, c'est ouvrir une source de grâce surnaturelle, répandre dans les âmes l'être du Christ, la vie même de Dieu. A cet égard il convient qu'il y ait de notre part une expression solennelle de reconnaissance envers le bon Dieu.

Un regard même superficiel nous permet de nous rendre compte que le coin de terre que nous habitons a été singulièrement béni du ciel. En 1835, la requête adressée au Saint-Siège, par le clergé et les fidèles de ce que l'on appelait alors le district de Montréal, faisait état de ce que le territoire que l'on demandait d'ériger en diocèse couvrait une superficie de quatre cents milles, comptait une population de deux cent trente mille catholiques, répartis en quatre-vingt-seize paroisses, avec un peu plus de cent prêtres et quatre communautés religieuses: Saint-Sulpice, la Congrégation Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu et les Soeurs Grises. Voici maintenant quelques chiffres intéressants qui nous donneront la mesure du progrès accompli. Le même territoire comprend aujourd'hui six diocèses dont un archevêché. Le seul diocèse de Montréal compte une population catholique de 788,077, et vous aimerez à savoir, j'en suis sûr, comment elle se partage:

HOMMAGE

de la

CITÉ DE MONTRÉAL

à

L'ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL

à l'occasion du

Centenaire du Diocèse de Montréal



La Mairie (charge vacante)

M. l'échevin L.-J. MCKENNA, *maire suppléant*

LE COMITÉ EXÉCUTIF

M. l'échevin J.-M. SAVIGNAC, *président*

MM. les échevins

W.-S. WELDON — ZÉNON LESAGE — HECTOR DUPUIS
OVIDE TAILLEFER

LE CONSEIL

MM. les échevins

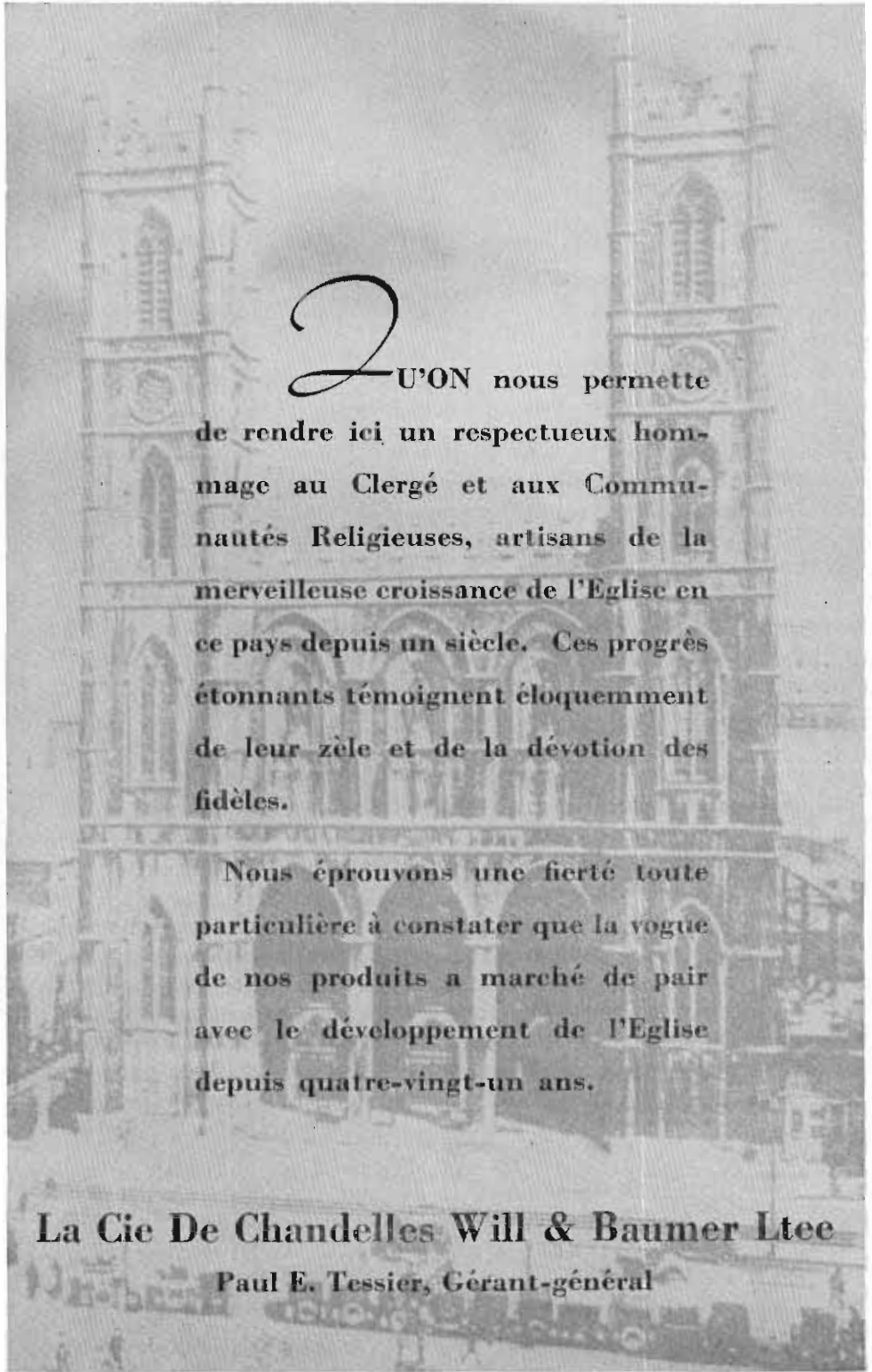
Saint-Jacques - (Siège vacant)	Saint-André - G.-S. LAYTON
Sainte-Marie - F. BÉLANGER	Abuntsic - (Siège vacant)
Notre-Dame-de-Grâce, W.-H. BIGGAR	Saint-Jean - Z. LESAGE
Saint-Henri - J.-ALLAN BRAY	Mont-Royal - L.-J. MCKENNA
Rosemont - J.-H. BRIEN	Crémazie - J. MONETTE
Maisonneuve - J.-G. CARON	Sainte-Cunégonde - J. MOREAU
Hochelaga - A.-A. DESROCHES	Sainte-Anne - T. O'CONNELL
Montcalm - J.-E. DUBREUIL	Saint-Paul - J.-J.-A. PHARAND
Mercier - A. DUPÉRÉ	Maisonneuve - J.-A. RAYNAULT
Papineau - H. DUPUIS	Saint-Eusèbe - J.-W. RIEL
Saint-Edouard - A. FILION	Saint-Michel - D. ROCHON
Ville-Marie - T. FORTIN	Saint-Denis - J.-M. SAVIGNAC
Saint-Laurent - D.-P. GILLMOR	Saint-Louis - J. SCHUBERT
Saint-Jean-Baptiste, A.-E. GOYETTE	Laurier - M. SEIGLER
Saint-Gabriel - F.-J. HOGAN	Saint-Joseph - O. TAILLEFER
Villeray - H. JARRY	LaFontaine - L. TRÉPANIÉ
Bourget - T. LACOMBE	Saint-Georges - W.-S. WELDON
DeLorimier - A. L'ARCHEVÊQUE	

Population de langue française	695,069
— — anglaise	63,092
— — italienne	13,900
— — allemande	1,000
— — indienne	192
— — ruthène	3,500
— — chinoise	220
— — syrienne	477
— — polonaise	2,680
— — lithuanienne	3,500
— — hongroise	3,300
— — tchécoslovaque	1,148

Nos aînés auraient-ils pensé que nous aurions une politique d'immigration comme celle que nous avons pratiquée? Il est permis d'en douter. Contentons-nous d'observer qu'une pareille diversité de races et de langues rend parfois très difficile la desserte religieuse de nos catholiques, et le désir que certains expriment de temps à autre d'une nouvelle immigration n'est pas pour alléger nos soucis. Il est au moins une conclusion que l'expérience nous impose. Parmi ceux qui sont venus chez nous il y a beaucoup de catholiques qu'il faut garder à l'Eglise. Or l'un des moyens les plus efficaces que nous ayons d'atteindre ce but essentiel consiste à leur donner un service religieux dans leur langue et par des prêtres de leur race. Il est superflu d'observer que ces éléments étrangers, quand ils perdent leurs pratiques religieuses, deviennent une proie facile pour la propagande communiste. En vérité nous travaillons pour la sécurité de notre pays en même temps que pour le salut des âmes quand nous leur venons en aide.

Malgré les amputations successives qu'il a subies, notre diocèse compte encore cent soixante-treize paroisses dont cent quatorze en ville et cinquante-neuf à la campagne; douze cent soixante-quatorze prêtres dont cinq cent quatre-vingt-dix-huit religieux; et soixante-sept communautés religieuses. Vous trouverez dans l'excellent *Canada Ecclésiastique* l'énumération de nos orphelinats, hospices, hôpitaux et maisons d'éducation de tout genre. Je ne puis m'empêcher de constater que nous avons des oeuvres absolument remarquables et qui font à notre Province le plus grand honneur.

Je ne veux pas quitter ce domaine sans signaler deux faits qui me paraissent d'importance: l'esprit missionnaire et le nombre des vocations sacerdotales et religieuses. Nous avons beaucoup donné à l'ouest du Canada, aux Etats-Unis, à l'Amérique du Sud, à l'Afrique, aux Indes et à l'Extrême-Orient. Dès les débuts, Mgr



LU'ON nous permette
de rendre ici un respectueux hom-
mage au Clergé et aux Commu-
nautés Religieuses, artisans de la
merveilleuse croissance de l'Eglise en
ce pays depuis un siècle. Ces progrès
étonnants témoignent éloquemment
de leur zèle et de la dévotion des
fidèles.

Nous éprouvons une fierté toute
particulière à constater que la vogue
de nos produits a marché de pair
avec le développement de l'Eglise
depuis quatre-vingt-un ans.

La Cie De Chandelles Will & Baumer Ltee

Paul E. Tessier, Gérant-général

Lartigue et Mgr Bourget ont pratiqué ce que l'on appellerait aujourd'hui une politique soutenue d'expansion missionnaire, et l'on peut se demander, par exemple, ce qu'aurait été l'évangélisation de l'ouest canadien sans l'apport de leurs prêtres et de leurs communautés. Quant au mouvement missionnaire moderne, si activement poussé par Benoît XV et Pie XI, avec ses grandes oeuvres de Propagation de la foi, de Saint-Pierre Apôtre et de la Sainte-Enfance, nous y prenons une part que tout le monde connaît et sur laquelle il est inutile d'insister. Ce qu'il faut dire, c'est que notre diocèse n'aura jamais été plus fertile en vocations. Nous avons en ce moment 598 religieux prêtres, 1563 religieux frères, et 8512 religieuses. Gardez à portée de main ces détails :

559 pères de langue française			
26	—	—	anglaise
6	—	—	italienne
3	—	—	polonaise
1	—	—	allemande
1	—	---	tchécoslave
1	—	—	syrienne
1,493 frères de langue française			
70	—	—	anglaise
8,171 religieuses de langue française			
332	—	—	anglaise
7	—	---	italienne
2	—	—	hongroise

La plupart de nos communautés se sont abondamment recrutées. Je n'ai à ma disposition que les statistiques de 1934, préparées pour le rapport quinquennal que j'ai présenté au Saint-Siège. Mais de 1930 à 1934 inclusivement, notre diocèse a donné 423 vocations aux communautés de Pères, 374 aux communautés de Frères, 1,179 aux communautés de femmes. Si nous ajoutons une moyenne de 35 séminaristes par année, nous nous sommes enrichis de 2,066 vocations en quatre ans. Quelle floraison tout de même! Quand je pense au nombre de maisons et d'oeuvres qu'elles dirigent, je sens le besoin de reconnaître que nos communautés religieuses nous rendent des services de premier ordre.

En contemplant surtout la vie du diocèse depuis cent ans, il me semble que nous avons sous les yeux la parabole évangélique du blé qui lève, telle que la raconte S. Marc (Ch. IV, 26-29). La semence est jetée en terre. Elle reçoit sans doute l'action bienfaisante des éléments, chaleur et lumière, pluies et rosées. Mais c'est



MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGÉ,

Votre banque n'est pas seulement votre caissière et la dépositaire de vos capitaux d'épargne. Elle est en état de vous rendre d'autres services. L'exercice du ministère ne vous laisse guère le loisir de vous documenter au jour le jour sur les questions économiques et financières. Vous n'en êtes pas moins tenu, à l'occasion, de vous occuper d'administration et d'autres affaires temporelles. Recourez donc avec confiance, lorsque vous éprouvez le besoin de consulter quelqu'un, au gérant de votre banque, qui vous fera toujours le meilleur accueil et dont les avis désintéressés vous seront parfois utiles.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

534 bureaux au Canada

65 succursales à Montréal

par son énergie propre que la petite graine parcourt toutes les phases de sa croissance: germe, tige, épi et froment. C'est l'histoire du royaume de Dieu, une histoire qui s'écrit dans les âmes avant de se traduire dans les oeuvres, l'histoire d'un royaume surnaturel qui possède un principe vital en vertu duquel il grandit et se développe jusqu'à sa perfection. Il y a lieu de bénir Dieu qu'Il nous en ait donné si largement le spectacle.

Après Dieu, ce sont les artisans humains qui méritent nos hommages. Il y a ceux qui se dérobent, dont l'histoire ne retiendra pas les noms, ceux dont le travail, les sacrifices et les vertus sont enregistrés dans le Livre de vie connu de Dieu seul, curés et fidèles qui ont édifié ensemble l'une des plus belles choses qui soient au monde: la paroisse canadienne. Il n'y a pas à chercher bien loin la raison de notre survivance: elle est là. Ce n'est que sous Mgr Bourget que les communautés religieuses ont surgi de notre sol, ou sont venues d'Europe prêter main forte au clergé séculier. Pendant longtemps celui-ci a été seul à la tâche, à travers des circonstances souvent difficiles, parfois tragiques, dans des conditions de vie assez misérables où l'une des tâches les plus pressantes consistait à tenir. Il a tenu, gardien vigilant de la foi et des traditions ancestrales. Pour une part considérable et certaine, c'est lui qui nous a bâti notre peuple. Ce peuple, jusqu'à quel point la crise que nous venons de traverser l'a-t-elle entamé et sommes-nous justifiés de jeter le cri d'alarme? Evidemment une réaction s'impose, qui d'ailleurs est déjà commencée, et qui le ramènera, s'il y a lieu, à son bon sens habituel. Mais si l'on tient compte des oeuvres de jeunesse qui surgissent, pleines de promesses; si l'on pense aux retraites fermées qui se multiplient et aux convictions durables, au renouvellement extraordinaire qu'elles déterminent, l'on doit jeter sur l'avenir un regard plus optimiste. Grâce à Dieu, le fond est bon. Pour l'honneur de l'Eglise et le bien de la patrie, l'on peut encore édifier sur lui de grandes choses.

Enfin, il y a l'artisan par excellence, le fondateur: Mgr Lar-tigue. A tous égards, il mérite de passer à l'histoire. Il ne faudrait pas trop s'arrêter à l'impression que laisse sa photographie, la dernière que nous ayons de lui et qui est la plus répandue. Il y paraît triste et souffrant, d'un abord plutôt réservé. Par suite d'une application trop soutenue, il fut pris, vers l'époque de ses ordinations, d'un état de longueur qui dura sept ans. L'un de ses biographes nous dit « qu'il ne fut pas un instant sans souffrir: il avait perdu la sensation délicieuse que fait éprouver la santé ». Il est clair qu'il en porte encore le souvenir. Il fut autre cependant. L'on ne con-

**CIGARETTES
SWEET
CAPORAL**

"La forme la plus pure
sans laquelle le tabac
peut être fumé"

Lancet

Réclame de la Division de Québec
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

naîtra jamais tous les traits de son intéressante physionomie, sans lire sa correspondance. Il s'y révèle tel qu'il est. D'un tempérament plutôt vif dont il est le premier à souffrir et à s'humilier, il s'impose à tous par sa vie exemplaire, ses connaissances étendues, son intelligence supérieure, sa brillante parole. C'était quelqu'un. Je sais que l'on dit volontiers qu'il fut un grand Evêque. On peut le croire. Il y a ces deux mots de Grégoire XVI dans la bulle par laquelle il le nomme évêque de Montréal: « *qui hactenus summa cum laude . . . illius civitatis et districtus regimini prae-fuisti* », « *atque ea in regione de catholica religione optime meritis es* ».

Tous les documents officiels se ressemblent plus ou moins, et ce qui est dit un jour de Mgr Lartigue peut l'être le lendemain d'un autre. Il est d'ailleurs possible que de pareilles expressions s'appliquent justement à plusieurs. Ici pourtant l'on doit se souvenir qu'avant d'être Pape, Grégoire XVI avait été préfet de la Propagande et qu'il connaissait bien les hommes et les choses de notre pays. Au reste, il a exprimé sur Mgr Lartigue l'exacte vérité. Le Pape ajoute: « *prout ex fide dignis testimoniis nobis innotuit* ». Parmi ses témoins dignes de foi sur lesquels il s'appuie, nous pouvons saluer avec reconnaissance le premier Evêque de l'Ouest, Mgr Norbert Provencher, qui se trouvait à Rome au moment où se discutait l'érection de notre diocèse et qui y a travaillé avec ardeur, de même que Mgr Panet et Mgr Signay, archevêques de Québec qui ont donné à leur collègue de Montréal leur meilleur appui.

Nous avons un autre témoignage, et j'ose dire qu'il vaut tous les autres: celui de Mgr Bourget. Personne n'a connu comme lui Mgr Lartigue. Son secrétaire pendant quinze ans, puis son coadjuteur, il a vécu dans son intimité de tous les jours. Or il a écrit de lui « qu'il avait toutes les qualités qui font les grands Evêques ». Au cours de sa vie, il répétera souvent « qu'il n'a été que le continuateur, le réalisateur des grands desseins apostoliques conçus par son prédécesseur ». Que tout cela nous suffise pour honorer la mémoire d'un homme qui peut nous dire en toute vérité avec saint Paul: (I Cor. IV, 15) « *Nam si decem millia paedagogorum habeatis in Christo, sed non multos patres; nam in Christo Jesu per Evangelium ego vos genui* ». « Eussiez-vous dix mille instituteurs en Jésus-Christ, vous n'auriez pas plusieurs pères; c'est moi qui, par l'Evangile, vous ai engendrés dans le Christ ». Il ne fut inférieur ni à ses épreuves ni à sa tâche. C'est dans cet ordre de grandeur que l'histoire le placera.

En conséquence, le dix mai, dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, l'on chantera après la messe principale un *Te Deum* d'actions de grâces.



LA CLÔTURE

STELCO

ET QUELQUES-UNES DES
PROPRIÉTÉS
QU'ELLE PROTÈGE.

Délégation apostolique

Résidence de S. E. Mgr Andréa Cassulo, Ottawa.

Archevêché

Archevêché catholique de Montréal.

Evêché

Evêché des Trois-Rivières.

Oratoire

Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, Montréal.

Monastères

RR. SS. du Précieux Sang, Montréal.

RR. SS. Ursulines, Les Trois-Rivières.

Scolasticats

RR. PP. Oblats, Ottawa.

RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, Laval-des-Rapides.

Hôpitaux

St-Jean-de-Dieu, Montréal.

Hôpital de la Merci, Bordeaux.

Hôpital du Sacré-Coeur, Plessisville.

Couvents

Villa Maria (Dames de la Congrégation), Montréal.

RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie, Outremont.

Couvent St-Joseph de St-Vallier, Québec.

RR. SS. de la Providence, Laprairie et Montréal.

RR. Filles de Jésus, Les Trois-Rivières.

RR. SS. de Ste-Anne, Lachine.

Commissions Scolaires Catholiques

Montréal, Sherbrooke, Lachine, Westmount, Shawinigan Falls, Joliette, Trois-Rivières, Verchères, Roberval, Dolbeau, Jonquière, Verdun, Coaticook, St-Laurent.



Collèges

Grand Séminaire de Montréal.

Collège Jean-de-Brébeuf, Montréal.

Collège Mont St-Louis, Montréal.

Collège St-Laurent, St-Laurent.

Collège St-Charles Garnier, Québec.

The STEEL COMPANY OF CANADA

LIMITED

Bureau.

525, rue Dominion

MONTRÉAL

Téléphone: WIlbank 4141

Usines: Notre-Dame - St-Henri - Dominion à Montréal



Le mercredi, treize mai, à neuf heures, à la Cathédrale, il y aura une messe pontificale avec sermon. J'invite à cette solennité les fidèles et en particulier le clergé et les communautés religieuses.

Je vous prie de lire cette Circulaire, au prône de vos messes paroissiales.

Recevez, cher confrère, l'assurance de mon religieux dévouement.

✠ GEORGES,

archevêque-coadjuteur de Montréal.



HOMMAGES

DE

La Société des Artisans Canadiens-Français

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE



Par les événements historiques dont il évoque le souvenir, le centenaire du diocèse de Montréal met, une fois de plus, en relief, la vie faite toute de dignité, de lumière et de dévouement, aussi bien que l'autorité morale et la ferveur patriotique de son clergé.

De tout temps, celui-ci fut, en effet, à la hauteur de sa mission. Là où plus d'une fois, dans les heures difficiles, des organismes même officiels ont semblé faillir à leur tâche, nos évêques, à la tête de leurs prêtres et de leurs fidèles, se sont montrés les défenseurs de notre intégrité religieuse et nationale. Leur action pastorale, visant d'abord l'intérêt des âmes, s'est aussi déployée avec clairvoyance dans l'intérêt de la patrie.

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

PUISSANTE AUXILIAIRE DE L'ACTION CATHOLIQUE

dont l'oeuvre sociale a été si étroitement mêlée depuis soixante ans à la vie religieuse autant qu'à la vie nationale, est donc heureuse, en cette circonstance, d'associer à tant d'autres l'hommage de sa vénération à l'égard de l'autorité ecclésiastique et le témoignage de reconnaissance qu'offre au clergé diocésain « tout un peuple bénéficiaire de son apostolat ».

La Société des Artisans Canadiens-Français

FONDÉE EN 1876

La plus puissante institution canadienne-française d'assurance sur la vie en Amérique.

Assurance en vigueur : Versé aux assurés : Fonds accumulés :
\$50,000,000.00 \$22,500,000.00 \$15,000,000.00





Histoire des origines de Montréal

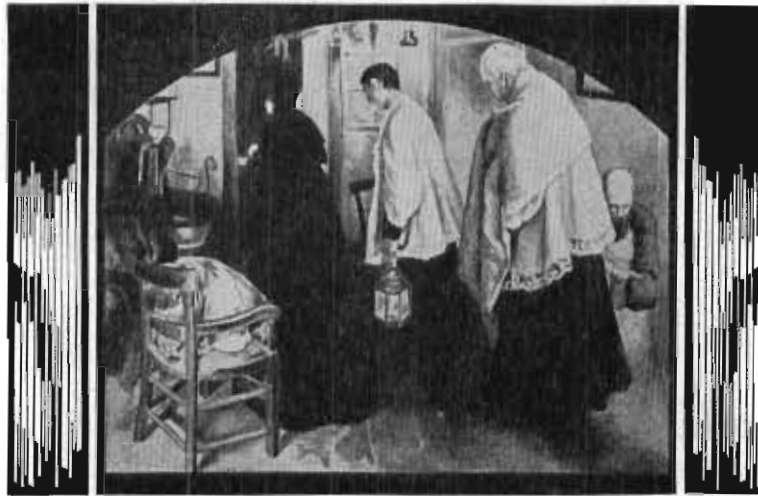
Rien n'est touchant comme le récit de la fondation de Montréal; l'on dirait d'un chapitre détaché de l'histoire de la chevalerie, tant on y trouve de grandeur et d'héroïsme.

Ce ne fut pas la passion du gain ou de l'aventure qui inspira à M. de la Dauversière et à M. Olier, le dessein de jeter les bases d'un établissement sur les bords du Saint-Laurent, dans cette île que M. de la Dauversière, dit-on, vit en une vision et dont il parlait, en tout cas, comme s'il l'avait habitée durant de longues années. Ces deux hommes de Dieu avaient un tout autre idéal. Leur unique ambition était de gagner des âmes à Dieu et de faire briller aux yeux des peuples infidèles le flambeau de l'Évangile.

Un jour, ces deux hommes se rencontrèrent à Meudon, sur les marches du palais; poussés par une force irrésistible, eux qui ne s'étaient jamais vus, tombèrent dans les bras l'un de l'autre, s'appellèrent de leur nom et sans préambule, s'entretenirent longuement de leur commun projet.

La même Providence qui avait fait se rencontrer ces deux saints personnages, devait mettre sur leur chemin un auxiliaire puissant en la personne de M. Paul de Chomédey, Sieur de Maisonneuve.

C'était un soldat d'une bravoure à toute épreuve et d'une foi ardente; séduit par le grandeur de l'entreprise, il eut cette parole qui le peint tout entier: « Je suis prêt à y consacrer ma fortune et ma vie, sans autre récompense que l'honneur de servir Dieu et mon roi! » Le Godefroy de Bouillon de la nouvelle croisade était trouvé.



Il y a quelques heures à peine, le bon vieux Curé, portant le Saint-Viatique, est venu offrir la suprême consolation au mourant.

La scène touchante que rappelle ce tableau nous enseigne que les corps des défunts sont comme "les instruments et les vases dont l'âme s'est saintement servie pour toutes sortes de bonnes oeuvres"

Aussi, avec quel respect et quels soins pieux ne faut-il pas traiter le corps d'un défunt! Comment ne pas entourer d'une piété légitime l'enveloppe de chair qui fut, selon l'Écriture, comme le temple de l'Esprit-Saint!

C'est dans l'accomplissement de ces derniers devoirs que notre Société témoigne de son respect et de sa piété envers vos défunts.

La Société Coopérative de Frais Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président
et Gérant Général

Lt-Col. ELZ. HURTUBISE, m.d., e.d
Vice-Prés et Secr.-Trés

Tél.: Plateau 7-9-11

RUE STE-CATHERINE, 302 EST,

- MONTRÉAL

LA
DERNIÈRE
VISITE



Une société fut formée dans le but de donner au projet un commencement de réalisation. Par l'entremise du R. P. Charles Lallemand, procureur des missions de la Compagnie de Jésus, la société obtint de M. de Lauzon l'abandon de l'île de Montréal aux conditions auxquelles il l'avait reçue; mais la Compagnie des Cent Associés contesta la validité de la concession. Cependant à force d'instances, cette Compagnie concéda une partie de ses droits, qu'elle abandonna dans leur totalité, en 1655, à la Société de Montréal.

Les premiers obstacles levés, l'on s'empressa d'organiser une expédition dont M. de Maisonneuve devait prendre le commandement. Au printemps de 1641, trois navires laissaient les rives de France portant à leur bord cinquante-trois personnes, dont quarante-huit hommes et cinq femmes. Au nombre de ces dernières se trouvait celle que l'on appela dans la suite l'*Ange de la colonie*, Mlle Mance, qui avait formé le projet de fonder à Montréal un hôpital pour y soigner indifféremment colons et sauvages.

Le 24 août 1641, M. de Maisonneuve arriva à Québec où il fut heureux de retrouver les deux navires dont il avait été séparé par une furieuse tempête et qui l'avaient précédé de plusieurs jours. Comme la saison était trop avancée pour songer à s'établir à Montréal avant l'hiver, on se résigna à demeurer, à Québec, les hôtes du gouverneur. Enfin, le 8 mai 1642, M. de Maisonneuve, accompagné de MM. de Montmagny, du Puyseau, du père Vimont, de Mlle Mance et Mme de la Peltrie, des ouvriers et des soldats, remonta le fleuve Saint-Laurent, et après plusieurs jours de navigation, la flottille arriva en face de Montréal. L'enthousiasme des colons éclata par des cris de joie et des cantiques d'allégresse. Ils abordèrent sur une langue de terre baignée d'un côté par le fleuve, et de l'autre par une décharge de la rivière Saint-Pierre, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les bureaux de la Douane. Le premier soin de M. de Maisonneuve, en mettant le pied sur cette terre qu'allaient rougir de leur sang de nobles coeurs, ce fut de dresser un autel que Mlle Mance et Mme de la Peltrie ornèrent de fleurs et de fines toiles.

Le Père Vimont célébra le saint sacrifice de la Messe et, comme si le voile de l'avenir se fût déchiré devant ses yeux, il prononça, dans une chaleureuse allocution, ces paroles prophétiques qui nous furent conservées. « Vous êtes le grain de sénévé qui croîtra, se multipliera, et se répandra sur tout le pays. »

Tout ce jour et toute la nuit qui le suivit, le Saint-Sacrement fut exposé sur le modeste autel dressé à l'orée de la forêt et comme l'on manquait de lampe et d'huile, l'on suspendit devant l'ostensoir



RENTIERS, SI VOUS VOULEZ DANS 3 MOIS

Vous aimeriez, n'est-ce pas, à recevoir un salaire assuré le reste de vos jours? Nos rentes viagères ne sont pas autre chose. Faites-vous les expliquer. A titre gracieux. Rien de plus parfait. Votre cotisation, c'est vous qui la fixez. Votre rente, c'est vous qui la fixez. Vous pouvez fixer jusqu'à la date de sa distribution, devenir rentier dans trois mois, si vous le voulez.

 **CAISSE** 
**NATIONALE
D'ÉCONOMIE**

55 ouest, rue S.-JACQUES
MONTRÉAL - HARBOUR 3291



COMPÉTENCE EXPÉRIENCE PERMANENCE

Compétence de spécialistes; **expérience** de plusieurs années; **permanence** d'accès facile, de sécurité pour les obligataires, d'impartialité à l'égard de tous les francs-tenanciers, de comptabilité toujours à date: voilà ce qui explique pourquoi, aujourd'hui, nous faisons le recouvrement des impôts de répartition dans un grand nombre de paroisses.

 **SOCIÉTÉ** 
**NATIONALE
DE FIDUCIE**

55 ouest, rue S.-JACQUES
MONTRÉAL - HARBOUR 3291

une fiole remplie de ces « mouches de feu », qui le soir, sur le feuillage sombre, semblent des étoiles volantes. Le Christ venait de prendre possession de cette île où il devait être tant aimé.

C'est donc de ce 18 mai 1642 que date Montréal.

* * *

L'endroit choisi pour l'établissement de la nouvelle colonie offrait tous les avantages désirables. D'une superficie de 146,206 arpents (123,523 acres), l'île de Montréal commandait toutes les voies par lesquelles pouvaient descendre les sauvages, et devait être un centre d'accès facile aux chasseurs de castors et aux missionnaires. Découverte par Cartier, en 1535, et nommée Mont-Royal, à cause de la belle montagne qui en est encore aujourd'hui le plus bel ornement, elle avait été visitée plusieurs fois, dans le siècle suivant, par Champlain qui, frappé de ses avantages, médita d'y faire un établissement. C'était donc le projet de Champlain que Maisonneuve, au nom de la société dont M. de la Dauversière et M. Olier étaient l'âme allait avoir la gloire de réaliser.

* * *

Dès le lendemain de ce jour mémorable, les colons commencèrent la construction d'un fort et d'une chapelle qu'ils entourèrent d'une forte palissade et d'un fossé profond; des tentes furent dressées dans l'enclos et l'on vécut ainsi à la manière des sauvages, en attendant le moment de se dévouer au salut des peuplades errantes. Le spectacle que nous offre cette petite société nous rappelle les scènes de la primitive Eglise. « La ferveur et la pureté des vues de M. de Maisonneuve étaient passées dans tous les cœurs: les ouvriers, les simples manoeuvres, les soldats, ne respiraient que l'ardeur de l'Apôtolat; ceux qui étaient arrivés moins bien disposés s'étaient doucement laissés gagner à l'oeuvre sainte, et l'on pouvait dire avec les sociétaires de Paris que « cette île, autrefois le séjour des démons, était devenue les délices des anges ». Plus tard, quand les habitations furent construites, ils voulurent pour la plupart continuer à vivre en commun dans une sorte de pension où tout appartenait à chacun et où régnait la véritable fraternité chrétienne ». (Leblond de Brumath). C'était par cette espèce de noviciat que ces hommes se préparaient à la lutte qu'ils allaient soutenir pour la gloire de Dieu et de la France.

Siège social:

QUÉBEC

A. TARDIF, gérant
181 rue St-Jean



Succursales:

MONTRÉAL

EDMUNSTON, N. B.

Capital autorisé: \$100,000.00
Capital souscrit et payé: \$70,900.00

UNE LOTERIE RATIONNELLE

Une loterie rationnelle est une loterie qui demeure dans les limites du raisonnable et qui vous permet de calculer exactement, au moment où vous vous inscrivez dans cette loterie, combien vous gagnerez avec la mise que vous déposez, et quand vous serez l'heureux gagnant.

Vous allez croire qu'une telle loterie est impossible? Nullement car elle existe et le résultat est probant. Voulez-vous gagner \$100.00 dans 10 ans d'aujourd'hui? Vous n'avez qu'à vous inscrire pour une somme de \$7.60 par année durant 10 ans et à la fin de la dixième année, vous aurez gagné votre \$100.00 et vous n'aurez déboursé que \$76.00.

AUCUN RISQUE À COURIR — VOUS ÊTES ASSURÉ DU SUCCÈS

CAR

cette LOTERIE, c'est L'ÉCONOMIE

Placez sur nos contrats d'épargne une somme de \$7.60 tous les ans, et au bout de 10 ans vous serez aussi heureux de recevoir votre \$100.00 que si vous l'aviez gagné avec un billet de loterie, car vous aurez économisé des petites sommes qui auront fructifié et vous procureront un montant appréciable.

CORPORATION DE PRÊT ET REVENU

SUCCURSALE DE MONTREAL

934 STE-CATHERINE EST

CHAMBRES 103-104

PLATEAU 1510

Gérant: P. E. DUHAMEL, B.A., L.S.S.

Dans le même temps, M. Olier réunissait ses associés dans l'église de Notre-Dame de Paris (février 1642) et consacrait solennellement à la Sainte Vierge le domaine de cette île qui devait porter le nom de Ville-Marie.

A cette nouvelle, les colons, voulant s'associer à la ferveur de leur protecteurs, résolurent de célébrer avec éclat la fête de l'Assomption. Ce jour-là un « Te Deum » fut chanté en action de grâces et à la suite des vêpres eut lieu, au grand étonnement des sauvages algonquins, de passage à Montréal, la procession solennelle du voeu de Louis XIII.

Cependant les travaux du fort avançaient rapidement lorsque le débordement du fleuve menaça de ruiner l'oeuvre naissante. Dans cette extrémité, M. de Maisonneuve fit un voeu et aussitôt l'eau qui avait atteint le seuil du fort, commença à s'écouler lentement et à rentrer dans son lit. Fidèle à sa promesse, M. de Maisonneuve fit construire une haute croix et, suivi de toute la colonie, il s'achemina à travers les bois vers le sommet de la montagne où il dressa l'étendard du Christ qui devait servir de recours à la protection du ciel et d'appel aux tribus idolâtres (6 janvier 1643).

* * *

Les nations iroquoises ne découvrirent l'établissement de ce poste avancé que l'année qui suivit l'arrivée de M. de Maisonneuve. Mais de ce moment, ils formèrent le dessein de tout mettre en oeuvre pour exterminer cette poignée de Français qui s'étaient constitués les protecteurs des Hurons et des Algonquins, leurs éternels ennemis. « A partir de ce jour, la colonie ne fut plus sans appréhensions, et il faut avouer qu'elles étaient bien fondées. Il n'était pas besoin de surexciter l'imagination pour comprendre tout ce qu'avait de précaire un établissement isolé au milieu de solitudes peuplées de sauvages ou de bêtes fauves, entouré de forêts vierges où d'implacables ennemis épiaient sans cesse le moment de fondre sur lui. Les massacres, les incendies et les horreurs de cette guerre de sauvages à sauvages parlaient assez haut pour que chacun se pût demander si un sort aussi funeste n'attendait pas, à quinze cents lieues de sa patrie, le dernier des Français. Aussi, quand la nuit descendait des hauteurs du Mont-Royal et s'étendait sur le vallon où les colons avaient dormi si paisiblement, les premiers mois de leur arrivée, les regards sondaient-ils instinctivement les profondeurs du bois d'où pouvaient à chaque instant s'élancer leurs insaisissables ennemis « plus prompts que les aigles, plus terribles que les lions », comme les dépeignent les « Relations des Pères Jésuites » (Leblond de Brumath).

Lisez **LE DEVOIR**

Le journal des gens qui pensent — indépendant des partis et coteries.

MOINS DE PAPIER
PLUS D'IDÉES



3 SOUS LE NUMÉRO
— PARTOUT

Encouragez ses Services Auxiliaires

LIBRAIRIE — TOUS LES BONS LIVRES et seulement les bons livres.

IMPRIMERIE — Tous genres de travaux, d'une carte de visite à la revue et les catalogues les plus volumineux. Prix raisonnables.

VOYAGES — Billets pour tous pays au tarif régulier des compagnies — paquebots, chemins de fer, autobus, avion. Hébergement — Chèques de voyages — Passeports — Assurances.

LE DEVOIR 430 EST, NOTRE-DAME - MONTRÉAL
Tél. HARbour 1241



À l'occasion du

**100^e ANNIVERSAIRE
DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL**

nous nous réjouissons avec tous les fidèles
et nous offrons nos félicitations et nos meilleurs vœux aux dirigeants actuels de notre beau diocèse.

Dupuis Frères
FONDÉS

dans le diocèse de Montréal
depuis 1868

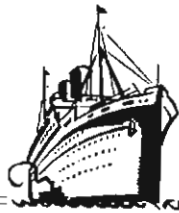
La guerre déclarée, les Iroquois ne devaient mettre bas les armes que lorsqu'après de successives défaites, leur nation ne fût plus en état de continuer la lutte. Chaque année, au retour du printemps, ces tribus sauvages arrivaient devant le fort, l'environnaient, surveillaient toutes les issues, tendaient des embuscades à ceux qui allaient cultiver au-delà de la portée des canons du fort, et se croyaient sans cesse à la veille d'exterminer cette petite troupe, si mal protégée. Mais avec les dangers grandissaient les courages, et rien n'entravait l'oeuvre de l'évangélisation parmi les Hurons et les Algonquins, quoique jamais les gouverneurs et les missionnaires ne pussent extirper du coeur de ces farouches guerres, les instincts de cruauté et de vengeance. Tout Iroquois qui tombait entre leurs mains était voué à une mort affreuse.

Quatre années se passèrent ainsi en alarmes et en surprises continuelles; les cultivateurs étaient attaqués dans les champs; des femmes et des enfants furent enlevés et livrés à la torture; la garnison était continuellement harcelé et décimée; mais tous les efforts furent inutiles; des recrues venues de France remplissaient les vides, et des forts élevés sur certains points autour de la ville naissante firent bien voir aux Iroquois que la colonie était bien décidée à grandir et à résister à toutes les entreprises tentées contre elle.

Parmi les intrépides défenseurs de Ville-Marie, il en est un qui était renommé pour son audace et son sang-froid: c'était le major Lambert Closse. Partout où il y avait du danger, on le voyait apparaître et charger avec une audace qui électrisait les siens. En 1652, avec quelques hommes seulement, il exterminé une colonne d'Iroquois, à quelque distance du fort, et repousse une autre tribu qui avait cherché à s'emparer d'une redoute établie à la Pointe Saint-Charles. Le 6 février 1662, ce valeureux soldat trouva une mort héroïque en volant au secours de quelques colons attaqués par une bande d'Iroquois.

En 1654, M. de Maisonneuve, qui avait entrepris un voyage en France dans l'intérêt de la colonie, ramena avec lui la Vénérable Marguerite Bourgeoys qui venait de se consacrer à l'instruction des enfants et qui devint la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame. Mlle Mance l'accueillit comme une soeur et dès ce jour commença entre elles « une émulation de vertu et de charité qui dura autant que leur vie ». L'arrivée de quatre prêtres de Saint-Sulpice, sous la conduite de M. de Queylus, fut encore pour Montréal une heureuse fortune.

Départs fréquents pour les PORTS ANGLAIS et FRANÇAIS



Préparez-vous à assister au
**XXXIIIe CONGRÈS
EUCARISTIQUE
INTERNATIONAL**
de Manille

Départ de Vancouver, le 9 janvier
par l'EMPRESS OF JAPAN

QUEL que soit votre budget de voyage, le Pacifique Canadien vous offre exactement le service qui vous convient. Vous avez le choix parmi les classes "Cabine", "Touriste" et "Troisième" à bord des paquebots "Empress", "Duchess" et "Mont", avec départ de Montréal ou Québec (en hiver, de décembre à avril, départ de Saint-Jean ou Halifax).

Cuisine et service excellents.

Tous renseignements de votre agence de voyages ou du

Pacifique Canadien

"Chèques de voyage des Messageries du Pacifique Canadien... acceptés dans le monde entier"

Compliments et Hommages

de

The Sherwin-Williams Company
of Canada Limited

*Pour suggestions
décoratives
adressez-vous*

*au
"Service Français"*



Tél. Wilbank 7121
2875 rue Centre
MONTRÉAL

La ville, en dépit des dangers qui la menaçaient sans cesse, se développait rapidement; outre l'hôpital érigé par Mlle Mance et l'église paroissiale, plusieurs maisons avaient été élevées en dehors de l'enceinte. Des redoutes étaient construites sur des hauteurs commandant la campagne et les colons pouvaient se livrer avec plus de sécurité aux travaux des champs. Tous ces événements étaient bien de nature à confirmer M. de Maisonneuve dans sa croyance que Ville-Marie était appelée à une brillante destinée.

Mais en 1658, il y eut parmi les Iroquois une nouvelle levée de tomahawks; jamais la colonie ne fut plus près de sa perte. Informé des intentions de leurs terribles ennemis, le gouverneur fit exécuter autour de la ville d'importants travaux de défense et se prépara à un long siège. Ce qui sauva Ville-Marie, ce fut le dévouement sublime de seize jeunes braves, qui, sous la conduite du valeureux Dollard, accomplirent une action qui dépasse tout ce que raconte l'histoire. Un matin du mois d'avril 1660, Dollard et ses compagnons après avoir entendu la messe et communié, dirent adieu à leurs parents et marchèrent à la rencontre de l'ennemi. Arrivés au pied du Long-Sault, sur la rive gauche de l'Outaouais, ils s'enfermèrent dans un misérable fort de palissade où ils furent rejoints par deux chefs sauvages, Anahotaha et Métiomèque, à la tête de quarante Hurons et quatre Algonquins.

Leur attente fut de courte durée. Trois cents Iroquois vinrent mettre le siège devant le fort. Repoussés avec pertes, les Iroquois firent demander de l'aide à une bande de cinq cents des leurs, campée aux îles Richelieu. Les assiégés profitèrent de ce répit pour se retrancher plus fortement. Bientôt huit cents guerriers se trouvèrent en face de cette poignée de braves. Pendant huit jours ils se ruèrent à l'assaut sans pouvoir entamer la frêle palissade. L'eau venant à manquer, les Hurons à qui les Iroquois promettaient la vie s'ils se rendaient, désertèrent le camp, cherchant à entraîner leurs chefs; mais ceux-ci, fidèles à la foi jurée, ne voulurent pas abandonner les Français et vendirent chèrement leur vie. Le huitième jour, les Iroquois, humiliés de leurs successifs échecs, décidèrent de tenter un suprême effort. En voyant s'avancer cette vague sauvage, Dollard comprit que cette fois le combat serait décisif. La petite garnison, par la précision de son tir, faisait des vides affreux dans les rangs pressés des ennemis; voulant jeter la panique parmi les assiégeants, Dollard charge à mitraille un mousquet qui devait éclater en tombant et le lance avec force par dessus la palissade; malheureusement une branche arrête au passage le terrible engin de des-

S O Y O N S CONSÉQUENTS

Les Campagnes d'«Achat chez nous» se multiplient devant l'angoissant problème posé par la décroissance de nos forces économiques.

«Acheter chez nous» ne doit pas se limiter aux seules choses indispensables à notre vie matérielle, mais bien s'étendre à toutes les sphères où nous possédons de l'influence.

Dans le domaine de l'assurance-vie, notre Compagnie vous offre des contrats attrayants, garantis par de solides réserves et par nos trente ans de Service auprès du public canadien-français.

Réserves
\$4,200,000.00

Versé aux assurés
\$8,700,000.00

S
I
È
G
E
S
O
C
I
A
L
M
O
N
T
R
É
A
L



*La
Compagnie
qui va
de l'avant*

La Saubegarde
assurances
sur la vie

VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES

Gouvernements

Municipalités

Services Publics

Industries

Liste de valeurs sur demande

NESBITT, THOMPSON
AND COMPANY LIMITED

355, rue Saint-Jacques Ouest,
Montréal, Qué.

*Succursales dans les principales
villes du Canada*

truction qui retombe dans l'intérieur du fort et fait une sanglante trouée parmi les Français. Ce regrettable accident est cause qu'une partie de la palissade reste sans défenseurs. Les Iroquois se portent en masse sur ce point, arrachant quelques pieux et se précipitent par cette brèche. L'épée ou le pistolet au point, les héros se défendent avec l'énergie du désespoir. Les uns après les autres ils tombent. Ivres de vengeance, les farouches vainqueurs retournent les corps pour en trouver quelques-uns à qui il reste un souffle de vie; trois agonisent, mais ils meurent avant que les Iroquois aient le temps de dresser le poteau de torture. Un seul fut guéri et livré aux tourments les plus atroces. Mais l'héroïque jeune homme souffrit le martyre sans qu'un cri, une plainte, un soupir ne put réjouir la férocité de ses lâches bourreaux.

Cette victoire avait coûté si cher aux Iroquois, qu'ils demeurèrent comme frappés de terreur. « Si dix-sept Français, disaient-ils, nous ont traités de la sorte dans un si chétif endroit, comment serons-nous traités si nous allons le attaquer dans leurs villes? » Et les loups regagnèrent leurs tanières.

Ainsi le courage de cette noble jeunesse sauva la colonie en arrêtant le flot barbare au pied du Long-Sault.

* * *

Profitant du calme qui suivit la retraite précipitée des Iroquois, M. de Maisonneuve s'employa à entourer la ville de nouveaux travaux de défense. D'autres forts furent construits à différents endroits et l'on érigea des maisons aux murs épais percés de meurtrières.

L'année 1663 inaugura une ère toute nouvelle pour la colonie. Montréal est alors dotée d'une organisation civile et judiciaire, les Messieurs de Saint-Sulpice deviennent seigneurs de l'île entière, M. Dollier de Casson fait le tracé des rues nouvelles et jette les bases d'une nouvelle église paroissiale. Ce fut aussi vers ce temps que pour protéger les travailleurs qui se répandaient de plus en plus dans la campagne, abattant les arbres de la forêt, ensemençant et cultivant les terres, que furent multipliées les seigneuries, formant ainsi autour de la ville comme autant de forts destinés à arrêter la marche des Iroquois. Ainsi protégée, la ville ne pouvait manquer de devenir le centre d'une nombreuse population. Du reste, Louis XIV et Colbert contribuèrent au développement rapide de la population par les sages mesures qu'ils prirent pour procurer aux colons des épouses honnêtes et laborieuses et en dotant les jeunes ménages.



CONTRÔLONS NOS
DÉPENSES



ÉCONOMISONS AVEC
INTELLIGENCE ET NE DÉPENSONS
QU'AVEC SAGESSE



LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1846

COFFRETS DE SÛRETÉ À TOUS NOS BUREAUX

SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

Tout eût donc été pour le mieux sans le voisinage des cruels Iroquois, qui en dépit de leurs nombreuses défaites, d'ailleurs soudoyés par les Hollandais et les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, continuaient leurs brigandages et leurs dépradations. Bien des fois les colons avaient fait un appel pressant au Roi. Enfin Versailles se rendit à leurs supplications et en juin 1655, le marquis de Tracy, nommé vice-roi de la Nouvelle-France, débarquait à Québec avec quelques compagnies du régiment de Carignan-Salières. La joie qu'éprouvèrent les colons de Montréal fit bientôt place à la douleur lorsqu'ils apprirent que M. de Maisonneuve avait reçu l'ordre de repasser en France. L'intrigue n'avait pas désarmé devant le dévouement, le courage et la vertu héroïque de cet intrépide « chevalier ». En véritable soldat, M. de Maisonneuve prit le chemin de l'exil, sans qu'une parole amère s'échappât de ses lèvres. Et comme dernier témoignage de son attachement à la ville qu'il avait fondée, il légua aux pauvres de l'Hôtel-Dieu 6,000 livres que lui devait le magasin de Montréal. Il expira à Paris au Fossé Saint-Victor, le 9 septembre 1676, entre les bras de son fidèle serviteur, Louis Frin.

Maisonneuve fut un administrateur sage et habile autant qu'un vaillant capitaine. « Dix ordonnances lui suffirent pour régler les rapports mutuels des colons et diriger leur conduite. Par l'impartialité de ses décisions, par ses habitudes simples et édifiantes, il leur apprend à vivre heureux, à l'ombre de la justice, dans la pratique de mœurs pures et chrétiennes. Il met le travail en honneur parmi eux, et on les voit, au retour du combat, quitter leur mousquet pour reprendre la charrue ou s'appliquer à quelque métier. Lui, vêtu de son modeste capot gris, parcourt les rangs, visite les laboureurs, passe aux ouvriers et les encourage tous par sa présence et par ses paroles. Son désintéressement extraordinaire lui gagne les cœurs et son courage achève de se les attacher. Il cherche par tous les moyens à inculquer à tous l'amour de ce sol qu'ils ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang; il fait naître en eux cette prodigieuse puissance qu'on appelle l'amour de la patrie. Aucune gloire ne fut mieux acquise que celle de Maisonneuve: elle est celle des grands bienfaiteurs de l'humanité. Pure de tout nuage, elle est sans défaillance pour la vertu, sans compromis ni avec la conscience ni avec la foi; elle est absolument sans tache. Bien plus, elle est le fruit sacré du dépouillement total de soi, d'une abnégation surhumaine. Notre héros ne s'est jamais réservé que la peine et le sacrifice. Et parce que, après tant de mérite, il ne peut rester sans récompense, la sienne est celle des victimes du devoir: le bannissement et l'oubli. Nous sommes en présence du sublime. » (L'abbé L. Collin.)

J. P. KEMPF, *Président*

J. COUTURE, *Gér.-général*



VALEURS DE PLACEMENT

Notre maison se spécialise dans les émissions de

Syndics et Fabriques de Paroisses

Communautés religieuses

Commissions Scolaires et Municipalités

Notre expérience et nos services financiers sont à votre disposition.

Crédit Anglo-Français, Limitée

Tél. PLateau 8404

Edifice Aldred, MONTRÉAL

QUÉBEC

56, rue Saint-Pierre

Tél.: 2-6425

HENRI CLÉMENT, gérant.



ST-HYACINTHE

Edifice "Banque Provinciale"

Tél.: 623

RENÉ DESJARDINS, Dir.-gérant.

Agence à VALLEYFIELD

Fondée en
1845



Actif total:
\$280,549,614.

Représentants à Montréal :

HURTUBISE & ST-CYR

500, PLACE D'ARMES

Tél. HA. 9161

Spécialistes dans tous genres d'assurance pour
églises, chapelles et institutions religieuses.

TAUX FOURNIS SUR DEMANDE

Agence fondée en 1860

L'arrivée du vice-roi avait jeté la consternation parmi les Iroquois; car ils savaient que cette levée de troupes était dirigée contre eux. Aussi, se voyant dans un extrême péril, ils demandèrent la paix. Après le départ du Marquis de Tracy, de nouvelles compagnies de soldats arrivèrent au Canada. Sur des représentations de l'intendant Talon, des terres furent données en fiefs ou seigneuries aux officiers qui groupèrent autour de leur manoir les soldats de leurs compagnies. C'est ainsi que fut fondée la plupart des bourgs ou villages le long du Saint-Laurent: Sorel, Chambly, Berthier, Saint-Ours, Contrecoeur, Verchères, Lavaltrie, Varennes, Boucherville, Longueuil, Laprairie, Châteauguay.

Mais il était dit que jamais la colonie ne connaîtrait de repos. La guerre venait de se rallumer en Europe entre Guillaume d'Orange et Louis XIV et cet événement devait avoir une grande influence sur les affaires de la Nouvelle-France. En effet, depuis longtemps, les colonies anglaises de l'Amérique voulaient s'emparer du Canada. Le prétexte était tout trouvé pour une action immédiate. Les Anglais firent une alliance solennelle avec les Iroquois (juin 1689) qui n'aspiraient qu'à se venger des affronts reçus. Aussitôt ceux-ci entrèrent dans le « sentier de la guerre ». Au nombre de douze à quinze cents, ils descendirent en canots le grand fleuve et s'arrêtèrent, au milieu d'une tempête de grêle et à la faveur des ténèbres, à la pointe de Montréal (4 août). Echappant à la surveillance des gardiens des forts, ils se dispersèrent sur un espace d'environ dix milles et commencèrent à massacrer les paisibles habitants qui n'eurent pas même le temps de saisir leurs armes pour défendre leur vie et celle de leur famille.

Le village de Lachine fut le théâtre principal de leur barbarie. La plume se refuse à décrire tous les actes de cruauté dont ces démons à face humaine se rendirent coupables. Deux cents personnes, quatre cents selon d'autres, furent massacrées sans compter celles qui furent traînées en captivité et livrées à la fureur de ces barbares. Un grand nombre d'habitants cependant purent s'échapper et vinrent donner l'alarme à la garnison de Ville-Marie. Mais par une inconséquence qui ne peut s'expliquer que par l'affolement où étaient tous les esprits, les officiers envoyés à la poursuite de l'ennemi, laissèrent échapper toutes les chances qui leur furent offertes de l'écraser et les Iroquois leur glissèrent, pour ainsi dire, entre les doigts pour continuer dans toutes les directions leur horrible boucherie.

A la suite de cet événement tragique la guerre se déclara sans merci entre les féroces enfants de la forêt et les colons de la Nouvelle-France. Mais cette fois, Frontenac résolut de prendre l'offensive et il alla combattre ces farouches barbares jusque dans leurs repaires.

A peine rentré à Québec, il dut reprendre les armes et les tourner contre les Anglais qui de nouveau convoitaient les possessions françaises du Canada. La situation devenait alarmante; car tandis que Philipps assiégeait Québec, une armée de 3,000 hommes, conduite par Winthrop, marchait sur Montréal. L'une et l'autre de ces entreprises échouèrent misérablement; mais la lutte se continua sur tous les points à la fois. Heureusement à la suite du traité de Ryswick (1698) la tranquillité se rétablit peu à peu et Montréal eut le spectacle rare (juillet 1701) de 1,500 sauvages, représentants des principales nations qui couvraient l'Amérique Septentrionale de l'embouchure du Mississipi jusqu'au golfe Saint-Laurent, réunis dans un « pow-wow » solennel pour signer un traité de paix et enterrer la « hache de guerre ».

* * *

Mais au lendemain de cet événement des années de calme et de repos, la nouvelle se répandit de la reprise des hostilités entre la France et la Grande-Bretagne au sujet de la succession d'Espagne. Le pays fut de nouveau le théâtre de luttes continuelles. Les succès du général Nicholson en Acadie fortifièrent l'Angleterre dans sa résolution de s'emparer de la Nouvelle-France.

A cette fin, l'amiral Walker à la tête d'une puissante flotte remonta le Saint-Laurent; mais surpris par une violente tempête, il perdit huit navires avec neuf cents hommes, et dut renoncer à son projet. Cet échec décida Nicholson, qui s'avancait sur Montréal avec 4,600 hommes de troupe, à battre en retraite. Et cette fois encore la Nouvelle-France fut sauvée. Sur ces entrefaites fut signé le traité d'Utrecht qui mit fin aux hostilités.

Le Canada connut alors une période de paix presque sans exemple depuis l'établissement des Français en Amérique. Aussi le pays prospéra-t-il d'une manière étonnante. Montréal avait alors une population de 7,710 habitants et possédait de nombreux monuments. « Cette ville, dit Charlevoix, a un aspect fort riant. Elle est bien située, bien percée et bien bâtie. L'agrément de ses environs

DIOCÈSE
DE MONTRÉAL
1836-1936

LA "PRESSE", AU
SERVICE DE L'IDÉE
CATHOLIQUE EN
NOTRE PAYS, SE
RÉJOUIT DES PROGRÈS
CONSTANTS DU DIO-
CÈSE DE MONTRÉAL,
AU COURS DU DER-
NIER SIÈCLE.

1836
Population de Montréal..... 30,000

1886
Population de Montréal..... 150,000
Tirage de la "Presse"..... 15,000

1936
Population de Montréal... 1,000,000
Tirage moyen de la "Presse"
par semaine..... plus de 1,000,000



LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL

La "Presse", telle qu'établie par l'honorable Trefflé Berthiaume, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

FONDÉE EN 1884

Depuis plus d'un demi-siècle, au Canada, la foi catholique et le journalisme français en général se sont développés à l'unisson!

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'hon. J. M. WILSON, *président*

L'hon. D. O. L'ESPÉRANCE, *vice-président*

BEAUDRY LEMAN, *vice-président*

L. J. ADJUTOR AMYOT

JOSEPH BEAUBIEN

L. E. BEAULIEU, C.R.

Colonel J. T. DONOHUE

Sir J. GEO. GARNEAU

ERNEST GUIMONT, C.R.

MENDOZA LANGLOIS

CH. LAURENDEAU, C.R.

L'hon. J. NICOL, C.R.

L'hon. J. E. PERRAULT, C.R.

RENE MORIN, *directeur général*

L'hon. DONAT RAYMOND

LEO G. RYAN

L'hon. GEO. A. SIMARD

C.-E. TASCHEREAU, N.P.

ARTHUR TERROUX

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE — ADMINISTRATEUR FIDUCIAIRE — AGENT FINANCIER, ETC.

Capital versé, \$1,105,000.00

Biens en régie, plus de \$44,500,000.00

Obligations en cours — de fabriques, institutions
religieuses et autres corporations — dont la Société est fiduciaire:
plus de \$55,000,000.00.

112, rue St-Jacques ouest
MONTRÉAL

71, rue St-Pierre
QUÉBEC

et de ses rues inspire une certaine gaieté dont tout le monde se ressent. Elle n'est point fortifiée. Une simple palissade bastionnée et assez entretenue fait toute la défense avec une assez méchante redoute sur un petit tertre qui sert de boulevard et qui va se terminer en pente à une petite place carrée. C'est ce qu'on rencontre d'abord en arrivant de Québec . . . Montréal est un carré situé sur le bord du fleuve, lequel s'élevant insensiblement, partage la ville, dans sa longueur, en haute et basse, mais à peine s'aperçoit-on que l'on monte de l'une à l'autre. L'Hôtel-Dieu, les magasins du roi et la place d'Armes sont dans la basse ville; c'est aussi le quartier de presque tous les marchands. Le séminaire et la paroisse, le Récollets, les Jésuites, les Filles de la Congrégation, le gouverneur et la plupart des officiers sont dans la haute ville. Au-delà d'un petit ruisseau qui vient du Nord-Ouest, et borne la ville de ce côté-là, on trouve quelques maisons et l'Hôpital-Général; et en prenant sur la droite au-delà des Récollets, dont le couvent est à l'extrémité de la ville, du même côté, il commence à se former une espèce de bourg qui, avec le temps, sera un très beau quartier. Les Jésuites n'ont ici qu'une petite maison, mais leur église qu'on achève de couvrir, est grande et bien bâtie. Le couvent des Récollets est plus vaste et la communauté plus nombreuse. Le Séminaire est au centre de la ville. Il paraît qu'on a eu plus en vue de le rendre solide et commode que magnifique. On ne laisse pourtant pas de sentir que c'est la maison seigneuriale; elle communique avec l'église paroissiale qui a bien plus l'air d'une cathédrale que celle de Québec . . . La maison des Filles de la Congrégation, quoiqu'une des plus grandes de la ville, est encore trop petite pour loger une si nombreuse communauté. C'est le chef d'ordre et le noviciat d'un institut qui doit être d'autant plus cher à la Nouvelle-France, et à cette ville en particulier, qu'il y a pris naissance, et que toute la colonie se ressent des avantages que lui procure un si bel établissement . . . L'Hôtel-Dieu est desservi par des religieuses dont les premières ont été tirées de celui de la Flèche en Anjou. Elles sont pauvres; cependant il n'y paraît ni à leur salle, qui est grande, bien meublée et bien garnie de lits, ni à leur église, qui est belle et très ornée, ni à leur maison, qui est bien bâtie, propre et commode. Mais elles sont mal nourries, quoique toutes infatigablement occupées, ou de l'instruction de la jeunesse ou du soin des malades . . . On voit encore, de temps en temps, arriver à Montréal de petites flottes de sauvages, mais ce n'est plus rien en comparaison du passé . . . »

Après le traité d'Utrecht, la France et l'Angleterre connurent trente années de paix; mais en Amérique les deux nations rivales se tinrent sur un pied de guerre. De part et d'autre, on s'armait, on

SUN LIFE  **of CANADA**
1865 1936

1865 — Fondation de la Compagnie dans la province de Québec.

Le personnel de la Sun Life comprend un grand nombre de Canadiens français toujours prêts à renseigner leurs compatriotes sur la protection particulièrement efficace qu'offre l'assurance-vie.

1936 — Cette compagnie de la province de Québec étend maintenant son activité au monde entier.

A. E. AMES & CO.
LIMITED

*Firme en affaires
depuis 1889*

*Valeurs de
Placement*

**IMMEUBLE de la
BANQUE ROYALE,
MONTRÉAL**

Toronto - Winnipeg - Vancouver
Victoria - New-York - London, Eng.

W. C. PITFIELD
& CO. LIMITED

Valeurs de Placements

235 rue St-Jacques 65 rue Ste-Anne
Montréal Québec

*Renseignements financiers
sur demande.*

TORONTO - OTTAWA - ST-JEAN, N.-B.
MONCTON - FRÉDÉRICTON
CAMPBELLTON - HALIFAX
CHARLOTTETOWN - VANCOUVER

construisait des forts, on se préparait pour une lutte décisive. La politique des gouverneurs de Québec consistait à reculer le plus loin possible les limites de la Nouvelle-France et à arrêter les empiétements des Anglais sur notre continent. Chaque tentative des armées anglaises avait provoqué des combats sanglants.

L'Angleterre, comprenant tout le prix de la conquête du Canada et résolue à tous les sacrifices pour parvenir à s'emparer de ce magnifique empire, multipliait les envois de troupes et déployait la plus grande activité. Nous savons comment, en dépit de la plus héroïque défense, l'Acadie et Louisbourg passèrent aux mains des Anglais. La victoire de Carillon (1758) ranima les courages abattus; mais il devint évident, que laissée à elle-même — la France se désintéressant de ces « quelques arpents de neige » conquis au prix de tant de sacrifices — la Nouvelle-France ne pourrait résister longtemps et allait succomber sous le nombre.

Le 27 juin 1759, Wolfe parut devant Québec. La flotte qu'il commandait était composée de vingt-cinq vaisseaux, treize frégates et dix-huit transports: en tout, 18,000 marins et 10,000 hommes de débarquement. Montcalm n'avait à leur opposer que 12,000 hommes dont 3,500 réguliers; le reste se composait de miliciens et de sauvages. Ayant réussi à prendre pied à l'Anse au Foulon, Wolfe rangea ses troupes en ordre de bataille sur les plaines d'Abraham (12 septembre). Dès que Montcalm aperçut, au petit jour, l'armée anglaise, il s'élança à la tête de 4,500 hommes et sans attendre le secours de Bougainville, il commença l'attaque. On sait l'issue de cette malheureuse affaire: Montcalm et Wolfe tués, la retraite de l'armée française et la capitulation de Québec. Le chevalier de Lévis accourut de Montréal; mais il arriva trop tard. Au printemps de 1760, il remporte la victoire de Sainte-Foye et commence aussitôt l'investissement de Québec. Mais le faible effectif dont il dispose le met dans l'impossibilité de frapper un grand coup; des renforts lui étaient indispensables et il interrogeait l'horizon, espérant toujours que la mère-patrie enverrait à temps les secours depuis si longtemps demandés. Le 9 mai, une frégate apparut à l'horizon. Tous les regards étaient tournés vers ce point. La frégate entra dans le port et salua de vingt et un coups de canon le drapeau anglais qui flotait sur la citadelle. Le sort en était jeté et la partie perdue. La mort dans l'âme, Lévis se replia sur Montréal.

Le 8 septembre, trois armées, fortes de 18,000 hommes et d'une puissante artillerie, se présentèrent devant Montréal qui n'avait à leur opposer qu'une faible garnison de 3,500 hommes.

▼
A. JANIN & COMPAGNIE
LIMITÉE

||
ENTREPRISES GÉNÉRALES
||

1460 SHERBROOKE OUEST - MONTRÉAL

Utilisation générale du béton dans la nouvelle cathédrale de Valleyfield

Pour la construction de la nouvelle cathédrale de Valleyfield, dont on a voulu faire un monument durable et bien protégé contre les dangers de l'incendie, on a su tirer tout le parti possible des possibilités architecturales et décoratives du béton. Des colonnes et des poutres de béton armé supportent, au sous-sol, le poids entier de l'édifice. Des blocs reconstitués de béton, combinés avec des moellons délicatement colorés, créent à l'intérieur de l'immense vaisseau une atmosphère de beauté discrète et permanente. M. Henri S. Labelle est l'architecte de ce beau temple moderne; ses collaborateurs furent MM. L.-N. Audet, architecte consultant; J. M. Lafleur et J. E. Perron, architectes associés; Arthur Surveyer et Wilson & Kearns, ingénieurs consultants; Deschamps et Bélanger, entrepreneurs.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

EDIFICE CANADA CEMENT COMPANY
CARRÉ PHILLIPS - MONTRÉAL

BUREAUX DE VENTES À MONTRÉAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

Dans cette extrémité, c'eût été folie de songer à défendre une ville qui n'avait pas même d'enceinte fortifiée et M. de Vaudreuil résolut de capituler aux meilleures conditions possibles. Le général anglais accepta les conditions proposées à l'exception de celle qui accordait aux troupes les honneurs de la guerre. Le chevalier de Lévis, indigné, refusa de poser les armes et, avec 2,000 hommes, il se retira dans l'île Sainte-Hélène. Sur un ordre formel de M. de Vaudreuil, il se résigna à son triste sort; mais non pas sans avoir brisé son épée et brûlé ses drapeaux (8 septembre 1760).

La grande épopée était finie, ou plutôt elle recommençait autrement pour ce petit peuple livré à la merci d'un puissant vainqueur, mais bien décidé, en dépit de toutes les tentatives, de demeurer français et catholique quand même . . . L'on parle toujours le français sur les bords du Saint-Laurent.

* * *

Les guerres qui se succédaient depuis un siècle, les incursions répétées des sauvages et les entreprises des Anglais, n'avaient pu entraver la marche de la civilisation et du progrès dans la Nouvelle-France. Montréal, pour sa part, s'était agrandie au fur et à mesure que sa population augmentait; son périmètre s'étendait de la rue McGill à la Gare Viger (ancienne place Dalhousie) et de la ruelle des Fortifications à la rue des Commissaires. La rue Notre-Dame, aujourd'hui entièrement livrée au commerce, traversait alors le quartier aristocratique de la ville.

Au lendemain de la cession, ce quartier devint presque désert; car en apprenant les clauses du traité de Paris (1763) qui cédait toutes les colonies françaises à l'Angleterre, douze cents personnes quittèrent la Nouvelle-France et retournèrent dans la mère-patrie.

De huit mille trois cents âmes qu'il y avait à Montréal, avant 1760, la population tomba à 5,733 habitants. Mais l'immigration des « loyalistes » des Etats-Unis, à la suite de la guerre de l'indépendance, combla les vides et en 1790, Montréal comptait 18,000 âmes.

Cependant les Français qui étaient nés sur le sol canadien ne consentirent pas à émigrer: ils étaient attachés à cette terre par trop de souvenirs. Au reste, les articles de la capitulation, en leur assurant le libre exercice de leur religion et l'usage des lois et coutumes françaises, ne changeaient rien à leurs habitudes de vie; seule-

Hommages respectueux

A. DURIVAGE
BOULANGER

Tél. AMherst 9480

5276 RUE FABRE

MONTRÉAL



***Soyez comme un
collégien en vacances!***

Vous éprouverez ce "bien-être" en prenant un verre de VICHY-CELESTINS aux repas. C'est un breuvage reconstituant pour ceux qui souffrent de maux d'estomac et de reins, ou pour ceux qui désirent simplement se conserver en bonne santé. Importée directement des Sources appartenant au gouvernement de France par

HERDT & CHARTON INC.

Importateurs - Montréal

VENDE PARTOUT

VICHY-CELESTINS

ment ils se groupèrent davantage autour de leurs pasteurs et envisagèrent avec confiance l'avenir. Sans doute il régna et durant plusieurs années, une gêne facile à comprendre entre les gouvernants et les anciens colons; mais peu à peu de part et d'autre, on apprit à se mieux connaître, on en vint même à s'estimer et les divergences d'opinions, de goûts et de croyances ne nuisirent en rien au progrès constant de la cité. Par des lois sages et libérales, les droits de chacun furent sanctionnés et les Canadiens, loyaux par tempérament, travaillèrent avec ardeur à la prospérité et à la grandeur de leur patrie demeurée française malgré tout sous l'égide du drapeau anglais. L'occasion leur fut bientôt donnée de manifester leur sentiment à l'égard de l'Angleterre. Fermant l'oreille aux séduisantes invitations du Congrès Américain, ils demeurèrent fidèles à la parole donnée; bien plus, en 1812, ils prirent les armes et marchèrent contre les troupes américaines. À Châteauguay, la milice canadienne, commandée par le colonel de Salaberry, fit des prodiges de valeur; après un combat opiniâtre de quatre heures les Américains furent obligés d'abandonner la lutte. Le Canada demeurait possession anglaise grâce à l'inébranlable fidélité des Canadiens français. Montréal était devenue une ville importante; en 1783 sa population était de 55,634 habitants; de nombreux monuments publics avaient été érigés, les rues étaient éclairées la nuit, un système d'aqueduc était inauguré, la « Banque de Montréal » était fondée avec un capital de \$87,500, des communications étaient établies entre les rives Nord et Sud, le premier vaisseau à vapeur faisait son apparition sur le Saint-Laurent (1809), des hôpitaux, des chapelles et des écoles s'ouvraient de tous côtés; en un mot, Montréal était en pleine prospérité.

Cependant il ne faudrait pas croire qu'il n'y eût pas d'ombres au tableau. En 1832, le « Carricks » jette sur nos rives plusieurs milliers de proscrits irlandais qui sont accueillis comme des frères par la population catholique; mais la choléra éclate et fait 1904 victimes. Trois ans plus tard, 913 personnes sont encore enlevées par le choléra asiatique. En 1847, un spectacle plus lamentable encore est offert à la pitié des âmes charitables: le typhus fait de cruels ravages parmi les milliers d'Irlandais, qui viennent chercher un refuge sur cette terre hospitalière.

L'épiscopat s'émeut et ce sont des Soeurs de charité et des prêtres dévoués qui vont prodiguer à ces malheureux les consolations de la religion et les soins que requièrent leurs souffrances. Treize religieuses et dix-huit prêtres contractèrent le typhus et moururent victimes de leur admirable dévouement.

F A B R I C A N T S

D'APPAREILS SANITAIRES ET DE MATÉRIEL POUR
CHAUFFAGE CENTRAL ● ROBINETTERIE
RACCORDS ● POMPES ● TRAVAIL
SUR TUBE ● OUTILLAGE

CRANE L I M I T E D

1170 BEAVER HALL SQ., MONTREAL

Succursales dans 19 villes

L'OEUVRE d'un SIÈCLE de PROGRÈS

La Cunard White Star, qui pendant près d'un siècle a joué un rôle important dans le transport du clergé Canadien-Français en France et en Angleterre, présente ses vœux les plus sincères au diocèse de Montréal à l'occasion de son centenaire. La Cunard White Star fondée par ce grand Canadien, Sir Samuel Cunard, désire exprimer aux autorités du diocèse toute son admiration et son estime pour le rôle important que celui-ci a joué dans l'histoire et le développement de notre pays.



R.M.S.* "QUEEN MARY"
Chef-d'oeuvre de la
Grande-Bretagne.

La Cunard White Star Limited exploite une flotte importante sur l'Atlantique et maintient un service régulier entre le Canada et les Etats-Unis ainsi qu'entre les ports les plus considérables de la France et de la Grande-Bretagne.

CUNARD WHITE STAR
LIMITED

BUREAUX ET AGENCES
PAR LE MONDE ENTIER.

Montréal connut aussi les dissensions civiles et les malheurs qui en sont la suite. En 1830, la troupe fait feu sur la foule et trois Canadiens français sont tués. En 1837, ce fut encore plus tragique. Exaspérée par l'attitude des autorités impériales qui avaient ordonné au gouverneur de disposer des fonds publics sans l'autorisation de l'Assemblée législative, la population canadienne prit les armes et marcha contre les troupes anglaises. La répression fut impitoyable et Montréal vit se dresser l'échafaud où périrent dix-sept patriotes. Cinquante-huit autres furent déportés en Australie d'où ils ne revinrent qu'en 1845.

Lorsque le calme fut rétabli, la ville continua à se développer: Des compagnies de navigation et de chemin de fer sont incorporées, un réservoir est creusé pour fournir l'eau aux citoyens, de nouvelles banques s'élèvent, les Frères de la Doctrine Chrétienne ouvrent des écoles, les Jésuites et les Oblats s'établissent dans la ville et s'y consacrent à l'instruction de la jeunesse.

En 1842, Montréal devient capitale du Canada. Mais quelques fanatiques soulevés par une mesure de Lord Elgin en faveur des Canadiens français, envahirent le parlement et y mirent le feu. C'était dans la soirée du 23 avril 1843. Les archives de la province, ainsi que les deux bibliothèques qui y étaient enfermées, devinrent la proie des flammes. Le siège du gouvernement fut alors transféré à Toronto.

Montréal fut très souvent éprouvée par de terribles conflagrations, notamment en 1850 et 1852. Un tiers de la ville fut alors dévoré par les flammes. Des mesures sévères furent prises pour empêcher de nouveaux désastres; des règlements furent adoptés qui interdisaient la construction de maisons en bois, dans les limites de la ville et l'on creusa de plus un réservoir sur le Mont-Royal, pouvant contenir 24,000,000 gallons d'eau.

Et maintenant Montréal partagera les joies et les espérances de la commune patrie; non seulement, elle profitera de l'ère de prospérité qui s'ouvre pour le Canada, mais elle sera à la tête de toutes les entreprises et dirigera en quelque sorte le mouvement ascensionnel du commerce et de l'industrie. Par ses nombreuses fondations de charité, ses maisons d'éducation, ses écoles normales et ses universités, elle se placera au premier rang des villes de l'Amérique du Nord. Et c'est l'impression que reçoit le touriste qui la parcourt, en regardant ce que l'initiative privée et le dévouement public ont fait pour le développement moral, intellectuel et matériel de la population catholique et protestante.

1860

1936

Avec les hommages

de

L . T H É R I A U L T
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES **E N R G .**

1270, RUE LAPRAIRIE
près Centre
Wilbank 6395



71, AV. DE L'ÉGLISE
Verdun
Fitzroy 7087

● La plus vieille maison d'entreprise de pompes funèbres à Montréal: fut fondée en 1860 par monsieur Victor Thériault. Son fils, M. Laurent Thériault lui succéda, et, à son décès, ses deux fils MM. Armand et Irénée Thériault le remplacèrent et administrent la maison depuis.

● Cette institution s'est toujours spécialisée dans le service aux communautés religieuses.

TOUJOURS À VOTRE SERVICE,

PEU IMPORTE LA DISTANCE

Avec équipements les plus modernes. Salons mortuaires pour satisfaire la clientèle.

Compliments de

LA MAISON
J. B. Lefebvre
LIMITÉE
MONTREAL SHOE STORES

34 MAGASINS de CHAUSSURES DANS la PROVINCE

MONTREAL, QUÉBEC, OTTAWA, TROIS-RIVIÈRES,
SHAWINIGAN FALLS, GRANBY, CHICOUTIMI,
VALLEYFIELD, ST-HYACINTHE, SHERBROOKE,
et DRUMMONDVILLE.

EVÊQUES AUXILIAIRES DE MONTRÉAL

EVÊQUES SUFFRAGANTS DE MONTRÉAL



MGR. J. BOURGET



MGR. E. C. FABRE



MGR. A. DESCHAMPS



MGR. Z. RACICOT



MGR. G. GAUTHIER



MGR. A. O. GAGNON
EVÊQUE DE MERRIDALE



MGR. J. A. PAPIHEAU
EVÊQUE DE JOLIETTE



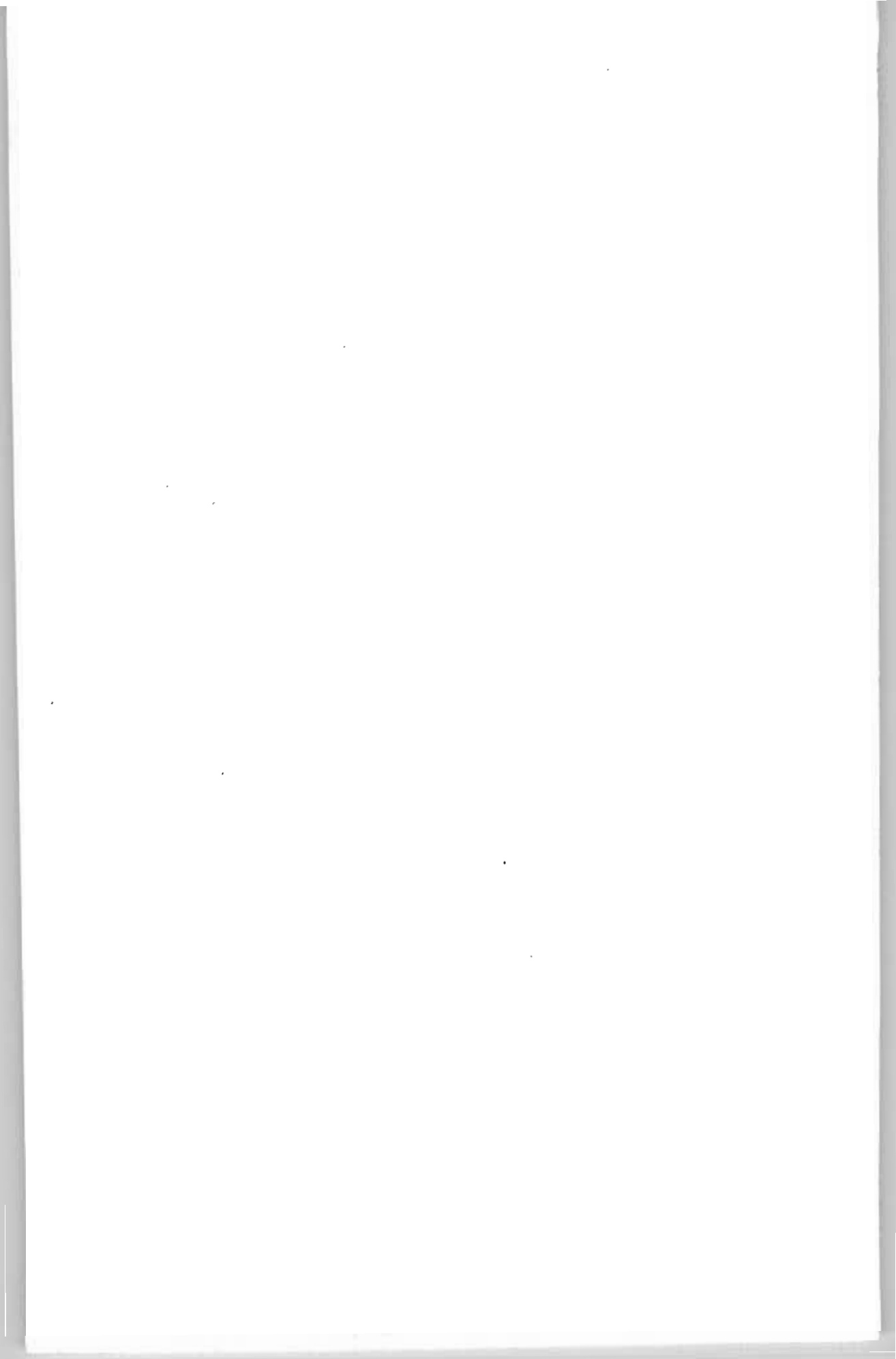
MGR. J. A. LANGLOIS
EVÊQUE DE VALLEYFIELD



MGR. FABIEN-ZOEL DECELLES
EVÊQUE DE ST-HYACINTHE



MGR. ANASTASE FORGET
EVÊQUE DE SJUAN DE QUEBEC





Il y a cent ans



Civitatem et Districtum Montis Regii, seu Marianopolitani in inferiori Canada, a dioecesi Quebecensi disjungit, et in proprie dictam dioecesim ab Apostolica Sede immediate dependentem erigit

Gregorius PP. XVI

Ad Perpetuam rei memoriam. Apostolici Ministerii munus Nobis licet immerentibus in Divi Petri persona ab alto commissum requirit ut de Religionis bono in remotissimis etiam regionibus amplificando sollicitudinem Nostram impendentes, nihil omittamus quod cum fidei catholicae incremento quacumque ratione conjunctum sit. Itaque cum in dubiis gravibusque testimoniis acceptis Nobis constiterit valde opportunum futurum Religionis utilitati in Canadensi Regione procurandae, si civitas Marianopolitana, quae in inferiori illius provinciae parte sita est, et regio tota quae Marianopolitano districtu continetur, a Dioecesi Quebecensi separata in peculiarem Dioecesim ab Apostolica Sede immediate dependentem erigatur, non omisimus ea praescribere quae ad grave hoc negotium absolvendum opportuna esse judicavimus.

Communicato igitur cum VV. FF. Nostris S. R. E. Cardinalibus Propagandae Fidei praepositis consilio, eorumque communi suffragio de novae hujus Dioecesis erectione libenter probato, de qua facienda non modo consensum, sed preces etiam a Venli Fratre Josepho Signay, Archiepiscopo Quebecensi accepimus, haec decernenda esse arbitrati sumus Motu scilicet proprio, et ex certa scientia ac deliberatione Nostra deque Apostolicae potestatis plenitudine, Marianopolitanam Civitatem in inferiori Canada, totamque Re-

Fondée en 1906



Avec les Compliments et les Hommages

de

FASHION-CRAFT MFRS. LTD.

2012 BLVD. ST-LAURENT

MONTRÉAL

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

Service d'ingénieurs et
d'ouvriers spécialisés.

Le plus grand atelier du genre au
Canada, le plus moderne et le mieux
ouillé, se chargera de vos problè-
mes de chauffage et de plomberie.
Installation nouvelle et réparation.

*SPÉCIALITÉ: Chauffage à circulation
forcée, cuisines à vapeur, buanderies
pour Institutions religieuses, hôpitaux,
églises et presbytères.*

Plans, devis, estimés fournis
pour chaque cas particulier.

J.-W. JETTÉ, LIMITÉE

2114 est, RUE RACHEL

MONTRÉAL

Tél.: AMherst 1788

gionem quae Marianopolitano Districtu continetur a Dioecesi Quebecensi perpetuo separantes, Civitatem illam totumque ejus Districtum in peculiarem Episcopatum erigimus qui huic Apostolicae Sedi immediate subjectus esse debet, cujusque sedes sit Civitas, ipsa Marianopolitana, ex qua ejusdem Episcopatus titulus seu appellatio derivetur. Statuimus praeterea ut Cathedralis Ecclesia Episcopi a Nobis in ea Civitate instituendi, sit Templum Deo in honorem S. Jacobi Apostoli dicatum recenti memoria inibi conditum. Tribuimus Episcopo a Nobis instituendo facultatem Cathedrale Capitulum statuendi eo modo et forma quibus pro judicio, ac prudentia sua magis in Domino expedire comperit. Volumus praesentem Clerum ad Civitatem et Districtum Marianopolitanum pertinentem sub Episcopi Marianopolitani esse jurisdictione. Declaramus denique eos, qui vel origine vel domicilio ad Districtum, ac Civitatem illam spectant, et in ecclesiasticis Ordinibus sunt constituti, vel titulo illius Missionis ad Sacros Ordines sunt promoti in Episcopi Marianopolitani dependentia esse debere. Haec sunt, quae ad novam istam Dioecesim rite instituendam decernenda esse consuevimus. Confidimus autem futurum, ut Deo Optimo Maximo initum a Nobis consilium benedicente, et laboribus obsecundante, quos Ecclesiastici viri illa regione pro fidei catholicae propagatione, et in animarum salute procuranda alacriter impendunt, Religio Nostra ampliolem quotidie splendorem illic consequatur. Decernentes has presentes Litteras, firmas, validas et efficaces existere, et foro suosque plenarios, et integros effectus sortiri, et obtinere, ac illis ad quas spectat, et spectabit quomodolibet in futurum inviolabiliter observari. Sicque in praemissis per quocumque Judices Ordinarios, et Delegatos, etiam Causarum Palatii Aplici Auditores judicari et definiri debere, ac irritum et inane si secus super his a proquamquavis auctoritate scienter, vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus Nostra et Cancellariae Apostolicae regula de jure quaesito non tollendo, aliisque Constitutionibus et sanctionibus Apostolicis, coeterisque etiam speciali, individua et expressa mentione, ac derogatione dignis in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romae apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die XIII Mensis Maii MDCCCXXXVI. Pontificatus Nostri anno sexto.

E. CARD. DE GREGORIO

Tanquam Vicarius generalis Reverendissimi Quebecensi Episcopi hoc praesens Breve vidimus, et authenticum declaramus, Marianopoli, die 18a septembris 1836.

J. N., *Episcopus Juliopolitanensis.*

*A l'occasion du centenaire nous présentons au clergé du diocèse de
Montréal nos hommages respectueux.*



Cigarettes
GRADS



L. O. GROTHÉ, LIMITÉE

MAISON INDÉPENDANTE DE "CHEZ-NOUS"

CHAUFFAGE  ECONOMIQUE

Le VOLCANO est économique. Le charbon utilisé est moins cher — et une meilleure combustion assure plus de chaleur par tonne. Cette double économie se traduit par une **RÉDUCTION DE 30% à 60% DANS LE COÛT ANNUEL DU CHAUFFAGE**, suivant le combustible précédemment employé.

Le système VOLCANO se paye donc rapidement par l'économie réalisée sur le coût de votre chauffage. La Maison "Chalifoux & Fils, Limitée", fabrique également des bouilloires industrielles de toutes capacités.

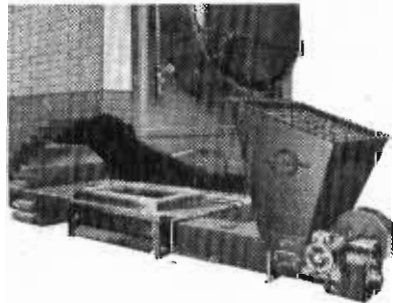
CHALIFOUX & FILS
LIMITÉE

1106, Beaver Hall - Montréal

Usines à St-Hyacinthe

Tél. Plateau 8531

"UN PRODUIT DE CHEZ-NOUS"



Grégoire XVI, pape

détache la ville et le district de Montréal ou Ville-Marie dans le Bas-Canada du diocèse de Québec et les érige en diocèse proprement dit, dépendant immédiatement du Siège apostolique.

En souvenir perpétuel. La charge du ministère apostolique qui, malgré Notre indignité, Nous a été confiée d'en haut dans la personne de Saint Pierre, demande que Nous employant avec sollicitude à étendre les bienfaits de la Religion aux pays même les plus éloignés, Nous n'omettions rien qui se rapporte de quelque façon que ce soit à la diffusion de la foi catholique. C'est pourquoi, lorsque sur des témoignages dignes de foi et sérieux il Nous est apparu que ce serait chose opportune et profitable à la Religion au Canada si la ville de Montréal qui se trouve dans le Bas-Canada et toute la région que contient le district de Montréal étaient détachées du diocèse de Québec pour être érigées en diocèse particulier, dépendant immédiatement du Saint-Siège, Nous n'avons pas omis d'ordonner toutes choses que Nous avons cru opportunes pour régler cette importante affaire.

Après donc avoir tenu conseil avec nos vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine préposés à la Propagation de la Foi et avoir pris leur commun suffrage, favorable à l'érection de ce nouveau diocèse au sujet duquel Nous avons reçu non seulement le consentement mais la requête de notre vénérable frère Joseph Signay, archevêque de Québec, Nous avons cru devoir décider de Notre propre mouvement et puis de science certaine et après délibération de Notre part et avec la plénitude du pouvoir apostolique, que la ville de Montréal dans le Bas-Canada et toute la région qui est contenue dans le district de Montréal seraient séparées en un diocèse particulier qui sera immédiatement sujet du Siège apostolique, dont le siège sera la ville elle-même de Montréal qui donnera son titre ou son nom à tout le diocèse.

Nous statuons ainsi que l'église-cathédrale de l'Evêque que Nous devons établir dans cette ville, soit cette église dédiée à Saint-Jacques que l'on vient d'y construire.

Nous accordons à l'Evêque que Nous y nommerons la faculté d'établir un chapitre diocésain de la manière et sous la forme que son jugement et sa prudence trouveront les plus opportunes devant Dieu.

*Hommages
respectueux
d'une entreprise
montréalaise*

Une NOURRITURE bien ÉQUILBRÉE

"CROWN BRAND" — le sirop favori de toute une nation — est le plus grand aliment producteur d'énergie que vous puissiez acheter. Il possède une saveur dont vous ne vous fatigueriez jamais et qui en fait le régal de toute la famille à chaque repas et chaque jour.

Les puddings et les desserts préparés au Corn Starch BENSON ou CANADA constituent une nourriture délicieuse et parfaitement équilibrée, fournissant au corps l'énergie et les éléments nutritifs nécessaires.

**SIROP de BLÉ-D'INDE (MAÏS)
EDWARDSBURG
CROWN BRAND**

Manufacturé par The CANADA STARCH COMPANY, Limited



Nous voulons que le clergé qui appartient actuellement à la ville et au district de Montréal soit sous la juridiction de l'Evêque de Montréal.

Nous déclarons enfin que ceux qui par origine ou par raison de domicile se rattachent à ce district ou à cette ville et sont constitués dans les Ordres ecclésiastiques ou qui à titre de cette mission ont été promus aux ordres sacrés doivent être sous la dépendance de l'Evêque de Montréal.

Telle sont les choses que Nous avons cru devoir décider au sujet de ce nouveau diocèse.

Nous avons confiance que le Dieu très bon et très grand bénira la décision que nous avons prise, qu'il secondera les labeurs par lesquels les hommes d'église se dépensent dans ce pays pour la propagation de la foi catholique et le salut des âmes et que notre sainte Religion en recevra un éclat grandissant de jour en jour.

Nous décidons que les présentes lettres sont durables, valides et efficaces et qu'elles devront obtenir leurs pleins et entiers effets et qu'elles devront être observées inviolablement par tous ceux qu'elles concernent ou concerneront. Ainsi en devront juger et définir tous les juges ordinaires et délégués, sous peine d'invalidité et de nullité si on tentait d'agir autrement, de quelque autorité que ce soit, sciemment ou par ignorance. Nonobstant la règle posée par Nous et par la chancellerie apostolique de ne pas enlever les droits acquis et les autres constitutions et sanctions apostoliques et toutes les autres de désignation spéciale, individuelle et expresse, et faisant exception qui prétendraient le contraire.

Donné à Rome près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 13 mai 1836 de notre pontificat la sixième année.

CARD. E. DE GREGORIO.

Ven. Fri. Joanni Jacobo Lartigue, Episcopo Thelmessen in partibus.

Gregorius PP. XVI

Venerabilis Frater Salutem et Apostolicam Benedictionem. Apostolatus officium meritis licet imparibus Nobis ex alto commissum, quo Ecclesiarum omnium regimini Divina dispositione praesidemus, utiliter exequi adjuvante Domino, cupientes, solliciti corde reddimur et solertes, ut cum de Ecclesiarum ipsarum regiminibus agitur committendis, tales eis in Pastores praeficere studeamus,

*Respectueux témoignages
d'Admiration*

**RENÉ-T. LECLERC
I N C.**



240 ouest, rue St-Jacques
Tél. HARbour 1155
MONTRÉAL

*Nos hommages
respectueux*

**PAUL GONTHIER & CIE
LIMITÉE**



276 ouest, rue St-Jacques
Tél. HARbour 8276
MONTRÉAL

**LA PUISSANCE d'un homme
. . . . égale son CAPITAL**



Dès qu'un homme n'est plus en
mesure de gagner, son capital
devrait gagner pour lui aussitôt
et, en cas de mort, pour sa famille.

L'ASSURANCE est le CAPITAL idéal.

SUCCURSALE DE MONTRÉAL
ÉDIFICE DOMINION SQUARE

Paul Baby
Gérant

Emile Daoust-A.-J. Pinard
Gérants adjoints

**THE
DOMINION LIFE
ASSURANCE COMPANY**

qui populum suae curae creditum sciant non solum doctrina verbi, sed etiam exemplo boni operis informare, commissasque sibi ecclesias in statu pacifico et tranquilla velint, et valeant auctore Domino salubriter regere, feliciterque gubernare. Dudum siquidem provisiones ecclesiarum omnium ordinationi et provisioni Nostrae reservimus decernentes ex tunc irritum, et inane si secus super his a quocumque quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerint attentari, cum igitur per alias Nostras similes Litteras hoc ipso die editas, quarum tenorem novus Episcopatus in inferiori Canada fuerit erectus, qui Civitatem, Marianopolitanam et totam regionem in metropolitano Districtu à Dioecesi Quebecen. distractas comprehendat et cujus sedes esse debeat in Urbe Marianopolitana, ac Cathedralis Ecclesia Templum S. Jacobi recenti memoria Marianopoli conditum, et qui denique Nobis et huic Aplaee Sedi immediate subjectus esse debet, Nos ad hujusmodi novae Episcopalis Ecclesiae provisionem celerem, atque felicem in qua nullus praeter Nos se potest intermittere reservatione et decreto obsistere supradictis, paterno ac sollicito studio intendentes, post deliberationem, quam de praeficiendo eidem ecclesiae personam utilem ac fructuosam cum VV. FF. NN. S. R. E. Card. negotiis Propagandae fidei propositis habuimus diligentem, ad Te qui nunc Episcopus Thelmessensis in partibus infidelium existis et qui hactenus summa cum laude tanquam Vicarius generalis suffraganeus auxiliaris Archiepiscopi Quebecensis ecclesiastico illius Civitatis et Districtus regimini praefuisti, atque ea in regione de Catholica religione optime meritus es, prout ex fide dignis testimoniis Nobis innotuit oculos mentis Nostrae direximus. Rebus itaque omnibus maturo examine perpensis, atque eandem novam Episcopalem Ecclesiam Marianopolitanam de persona tua Nobis, et memoratis Cardinalibus ob tuorum exigentiam meritorem accepta, de eorumdem VV. FF. Consilio providere valentes, Teque a quibusvis excommunicationis, suspensionis, et interdicti, aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis et poenis quovismodo, et quacumque de causa latis, si quas forte incurristi, hujus tantum rei gratia absolventes et absolutum fore censentes, Te ab Episcopatu Thelmessensi in partibus infidelium in illam transferimus, Teque in Episcopatum Marianopolitanae Ecclesiae praeficimus atque pastorem, curam, regimen, et administrationem illius Tibi in spiritualibus et temporalibus plenarie committendo in Illo, qui dat gratiam et largitur dona confici, quod dirigente Domino actus tuos dicta Marianopolitana Ecclesia tua circumspectionis industria et studio utiliter et prospere dirigetur, grataque, in ipsis spiritualibus et temporalibus incrementa suscipiet. Jugum igitur Domini tuis impositum humeris prompta animi devotione accipiens, curam et admi-

O B L I G A T I O N S

Gouvernementales,
Municipales
et de Corporations

*Prix et renseignements
sur demande.*



Royal Securities
Corporation

Limited

244 rue Saint-Jacques
MONTRÉAL

*Hommages
Respectueux*



Téléphone PLateau 7095



HÉROUX & ROBERT,
LIMITÉE

Entrepreneurs généraux

Spécialité: Edifices religieux



Edifice Banque de Commerce

1414 RUE CRESCENT
MONTRÉAL

Harbour 3136



FRANKE, LEVASSEUR
& CIE LTÉE

APPAREILS ÉLECTRIQUES
EN GROS



Spécialités: Auréoles, Candélabres,
Luminaires d'églises, etc.

*Dessins et cotes
sur demande.*

280, rue Craig Ouest, MONTRÉAL

nistrationem supradictas ita studeas fideliter prudenterque exercere, ut Marianopolitana Ecclesia provido gubernatori, et fructuoso administratori se gaudeat esse commissam, Tuque praeter aeternae retributionis praemium Nostram quoque et Sedis Apostolicae uberius exinde consequi merearis benedictionem et gratiam. Nonobstantibus Apostolicis atque in Universalibus, Provincialibusque et Synodalibus Conciliis editis, generalibus et specialibus Constitutionibus et Ordinationibus, necnon commemoratae Quebecensis Ecclesiae ad quam regiones, de quibus habita mentio est, pertinebant etiam juramento confirmatione Apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis, statutis et consuetudinibus, ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romae apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die XIII Maii MDCCCXXXVI Pontificatus Nostri anno sexto.

Pro Domino Cardinali De Gregorio,
A. PICCHIONI, *Substitutus*.

Tanquam Vicarius generalis Reverendissimi Quebecensis Episcopi hoc praesens Breve vidimus et authenticum declaramus. Marianopoli, die 7a Septembris 1836.

J. N., *Episcopus Juliopolitanensis*.

Traduction

*A notre vénérable frère Jacques Lartigue, évêque de Thelmesse
in partibus.*

Grégoire XVI

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

La charge apostolique qui, malgré Notre indignité, Nous a été confiée d'en haut pour Nous mettre à la direction, par disposition divine, de toutes les églises, Nous désirons avec le secours de Dieu la remplir pour le bien et Nous apportons toute Notre sollicitude et tous Nos soins, lorsqu'il s'agit du gouvernement de ces églises, à Nous appliquer à mettre à leur tête des Pasteurs qui veillent et puissent former les peuples à eux confiés non seulement par l'enseignement de la doctrine mais aussi par l'exemple des bonnes oeuvres; qui veillent et puissent également, avec l'aide de Dieu, garder la paix et la tranquillité dans les églises dont ils ont la charge et les conduire au salut et à la félicité.

▼
**MOUNT ROYAL
DAIRIES**

ainsi que son personnel presque entiè-
rement Canadien-Français offrent
leurs félicitations et leurs vœux
à l'occasion du centenaire
du Diocèse de
Montréal.

Lait - Crème - Beurre - Oeufs
Crème Glacée

●
AMherst 1151 - 1200 PAPINEAU

JOHNSTON & WARD

Membres de la Bourse de Montréal,
du Montreal Curb Market,
Canadian Commodity
Exchange Inc.

●
HA. 8281
●

PIERRE DESAUTELS
Directeur du Service Français

Edifice Banque Royale - Montréal

Rés. FA. 2638

Bureau: LA. 7566

**J. L. GUAY & FRÈRE,
LIMITÉE**

Entrepreneurs Généraux

Spécialité

ÉDIFICES RELIGIEUX

|||
37 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTRÉAL

Arrosoirs automatiques

Notre maison, la seule entreprise
canadienne-française du genre à
installé par toute la province des
systèmes d'arrosoirs automatiques
(Sprinklers) d'une efficacité
éprouvée.

Protégez votre ÉGLISE ou tout autre
Édifice RELIGIEUX contre l'incendie à
l'aide des arrosoirs automatiques: vous di-
minuerez par le fait même le coût de votre
prime d'assurance-feu de façon appréciable.

Série complète d'appareils de protec-
tion contre l'incendie. Prix et
renseignements sur
demande.

●
**DOMINION SPRINKLER
CO. LTD.**

J.-H. PETIT, Président

Tél. DOLLARD 8748

35, rue MOLIERE - MONTRÉAL

Depuis longtemps Nous avons réservé à Nos soins et à Notre autorité la tâche de pourvoir de leurs chefs toutes les églises et avons statué que serait vaine et nulle toute nomination que sciemment ou par ignorance l'on tenterait de faire autrement.

Puisque donc par d'autres lettres semblables, émanées de Nous aujourd'hui même, par la teneur desquelles un nouveau diocèse a été érigé dans le Bas-Canada, qui comprend la ville de Montréal et toute la région dans le district métropolitain séparées du diocèse de Québec et dont le siège doit être dans la ville de Montréal et l'église-cathédrale, cette église récemment bâtie à Montréal en l'honneur de St-Jacques, et qui doit être directement soumis à Nous et au Siège apostolique, Nous, afin de pourvoir de façon prompte et heureuse à cette nouvelle église épiscopale — dans laquelle affaire personne en dehors de nous n'a droit de s'ingérer ni de s'opposer à cause de la réserve et du décret ci-dessus mentionnés — Nous donc, Nous y intéressant avec une sollicitude toute paternelle, après délibération diligente que Nous avons apportée à choisir, pour la mettre à la tête de cette même église, une personne utile et profitable, après en avoir conféré avec Nos vénérables frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine préposés aux affaires de la Propagation de la foi; Nous avons jeté les yeux sur vous qui maintenant évêque de Thelmesse *in partibus* et jusqu'à présent vicaire général suffragant, auxiliaire de l'archevêque de Québec, avez, de manière digne d'éloge, rempli le rôle de chef ecclésiastique de cette ville et de ce district et avez ainsi bien mérité dans cette région de la religion catholique, comme Nous l'avons appris par des témoignages dignes de foi.

C'est pourquoi après avoir tout bien considéré et afin de pourvoir de son chef cette nouvelle église de Montréal, puisque votre personne à cause de ses mérites est acceptable à Nous et à Nos vénérables frères, après vous avoir absous s'il est besoin, et pour cette cause uniquement, de toute excommunication, suspense et interdiction, et de toute autre censure ecclésiastique, sentences et peines, Nous vous transférons du siège de Thelmesse *in partibus* à celui-ci et vous nommons Evêque de l'Eglise de Montréal et son Pasteur, vous en confiant le soin, le gouvernement et l'administration tant au spirituel qu'au temporel en Celui qui donne la grâce et qui est l'auteur de tous dons, sous la direction duquel Seigneur la dite Eglise de Montréal par votre circonspection, votre application et votre dévouement sera conduite vers le bien et la prospérité, et prospérera tant au spirituel qu'au temporel.

Avant votre départ...

● Vous partez en voyage! Achetez vos chèques de voyageurs et notre lettre de crédit circulaire à notre succursale la plus rapprochée.

● Vous serez ainsi soustrait aux aléas de la perte, du vol, ou de toute autre éventualité.

● Le chèque de voyageurs et la lettre de crédit circulaire vous fournissent des moyens commodes et pratiques d'avoir des disponibilités, de vous identifier, sans vous assujettir à des démarches oiseuses.

Demandez au gérant de notre succursale la plus rapprochée de vous fournir les prix d'émission.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CHS A. ROY
Président

J. U. ROYER
Gérant Général

Hommages

de

J. E. FOURNIER LTÉE

●
Manufacturiers d'articles de

voyage, malles, articles

en cuir.

●
17 rue Notre-Dame O., Montréal

Respectueux hommages

de

Lajoie, Robitaille & Cie, Limitée

Valeurs de Placements

|||
MONTRÉAL

CHerrier 3191-2

ULRIC BOILEAU LIMITÉE

Spécialité

ÉDIFICES RELIGIEUX

|||
4869 rue Garnier, Montréal

Acceptant donc avec la joie du dévouement le joug que le Seigneur impose à vos épaules, prenez la charge et l'administration susdite avec tant de confiance et de prudence que l'Eglise de Montréal puisse se féliciter de la prudence de son chef et des fruits de son administration, et qu'en outre de l'éternelle récompense vous méritiez de recevoir plus abondamment nos encouragements et les bonnes grâces du Siège apostolique.

Nonobstant etc. (ici la formule ordinaire qui termine ces documents).

Donné à Rome près St Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 13 mai 1836, de notre pontificat la sixième année.

Pour S. E. le cardinal de Gregorio,

A. PICCHIONI, *substitut*.

Mandement

d'entrée dans son diocèse par Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal.

Jean Jacques Lartigue, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, premier Evêque de Montréal dans le Bas-Canada, suffragant immédiat de ce même Siège Apostolique,

Au clergé et à tous les fidèles de notre nouveau diocèse: Salut et Bénédiction en Jésus-Christ.

Nos très chers Frères,

Quoique le titre de Pasteur et d'Evêque n'appartienne proprement et éminemment qu'à celui que St Pierre appelle le Pasteur par excellence et l'Evêque de nos âmes,¹ à Jésus-Christ qui a donné sa vie pour ses ouailles, et les nourrit encore tous les jours de sa chair et de son sang, il n'en est pas moins vrai, Nos Très Chers Frères, que ce divin Sauveur nous a appelé depuis longtemps, malgré notre indignité, à exercer, sous la direction de l'Esprit Saint², les fonctions sublimes de l'Apostolat, et qu'il a confié, depuis déjà plus de quinze ans, le soin de votre salut à notre ministère épiscopal. Or voilà que dernièrement vous avez tous appris la volonté du St Siège Apostolique, qui vient de Nous unir à vous par des liens

¹ Petr. 2, 25.

² Joan. 10, 2 et 3.

Bureau: *MARquette 1386

**DAOUST, LALONDE
& CIE LIMITÉE**

*Fabrique de Chaussures
Tannerie*

SPÉCIALITÉS :

Souliers correctifs Dr Verner.

Chaussures de sport:
Hockey, Ski, Baseball, Football,
Golf, etc.

Chaussures de travail.
Chaussures Goodyear pour hommes.

939 Square Victoria, MONTRÉAL

**A. S. McNICHOLS & Cie
LIMITÉE**

*PLACEMENTS
FINANCE*

132 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

*Tout laine ou falsifiée
une étoffe est une étoffe...*

Pourtant, si l'on compare, l'au-
thentique est moins cher, ainsi
du lait... à prix égal, la
qualité JOUBERT l'emporte haut
la main.

Abaisser le taux de la
mortalité à Montréal.
voilà notre ambition.

Pour renseignements

Appelez FRontenac 3121

J. Joubert
LIMITÉE

Fondée en 1843

**Les Fils d'Adrien
FOURNIER**

OULLINS - FRANCE

*Spécialités d'étoffes pour
Communautés religieuses.*

93 ans d'expérience dans la fabrication
des sayes et des voiles.

*Expédition franco de port et douane
à domicile.*

Echantillons sur demande

Adresse à Montréal:

ADRIEN FOURNIER

Bureau: C.-E. Racine,
300, rue St-Sacrement. Chambre 120.

encore plus intimes, en érigeant votre Ville et son District en Evêché, dont il Nous a institué le premier Evêque, et dont Nous avons pris possession le huit de ce mois.

Devenu par là même héritier des Apôtres, et Pasteur immédiat du troupeau que Nous régissions déjà en qualité d'Auxiliaire, comment pourrions-Nous ne pas redoubler d'affection pour vous; et comment pourriez-vous méconnaître en Nous celui qui entre par la porte dans la bergerie³, celui que toutes les brebis sont obligées d'écouter et de suivre? Aussi avons-Nous lieu d'espérer qu'avec la grâce de Dieu, Nous continuerons à remplir, vous et Nous, le premier devoir que Nous imposent ces rapports mutuels; Nous, en tâchant de bien connaître les brebis dont Nous avons la charge, et vous, en reconnaissant pour Pasteur, celui-là seul que l'Eglise Catholique, cette sainte épouse de Jésus-Christ députe pour vous gouverner: *cognosco meas et cognoscunt me mea*.⁴ Mais hélas! Si Nous sommes par notre mission incontestable le Pasteur légitime, pourrions-Nous dire également que Nous sommes ce bon Pasteur qui, à l'exemple de notre divin modèle, procure à ses brebis une nourriture saultaire, et sacrifie même sa propre vie pour les arracher à la mort? Ah! Nos Très Chers Frères, Nous osons le dire après le Grand Apôtre: le Seigneur m'est témoin combien je vous chéris tous dans les entrailles de Jésus-Christ⁵; et il me semble qu'avec le secours d'en haut, je serais prêt à donner, s'il était nécessaire, les restes de ma misérable vie pour l'âme du dernier d'entre vous⁶.

Cependant, sans Nous arrêter davantage au vain projet d'un sacrifice, dont Nous n'aurons probablement jamais l'occasion, et dont Dieu nous jugerait peut-être indigne, Nous nous ferons du moins un devoir de vous offrir, selon les circonstances, l'aliment céleste de la parole divine, que le Souverain Pasteur Nous ordonne spécialement de vous distribuer, afin que vous ayez la vie, et que vous l'ayez en abondance: *ut vitam habeant, et abundantius habeant*.⁷ Oui, disait autrefois S. Paul à ceux qu'il avait engendrés à la grâce, malheur à moi si je n'évangélise pas;⁸ car j'y suis stric-

³ Ibid. 5, 14.

⁴ Ibid. V, 14.

⁵ Philip. 1, 8.

⁶ 2 Cor. 12, 15.

⁷ Joan. 10, 10.

⁸ 1 Cor. 9, 16.



Les Pastilles

BORATOL

se recommandent à tous ceux qui
ont à surmener leurs cordes
vocales:

Prédicateurs - Professeurs
Chanteurs, etc.

Les Pastilles Boratól se trouvent
dans toutes les pharmacies.

Distributeurs au Canada:

ROUGIER FRÈRES, - MONTRÉAL

L. A. DAIGLE
Président-Gérant

J. R. HÉBERT
Vice-Président

A. A. PAUL
Secrétaire-Trésorier

DAIGLE & PAUL LIMITÉE

Marchands en Gros et au Détail

BOIS DE SCIAGE

Spécialités:

*Portes "Morgan Fluswood"
Lattes, Bardeaux, Moulures, Jalouses
et portes de tous genres.*

Téléphone: Fitzroy 5222*

Echange privé dans tous les départements

1962 Avenue Galt, - MONTRÉAL

RESPECTUEUX HOMMAGES

UNE ENTREPRISE MONTRÉLAISE

LORTIE, DUFRESNE & CIE
Comptables Publics Licenciés
MONTRÉAL

*Encouragez nos
annonceurs.*

tement obligé. O mon Dieu, quel fardeau redoutable vous avez mis sur mes faibles épaules! Ce sont des âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ que vous Nous avez données en charge. *imposuisti homines super capita nostra*:⁹ Aidez-Nous donc vous-même à le porter.

Et vous, Nos Très Chers Frères, tâchez, par votre docilité, de Nous rendre, s'il est possible, ce fardeau moins accablant; car telle était anciennement la reconnaissance dont se piquaient nos pères dans la Foi envers les Ministres de l'Évangile. Mais celle que Nous attendons de vous n'a point pour motif nos propres intérêts: la seule gratitude que Nous exigeons, est que vous profitiez des instructions et des services que vous recevez de vos Pasteurs, pour vous sanctifier de plus en plus. Vivez conformément à ce qu'ils vous enseignent; et ils se trouveront dédommagés de tous leurs travaux. C'est ce que nous demanderons sans cesse au Père des lumières, de qui descend toute grâce et tout don parfait;¹⁰ et c'est dans cette vue que Nous lui adresserons dès aujourd'hui, pour le troupeau que Jésus-Christ nous a confié, la prière qu'il fit à son Père pour ses disciples dans la dernière Cène.

« Père saint, j'ai manifesté votre nom à ceux que vous m'avez donnés:¹¹ je ne leur ai caché aucune des vérités que vous m'avez prescrit de leur dire; et ils ont reconnu que vous m'avez envoyé vers eux. Je vous prie donc pour ce troupeau chéri, qui n'est à moi que parce qu'il est à vous, et je vous conjure de le conserver en votre nom, afin que tous ceux qui le composent ne soient qu'un entre eux, comme vous ne faites qu'un avec votre Fils. Je ne demande pas que vous les ôtiez de ce monde pervers, pour lequel Jésus-Christ lui-même n'a pas voulu prier, mais que vous les préserviez de ses mauvais exemples et de ses maximes corrompues: qu'ils soient dans le monde sans lui appartenir, et que me sanctifiant moi-même tous les jours, je puisse les sanctifier aussi dans la vérité. Père juste, votre Fils bien-aimé ne leur a révélé la lumière de son Évangile, qu'afin qu'ils eussent entre eux la même union que vous avez avec lui: unissez les donc tous par les liens d'une charité constante, afin qu'ils soient consommés et invariablement

⁹ Ps. 65, 12.

¹⁰ Jac. 1, 17.

¹¹ Joan. 17, 6 etc.



Avec les hommages

de

**DAMIEN BOILEAU
LIMITÉE**

Entrepreneurs Généraux



MONTRÉAL, Qué.

Wilbank 1163-1164



**AIMÉ GUERTIN
LIMITÉE**

*Foin et Grain, etc.
Bois et Charbon*



MONTRÉAL

CRescent 6163



**The Pizzagalli Terrazzo
Tile Manufacturing Co.**

*Travaux en Marbre, Tuiles
et Terrazzo*



105 Jean-Talon ouest, Montréal

Compliments de

**BERTRAND, FOUCHER,
BÉLANGER, Incorporée**

Ornements d'église



*Calices, Ciboires, Ostensoirs,
Garnitures d'autels.*



Spécialité:

Drapeau de la Croisade Eucharistique



Nous avons aussi des départements spéciaux
pour Vêtements sacerdotaux, Dals et Ombrel-
lins. Bannières, Colliers et Insignes pour
Congrégations et Sociétés.

46, ouest, rue Notre-Dame, Montréal
Tél.: LANcaster 2709 et 5635

établis dans votre unité. Père infiniment bon, tous mes voeux sont que l'amour dont vous avez aimé votre Fils se communique à chacun d'eux; afin qu'ils puissent un jour habiter la même demeure que ce premier-né de toute créature, et contempler de leurs yeux la splendeur dont vous l'avez fait briller avant la création du monde. Mais, Seigneur, souvenez-vous aussi que vous m'avez donné d'autres brebis, qui ne sont pas encore dans le bercail:¹² ah! daignez leur faire entendre votre voix puissante, et les ramener dans les gras pâturages de votre sainte Loi; afin qu'étant nourries de votre saine doctrine, elles puissent toutes entrer dans le repos éternel de la Jérusalem céleste, où il n'y aura plus qu'une seule bergerie et un seul Pasteur.

C'est là, Nos Très Chers Frères, le sens des souhaits que Nous présenterons tous les jours à Dieu en votre faveur, espérant que vos prières seront aussi fréquentes pour Nous, et que Vous Nous y donnerez part principalement le huit septembre de chaque année, et le vingt-un janvier qui est l'anniversaire de notre consécration pontificale: dans la messe de ce dernier jour, vous joindrez, *sub eadem conclusionem*, les Oraisons pour l'Evêque à celles de la Fête, selon les règles de la Rubrique.

Comme Nous n'avons, pour le moment, rien de mieux à faire qu'à maintenir les règles éprouvées et les sages coutumes du Droit ecclésiastique, depuis longtemps établi en Canada.

A ces causes, Nous avons statué et ordonné, statuons et ordonnons:

1° Que tous les Mandements et Ordonnances des Evêques (excepté en ce qui concerne les changements de rites nécessités par les circonstances, et ci-après énoncés), ainsi que les autres lois canoniques, jusqu'à ce jour en force dans notre Diocèse, sont par le présent renouvelés et confirmés, en tant que de besoin: Nous y comprenons expressément la circulaire de Monseigneur l'Evêque de Québec au sujet du Rituel, datée le 28 du mois dernier, et que Nous-même avons prié Sa Grandeur de publier dans le district de Montréal.

2° Nous renouvelons de même et confirmons tous les pouvoirs et facultés spirituelles qui ont été donnés par écrit, et non révoqués, par les Supérieurs ecclésiastiques, soit au dedans, soit au dehors de ce Diocèse, Nous réservant néanmoins de reviser, quand Nous le jugerons à propos, les indulgences du St Siège qui se sont introduits dans le District: et Nous continuons aux prêtres du

¹² Joan. 10. 16.

SUCCURSALES :

5327 rue Drake 150 Beaubien Ouest
Côte St-Paul Montréal
YOrk 0930 DOLLard 3566

89 Victoria, Lachine, P. Q.
Lachine 485 - WALnut 4911

J. P. DUPUIS
LIMITÉE

Bois et matériaux de construction
CHARBON ET BOIS DE
CHAUFFAGE

Bureau-chef:

1084 Ave de l'Église, Verdun, P. Q.

Tél. YOrk 0928*

Maison fondée en 1853

HANSON BROS.
Incorporated

Emissions d'Obligations de
Gouvernements — Industries

Services publiques
Paroisses et Communautés

•
Service français sous la direction de
M. P.-E. LÉTOURNEAU

•
255 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

Succursales à Ottawa et Toronto

QUINCAILLERIE

Articles et Appareils
de

P L O M B E R I E

et de

C H A U F F A G E

•
Articles
Sportifs

•
Omer Desjardins
LIMITÉE MONTREAL

1406 ST-DENIS

Tél. LA. 0251

BUVEZ ...

le lait riche et pur.

A. POUPART & CIE
LIMITÉE

•
Maison essentiellement canadienne-
française.

•
Aussi Crème, Beurre, Oeufs frais,
Breuvage au Chocolat.

Produits de la plus haute qualité.
Service parfait à domicile.

•
1715, WOLFE - FRontenac 2194

Diocèse actuel de Québec la même juridiction qu'ils pouvaient avoir, comme Curés, sur les parties limitrophes du District de Montréal, avant la séparation.

3° En vertu d'un Indult du 5 juin dernier, accordé pour dix ans, Nous renouvelons pour ce même espace de temps, en faveur de tous les prêtres approuvés dans ce Diocèse, ainsi que de ceux qui le seront par la suite, la faculté de donner aux Fidèles *in articulo mortis* la Bénédiction et l'Indulgence plénière, selon la formule prescrite par Benoit XIV, d'heureuse mémoire, et usitée jusqu'à ce jour en ce pays.

4° Nous déclarons premier Patron de notre Diocèse le St-Nom de Marie, dont la fête se fera partout, de première classe et avec Octave, le Dimanche *infra octavam* de la Nativité de la T. S. Vierge; et St Joseph, Epoux de Marie, deviendra second Patron de ce même diocèse, avec le rite d'une Fête de seconde classe, mais en gardant sa solennité.

5° St Jacques le Majeur, Apôtre, étant premier Titulaire de notre Cathédrale, le Clergé en fera, dans son jour, l'office par tout le Diocèse, comme double de première classe avec Octave: mais la solennité pour le Peuple ne s'en célébrera que le Dimanche, comme ci-devant; et St-François-Xavier qui, de second Patron du pays devient second Titulaire de la Cathédrale, aura pour son office et sa solennité le même rite qu'auparavant.

6° St Louis restera aussi double-majeur, pour son office comme pour sa solennité, quoiqu'il n'ait point de titre dans la Cathédrale de cette ville; et la Conception de la Très Sainte Vierge sera célébrée à l'avenir de seconde classe, comme dans le pur Romain.

7° Enfin la Fête anniversaire de la Dédicace des Eglises de notre Diocèse continuera, jusqu'à nouvel ordre, à se solenniser au temps ordinaire; et rien de ce qui est statué ci-dessus ne sera censé diminuer ou augmenter ici le nombre des Fêtes d'obligation et de dévotion, mais seulement régler le rite des offices et des solennités.

Sera le présent mandement lu et publié, en chapitre dans toutes les Communautés religieuses, et au Prône dans toutes les Eglises paroissiales, ou dans celles qui célèbrent les offices publics, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, avec le contre-seing de notre Secrétaire, le quinze de Septembre mil huit cent trente-six.

J. J. Evêque de Montréal
Par Monseigneur,
A. F. TRUTEAU, Ptre, Secrétaire.

Avec les respectueux hommages de

F. BAILLARGEON LIMITÉE

Les pionniers et les plus grands manufacturiers de chandelles au Canada.

Maison établie en 1898

PLateau #8487

Bureau-chef et usine: Salle de vente:
SAINT-CONSTANT MONTREAL
Co. Laprairie, Qué. 17, Notre-Dame E.

Jos. Tabah Tél. LA. 9036 Georges Tabah

JOS. TABAH & FILS

MARCHANDS EN GROS ET
IMPORTATEURS

Spécialités:

Cotons, Tolles, Couvertures, Thés, Cafés,
Chaussures, Matelas, etc.
Fournisseurs des Communautés, des Hôpitaux
et des Missions Indiennes.

Bureau Chef:

35^e NOTRE-DAME EST - MONTREAL, Qué.

HARbour 7141*

A. PRUD'HOMME & FILS LIMITÉE

*Ferronnerie et plomberie
Articles de sport
en gros*

338, RUE CRAIG EST - MONTRÉAL

Tél.: FRontenac 2128

MICHEL CHOUINARD LIMITÉE

Couvertures de tous genres

3937, RUE ADAM - MONTRÉAL

Téléphone: CRescent 4148

L. VILLENEUVE & CIE LIMITÉE

*Bois de sciage, portes et châssis
Moulures, plancher en bois franc
Planches murales de toutes sortes*

6199 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL

Tél.: HA 5243

ERNEST SAVARD LIMITÉE

Courtiers en obligations

ÉDIFICE ALDRED, MONTRÉAL

CONDOR

Thés, Cafés, Épices,
Moutarde, etc.

BOUDRIAS FRÈRES LIMITÉE

Montréal - 359 Notre-Dame est

Hommages de

THE CANADIAN IMPORT CO. LTD.

*Charbon bitumineux
Anthracite WELSH*

●

MONTRÉAL : - 300 ST-SACREMENT
QUÉBEC : - 83 RUE DALHOUSIE

Le diocèse de Montréal

En 1836 — En 1936

En 1836

C'est le 13 mai 1836 que Grégoire XVI érigeait en évêché cette partie du diocèse de Québec connue jusqu'alors sous le nom de district de Montréal. Événement longtemps attendu, depuis longtemps nécessaire, mais que la mauvaise volonté du gouvernement anglais, d'abord, et l'opposition d'une partie du clergé et des fidèles avaient retardé.

Depuis 1821, en effet, Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque *in partibus* de Telmesse, était préposé à la direction spirituelle du district de Montréal. Cette situation singulière d'un évêque à Montréal qui n'était pas évêque *de* Montréal ne plut pas à tout le monde¹. Elle valut à Mgr Lartigue quinze années de souffrances et d'humiliations; quinze années pendant lesquelles, et c'est un puissant témoignage de sa haute vertu, il n'eut guère d'autres consolations que celles du devoir accompli en parfaite conformité de sentiment avec le Saint-Siège.

En 1835, l'union s'étant faite, une requête adressée à Rome demandait l'érection du diocèse de Montréal et Mgr Jean-Jacques Lartigue comme premier évêque.

¹ Mgr Lartigue n'était ni coadjuteur de Mgr Plessis — cet honneur appartenait alors à Mgr Bernard-Claude Panet — ni vicaire apostolique, comme on l'a dit parfois. Il était évêque *in partibus* de Telmesse, vicaire général, auxiliaire et suffragant de l'évêque de Québec pour le district de Montréal. Cas particulier et dont les exemples sont rares. En dehors du Canada (Mgr McDonnel, pour le Haut-Canada jusqu'en 1826, Mgr McEachern, pour le Nouveau-Brunswick jusqu'en 1829, Mgr Provencher, pour la Rivière-Rouge, jusqu'en 1844), on ne connaît guère que le cas du diocèse de Wilna, en Lithuanie, cité par Mgr Plessis dans son mandement du 5 décembre 1822 (*Mand. des év. de Québec*, III, 170). Les mots n'ont donc pas ici le sens qu'ils ont d'ordinaire dans le droit canon. Mgr Lartigue est *auxiliaire*, parce qu'il aide Mgr Plessis, mais dans une partie bien déterminée du diocèse; il est son *dédoublé* parfait dans les limites du district civil de Montréal; il est son *suffragant*, parce qu'il en dépend: dépendance, on le conçoit, beaucoup plus stricte que celle d'un évêque diocésain par rapport à son métropolitain. Mgr Lartigue est nommé par Rome à la tête du district de Montréal; mais ce n'est ni de sa charge ni de Rome qu'il tient sa juridiction: elle lui vient de Mgr Plessis. (Cf. lettre du cardinal Fontana à Mgr Lartigue, 10 décembre 1821, dans le *Rapp. de l'Arch. de la Prov.* 1932-1933, p. 181.)

BRUNO JEANNOTTE
LIMITÉE

COURTIERS EN VALEURS

231, RUE ST-JACQUES, O
TÉL. PLATEAU 8951⁸
MONTRÉAL

●
BRUNO JEANNOTTE
PRÉSIDENT

ANDRÉ VERRIER
VICE-PRÉSIDENT

JEAN ROBERT
SEC.-TRÉS.

DESMARAIS & ROBITAILLE
LIMITÉE

*Ornements et bronzes d'église,
statues, articles religieux,
chandelles.*

●
70, rue Notre-Dame O. - Montréal, Can.

M. Horace Labrecque

*ainsi que le personnel de son bureau
d'assurance, sont heureux de pré-
senter aux héros de cette
Fête, leurs félicitations
les plus sincères.*

HORACE LABRECQUE Inc.
Assurance Religieuse

441 rue St-François-Xavier - MONTRÉAL
Tél. MARquette 2383 - 2384

CHAUFFAGE RAPIDE et PROPRE
par le COMBUSTIBLE

LASALLE
COKE

De votre marchand ou directement
MARquette 6221

Fondée en 1890

MAISON B. MONTESANO

Jos. MIRAGLIA, Directeur

*Doreurs - Argenteurs - Chrome et
Nickel*

Orfèvrerie d'église remise à neuf.

Tél. CHerrier 9325

1067 RUE AMHERST - MONTRÉAL

●
Les Essences Culinaires

JONAS

NE SE REMPLACENT PAS

*Elles sont plus pures, plus fortes
et plus économiques.*

Hommages respectueux

NOÉ BOURASSA
LIMITÉE



MONTRÉAL

●
BIRON & POIRIER
NOTAIRES



14 EST, rue ST-JACQUES - MONTRÉAL

Ancien préfet de la Propagande, Grégoire XVI était au courant des difficultés religieuses comme des grands besoins du Canada. La requête avait donc toute chance de succès. Pour comble de bonheur, elle allait être appuyée à la Propagande par un des fidèles amis de Mgr Latigue, Mgr Joseph-Norbert Provencher ². De Rome, celui-ci écrivait à son confrère de Montréal:

« Cherchant plus la gloire de Dieu que celle de l'emporter sur celui-ci ou celui-là, je me suis adressé à Dieu, le priant de faire connaître sa sainte volonté par l'organe de ceux qui sont chargés de la manifester sur la terre. Je tâcherai d'y intéresser la très sainte Vierge, patronne de Montréal, saint Joseph, saint François-Xavier, patron du pays, et le jour de la réunion de la Congrégation, 21 mars 1836, j'ai dit la messe de saint Benoît pour le sacré collègue et le Saint Père . . . Que je me trouve heureux, moi le dernier de tous sous tous les rapports, d'avoir été un petit instrument dans les affaires qui intéressent d'une manière spéciale la religion et la paix de notre patrie ³ ». Et encore:

« Hier, j'ai eu une audience du Saint-Père . . . Sa Sainteté paraissait éprouver une satisfaction sensible de l'érection de l'évêché de Montréal. Il détailla tout ce qu'il avait approuvé. Si vos bulles ne sont pas expédiées trop tôt, j'en serai le porteur ⁴. »

Mgr Provencher n'eut pas ce bonheur. Mais il en eut un autre beaucoup plus consolant: celui de présider à l'intronisation de Marie, 8 septembre 1836. Nous en empruntons le récit à un journal de l'époque:

« Jeudi dernier, se fit la cérémonie de l'introduction de Monseigneur J. J. Latigue, ci-devant évêque de Tellemesse, et maintenant évêque de Montréal, dans sa cathédrale de St-Jacques au faubourg St-Laurent. Une foule immense se pressait au-devant de l'église et aux environs, avide de jouir de la nouveauté et de la pompe de la cérémonie, et de recevoir les faveurs de la bénédiction de leur nouvel évêque diocésain.

« A deux heures de l'après-midi, le clergé sortit de l'église et se rendit au palais épiscopal de St-Jacques. Monseigneur de Montréal parut un instant après en habits pontificaux, accompagné de M. Provencher, évêque de Juliopolis, et des grands vicaires

² Au moment où il hésitait à recevoir la consécration épiscopale, le 19 mars 1821, M. Provencher écrit à Mgr Plessis: « La lettre de Mgr de Telmesse m'a beaucoup consolé, rassuré et aidé à me rendre aux vues de la Providence manifestées par mes supérieurs. » (*Bull. de la Soc. hist. de Saint-Boniface*, vol. III, 53.)

³ Dugas, *Mgr Provencher*, 169.

⁴ *Ibid.*, 171-172.

Tél. PLateau 3846-3847-3848

HENRI TURGEON LIMITÉE

●
Edifice Aldred - Ch. 1107-8
MONTRÉAL

PLateau *9112

E. W. CARON

*Farine, Grains, Charbon,
Foin, Huile,
Gazoline.*

●
148 RUE ST-PAUL EST - MONTRÉAL

HArbour 8775 25 années d'expérience
pour la
maison Henry Birks

J. HENRI ACHIM

Doreur et Argenteur

*Réparations de tous genres.
Ouvrage garanti.*

●
987 BLVD ST-LAURENT - MONTRÉAL

LAncaster 1771

C. LAMOND & FILS, LTÉE

Manufacturiers de bijouterie

*Insignes de Congrégation de tous
genre. Médailles commémoratives et
de classe, bagues pour finissants.*

929 RUE BLEURY - MONTRÉAL

LAncaster 2185*

**LABORATOIRE NADEAU,
LIMITÉE**

*Fabricants de Produits Pharmaceu-
tiques. Pourvoyeurs de Produits
Chimiques et d'Accessoires
d'Hôpitaux.*

100-102 O., RUE ST-PAUL, MONTRÉAL

Bur.: Fitz. 6152 Rés.: Fitz. 6406

J O S. S A W Y E R

ARCHITECTE

*Nos plans de collèges, couvents, églises et
hôpitaux sont réalisables à coût
modéré, sans sacrifice à
l'apparence ou au
confort.*

1207, RUE GUY - MONTRÉAL

Tél. LAncaster 2870

Les Architectes Lemieux

LUDGER LEMIEUX

A. A. P. Q.

PAUL-M. LEMIEUX

Diplômé à l'École des Beaux Arts, Paris

1260, rue Université - Montréal
Coin Ste-Catherine Ouest

Tél. LA. 7932

Rés.: DE. 0555

G. A. MONETTE

ARCHITECTE

Diplômé de l'Association des Architectes
de la Province de Québec.

Spécialité : *Edifice Religieux*

60, RUE ST-JACQUES O. - MONTRÉAL
Immeuble Versailles

du diocèse, servant de diacres d'honneur, suivis d'acolytes, cérémoniaires, etc. Il fut reçu sous un dais porté par quatre citoyens du faubourg St-Laurent, supporté par les hon. D. B. Viger, L. J. Papineau, Messrs. C. S. Rodier et F. A. Quesnel.

« Arrivés sur le perron de l'église, la procession s'arrêta. Monseigneur de Montréal et ceux qui l'accompagnaient, s'assirent dans les fauteuils qui leur avaient été préparés d'avance, et alors un des prêtres monté sur une estrade, lut à haute voix la bulle d'érection du diocèse de Montréal distinct et séparé de celui de Québec, et ensuite la lettre adressée par le St-Siège à Monseigneur de Tellemesse, dans laquelle on lui disait que sa sainteté avait fait choix de sa personne pour remplir dignement cette haute fonction. etc., etc. On ne fit pas aux auditeurs la lecture en latin de ces deux pièces qui étaient passablement longues, elle s'en fit en français, ce qui parut plaire plus généralement que la langue que l'on parle à Rome. Monseigneur de Juliopolis comme grand vicaire de Monseigneur de Québec en approuva la traduction.

« Après cette lecture, Monseigneur se découvrit, s'agenouilla, et prenant la croix entre ses mains, prêta, à ce que nous croyons, le serment ordinaire d'administration que reçut Monseigneur de Juliopolis qui était autorisé. Il se releva ensuite et entonna en chœur l'antienne dans l'église, et il prit possession de son siège ⁵. »

C'était à Mgr Provencher qu'il appartenait de prononcer le sermon de circonstance. En trois points, il s'adressa successivement à l'évêque de Montréal, aux membres du clergé et aux fidèles. Ses parole à l'adresse de Mgr Lartigue méritent d'être retenues :

« Ce jour, Monseigneur, est un jour de triomphe pour cette église, aussi c'est avec la plus grande allégresse qu'elle ouvre ses portes pour vous recevoir avec ce nombreux cortège; elle semble nous dire, dans son silence: voici un jour d'honneur pour moi, un jour qui me donne une existence parmi les églises du Canada, et moi qui ai été sans nom jusqu'à ce moment, j'en reçois, en ce jour, un qui sera respectable à toutes les églises qui m'environnent, de loin comme de proche. Je deviens leur mère, quoique la plus jeune. Votre entrée dans cette église change la face des choses, fait une sorte de création. Oui, Monseigneur, cette seule action donne à cette église le nom de cathédrale; à cette ville et à ce district le titre d'évêché, et à vous-mêmes, Monseigneur, le droit de vous intituler Evêque de Montréal. Cette église est encore vierge, vous

⁵ *Le Canadien de Québec*, 14 septembre 1836, reproduisant *l'Ami du Peuple* de Montréal.

Hommages de

**HENRY BIRKS AND SONS
LIMITED**

*Orfèvrerie religieuse en or
et en argent.*

*Demandez notre catalogue d'articles
religieux.*

Tél. Harbour 4251⁹

**Cie de Peinture et Vernis
Mont-Royal**

Limitée

*Classic - Anglo - M-R - Ideal
Champlain*

MONTRÉAL, - - P. Q.



**Laporte - Hudon - Hébert
Limitée**

*Importation et Gros
en Alimentation*



MONTRÉAL, (Canada)

TÉL.:
MARquette 4376

Edwin HURTUBISE,
Dir.-gér.

**THE CANADIAN FIRE HOSE
CO. LTD.**

Extincteurs Chimiques

827 NOTRE-DAME OUEST - MONTRÉAL

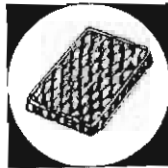
**HENRI S. LABELLE
ARCHITECTE**

MONTRÉAL

620 CATHCART

Matelas

*Oreillers, Lits de
Plumes ainsi que
Réparations.*



LA MAISON

BOYER LIMITÉE

3886, Ave Henri-Julien - MONTRÉAL

Tél. BElatr 1700

i.c.

H. LABRECQUE, — I.C.
M. CAILLOUX, — I.C.
G. J. PAPINEAU, — I.C.
ARPEUTEUR - GEOMETRE

INGÉNIEURS CONSEILS

LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL
HARBOUR 0482 — EDIFICE THÉMIS

Tél. HARbour 5457

**J. DALBÉ VIAU
ARCHITECTE**

*Successeur de
Viau & Venne*

59, rue St-Jacques Ouest
Montréal

Tél. Fitzroy 4849

A. D. 1808

Lampions, Cierges et Chandelles

S. RIVEST

Premier Fabricant du Lampion au Canada

Notre installation vous permet de fabriquer
toutes les qualités et formes demandées
pour cierges et chandelles.

6369, RUE BEAULIEU - MONTRÉAL

être son premier époux. Je ne pourrai donc pas vous dire en cette circonstance: Marchez sur les pas de vos illustres prédécesseurs; c'est vous, Monseigneur, qui graverez ces traces en caractères de vertus, et d'autres les proposeront à l'imitation de vos successeurs.

« Monseigneur, la ville de Montréal, qui vous a vu naître, vous voit en ce jour devenir son premier Pasteur. Par une heureuse coïncidence le jour de la naissance de Marie est celui où Votre Grandeur devient le premier Evêque de Ville-Marie.

« Le fardeau de l'Episcopat qui pèse sur vos épaules depuis plus de 15 ans, ne deviendra pas plus léger en le portant sous un autre titre; au contraire, en le considérant sous le rapport de la responsabilité, il devient beaucoup plus accablant. Succédant à la dignité des Apôtres, vous devez vous attendre à participer à leurs croix. C'est le chemin qui les a menés au ciel. Ainsi, Monseigneur, aux yeux de la religion, et même aux yeux de tout homme qui aime son repos, la dignité épiscopale n'a rien qui puisse la faire désirer. Les épines qui environnent les honneurs, dont cette haute dignité de l'Eglise est accompagnée, sont plus propres à repousser qu'à attirer. Cependant, Monseigneur, si de la hauteur des choses divines nous descendons à la considération des choses humaines, nous y trouvons plus d'un point de vue consolant. Votre Grandeur devient en ce jour le premier évêque de Montréal. Cette ville, avec son riche district, emporte la plus belle partie du Bas-Canada, et forme, je n'hésite pas à le dire, le plus beau diocèse de l'Amérique du Nord. Ce nouveau diocèse se trouve pourvu d'une cathédrale, d'un palais épiscopal, de plusieurs séminaires, de plusieurs collèges, et de plusieurs maisons religieuses, par conséquent de tous les établissements nécessaires pour pourvoir à l'éducation de la jeunesse, former les élèves du sanctuaire et même secourir l'humanité souffrante. Plusieurs de ces établissements ne sont pas, à la vérité, suffisamment dotés, mais espérons que le temps et la générosité de plusieurs mettront une dernière main à ce que nos yeux voient déjà avec admiration⁶ . . . »

Le mandement d'entrée de Mgr Lartigue, qui porte la date du 15 septembre 1836, est empreint du véritable esprit apostolique. On y sent à chaque ligne l'évêque d'autant plus attaché à son peuple qu'il a plus souffert pour lui. Le Très Saint Nom de Marie sera le premier patron du diocèse, saint Joseph, le second; en plus de son premier titulaire, saint Jacques le Majeur, la cathédrale en

⁶ *Le Canadien de Québec*, 14 septembre 1836. Aussi texte complet du sermon dans Dugas. *op. cit.*, 320-323.

Consultez les

'VOYAGES MODERNES'

(Genin, Trudeau et Cie Ltée)

pour tous vos voyages par paquebots, autobus, avions, chemins de fer — ainsi que pour vos retenues aux hôtels.

● Cet hiver, faites une merveilleuse croisière au Congrès Eucharistique de Manille.

● Joignez-vous aux voyages qu'ils organiseront l'été prochain à l'occasion de

**l'Exposition Internationale
de Paris**

42 Ouest, rue Notre-Dame

MONTRÉAL

Tél.: LA. 2261

Manufacture

D'OBJETS RELIGIEUX

Chapelets et Colliers

Atelier de frappe de Médailles
et Insignes

Croix — Statues

CRUCIFIX — CHEVALETS

Bénitiers — Livres de prière,
etc., etc.

**GENIN, TRUDEAU & Cie
LIMITÉE**

38-42 Ouest, rue Notre-Dame

MONTRÉAL

Tél.: LA. 2261

SOUHAITS SINCÈRES

au

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

à l'occasion de son Centenaire

1836-1936



THE PROCTER & GAMBLE CO. OF CANADA, LTD.

Bureau MONTRÉAL
1600 Ave De Lorimier

Bureau TORONTO
170 rue Bay

Fabricants de : l'Ozonite • Savon Ivoire • Savon d'Ambre en flocons

aura un autre: saint François Xavier. Et dix-huit ans avant la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, Mgr Lartigue décrète: « La Conception de la Très Sainte Vierge sera célébrée de seconde classe, comme dans le pur Romain ⁷. »

En 1936

Quelle était la population catholique du diocèse de Montréal en 1836? La requête du clergé, datée de septembre 1835, donne le chiffre de 230.000 catholiques, habitant quatre-vingt-seize paroisses et quelques missions.⁸

Il y avait environ cent vingt-cinq prêtres, trois communautés religieuses de femmes: les Dames de la Congrégation, les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu et les Soeurs Grises. Aucun institut religieux d'hommes n'existait même au pays.

Rapprochons ce tableau du spectacle que nous avons chaque jour sous les yeux: dans les limites du diocèse primitif, un archevêché, Montréal (1886); cinq diocèses, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Joliette, Mont-Laurier, Saint-Jean-de-Québec; une partie des diocèses de Sherbrooke, de Pembroke, d'Ottawa et de Haileybury.⁹ Les prêtres, les religieux et les religieuses sont en nombre considérable et chaque jour croissant ¹⁰. Et ce n'est pas tout, car le diocèse

⁷ *Mand. des év. de Montréal*, I, 6.

⁸ Arch. de la Propagande, *Scrittura riferite*, 1836, p. 90: « *Ex quo, ita revit populus ut Districtus iste, ducentorum triginta millium Catholicorum numerum habeat, qui in nonaginta sex Paroecias quasdamque nascentes missiones coeunt.* » Les limites du district, qui coïncideront demain avec celles du diocèse, n'étaient pas clairement définies: « *et multo majori numero pateat, cum ex una parte quadringentorum milliarium contineat spatium, ex altera vero parte limites ejus sint indefiniti.* ».

⁹ Érigé en 1874, le diocèse de Sherbrooke est un démembrement de Québec, des Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe. C'est donc cette dernière partie seulement qui appartient un jour au diocèse de Montréal. (Cf. notre carte comparée du diocèse de Montréal en 1836 et en 1936.)

¹⁰ Dans sa circulaire (no 74) du 23 avril 1936, Mgr l'archevêque-coadjuteur donne les statistiques suivantes sur le diocèse actuel de Montréal: 173 paroisses, dont 114 en ville; 1.274 prêtres, dont 598 religieux, soit 559 Pères de langue française, 26 de langue anglaise, etc.; 1.563 religieux frères, dont 1.493 de langue française, 70 de langue anglaise; 8.512 religieuses, dont 8.171 de langue française, 332 de langue anglaise, etc. De 1930 à 1934, le diocèse a enrichi l'Eglise de 2.066 vocations religieuses ou sacerdotales.

de Montréal fut, dès la première heure, un diocèse missionnaire; il a fourni des prêtres et des religieuses à l'Ouest du Canada, à l'Ouest des Etats-Unis, à l'Amérique du Sud, avant d'entrer généreusement dans le mouvement missionnaire de ces vingt dernières années. Enfin, c'est par le diocèse de Montréal que les instituts religieux d'hommes sont venus ou revenus au Canada: les Frères des Ecoles Chrétiennes en 1837, les Oblats de Marie-Immaculée en 1841, les Jésuites en 1842.

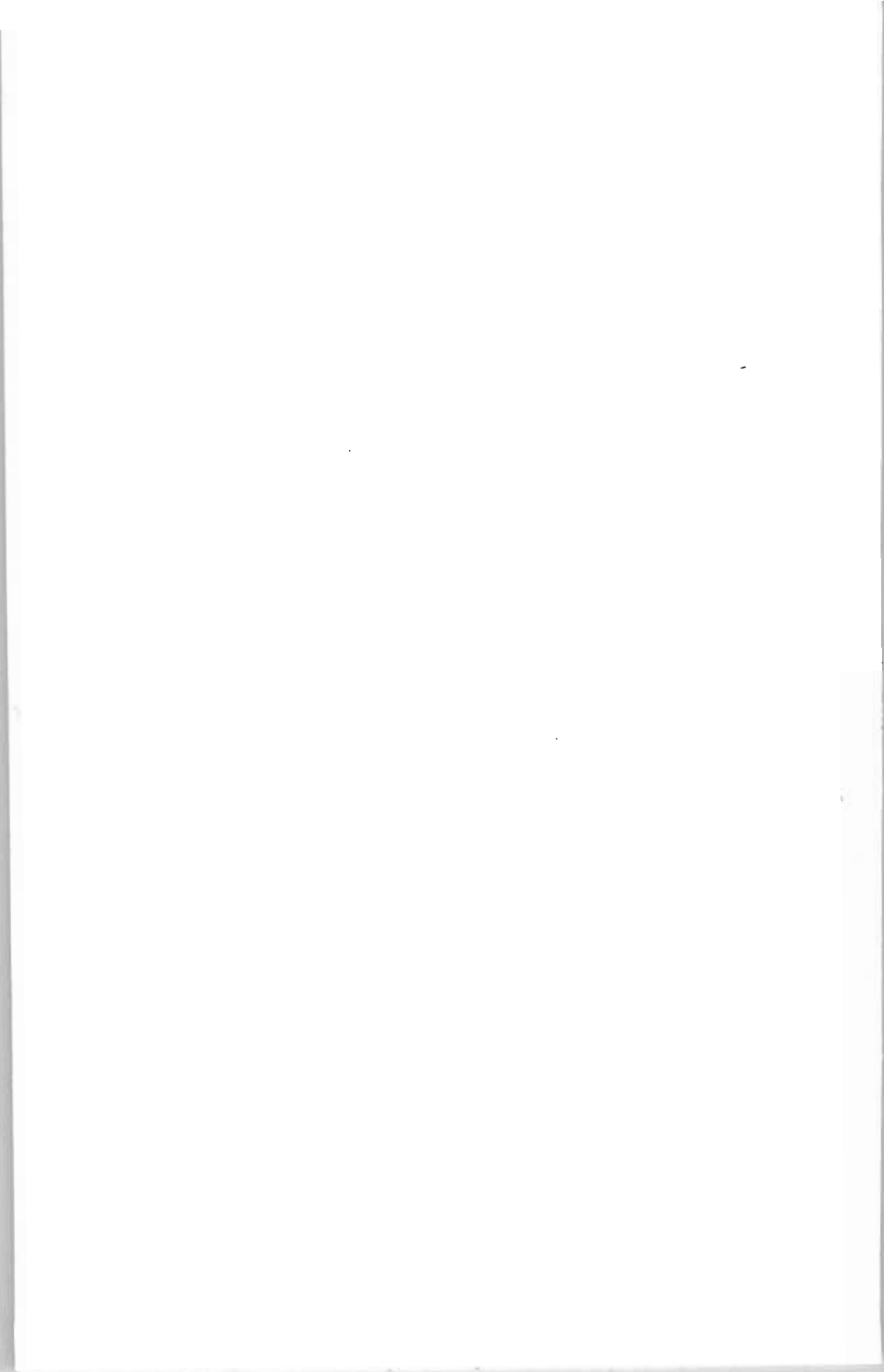
Comment ne pas nous réjouir à la pensée que notre diocèse a contribué si largement à la gloire de Dieu et au progrès de son Eglise? Comment surtout ne pas céder au désir légitime de nous arrêter un instant devant ceux que Dieu a voulu se choisir pour premiers collaborateurs dans une oeuvre si belle?

LÉON POULIOT, S.J.





Première Cathédrale de Montréal



CHAPITRE ACTUEL DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL



M. DONAT BINETTE



MGR. G. CHARTIER, P.A.V.G.



MGR. G. GAUTHIER
ARCH. COADJUTEUR



MGR. A.E. DESCHAMPS
EVÊQUE DE THÉMÉSIS



MGR. J.C. CHAUMONT, P.A.V.G.



M. ALBERT VALOIS



M. EMILE CHARTIER



M. ADELARD HARBOUR



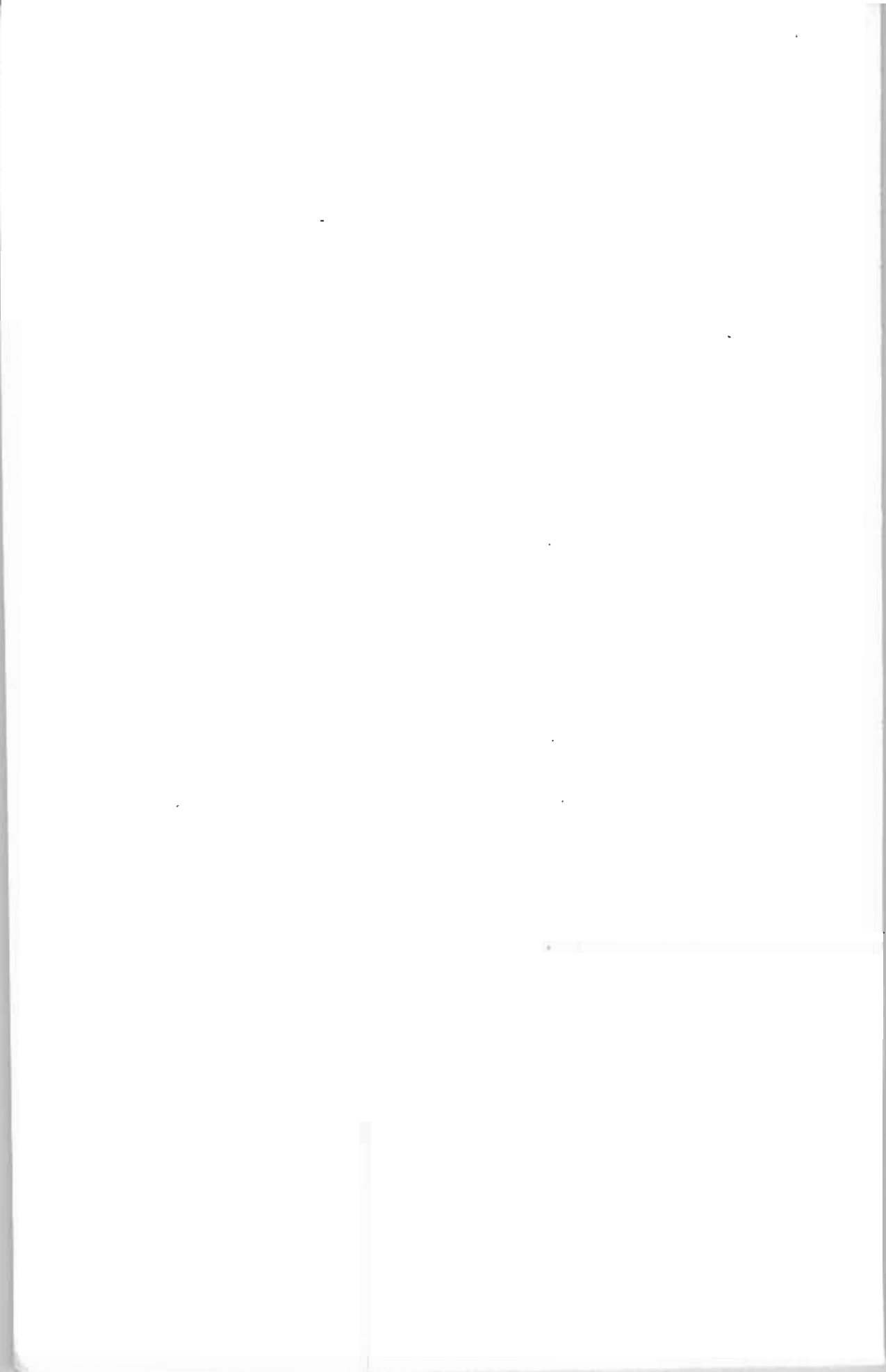
M. ADOLPHE SYLVESTRE



M. ARCHIBALD MOUSSEAU



M. RAOUL DROUIN





Il y a cinquante ans

Bref

de Sa Sainteté Léon XIII

*érigeant Montréal en archevêché et nommant Mgr E. C. Fabre
archevêque de Montréal.*

Leo P. P. XIII

Ad futuram rei memoriam.

Renuntiatum est Nobis a Venerabili Fratре Eduardo Fabre, Episcopo Marianopolitano, in Canada Marianopolim Sedem Episcopatus sui tum incolarum, tum fidelium et sacerdotum numero necnon civili dignitate ceteris Quebecensis provinciae civitatibus antecellere, ideoque in ejusdem civitatis decus splendoremque par esse, ut Episcopalis Sedes in archiepiscopalem evehatur. Hac de re cum Venerabilibus Fratribus Nostris S. R. E. cardinalibus christiano nomini propagando praepositis egimus, accurateque expensis omnibus de eorumdem Fratrum Nostrorum consilio id concedendum censuimus. Quare hisce litteris Apostolica auctoritate Nostra, deleto titulo Episcopali Marianopolitanam Diocesim Archiepiscopalem in Dioecesim cum omnibus juribus ac privilegiis evehimur. instituimus, servata Nobis et Sancta Dei Apostolicae suffraganeos eidem Archiepiscopali Ecclesiae in posterum assignandi facultate, ejusdem que Archiepiscopalis Sedis Marianopolitanae Venerabilem Fratrem Eduardum Fabre Archiepiscopum dicimus et renuntiamus, eique omnia et singula jura, honores, privilegia, indulta Archiepiscoporum propria concedimus et impertimus. Non obstantibus

A Votre Service...

Fondée depuis bientôt dix ans, l'Imprimerie Thérien Frères, Limitée eut d'humbles débuts qui furent suivis d'une expansion immédiate. Grâce à une politique agressive, elle prit un essor si rapide qu'elle occupe aujourd'hui une position enviable dans le domaine des arts graphiques.

Les Frères Thérien se sont dépensés sans compter pour répondre aux exigences des temps modernes. Ils n'ont pas hésité à maintenir un personnel compétent et à améliorer continuellement leur outillage. Produire bien et rapidement, telle a été leur devise.

L'atelier d'imprimerie et de lithographie Thérien Frères Limitée est à votre service. Il met à votre disposition ses ressources techniques et mécaniques. Il désire coopérer étroitement avec vous, comme s'il faisait réellement partie de votre institution ou de votre organisation. Des centaines de clients satisfaits ont bénéficié de ce service depuis sa fondation.



Thérien Frères
LIMITÉE

IMPRIMERIE — LITHOGRAPHIE — GRAVURE

licet speciali atque individua mentione ac derogatione dignis in contrarium facientibus quibuscumque. Propterea decernimus has litteras Nostras firmas, validas et efficaces existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, illisque ad quos spectat et in posterum spectare poterit, in omnibus plenissime suffragari; sicque in praemissis per quoscumque iudices ordinarios et delegatos, etiam causarum Palatii Apostolici Auditores, Sedis Apostolicae Nuntios, et S. R. E. Cardinales etiam de latere legatos, sublata eis et eorum cuilibet quavis aliter iudicandi et interpretandi facultate iudicari et definiri debere atque irritum et inane si secus super his a quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari.

Datum Romae apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris die VIII junii MDCCCLXXXVI Pontificatus Nostri Anno Nono.

Loco Sigilli

(Signatus) M. CARD. LEDOCHOWSKI, p. c.

Traduction

Léon XIII Pape

Pour la mémoire de la chose.

Nous avons été informé par Notre vénérable Frère Edouard Fabre, Evêque de Montréal en Canada, que Montréal, le siège de son Evêché, l'emporte sur les autres villes de la Province de Québec, tant par le nombre de ses habitants que par celui des fidèles et des prêtres et aussi par la dignité civile dont elle jouit, et que conséquemment, pour répondre à l'honneur et à la splendeur de cette ville, il est juste que le siège épiscopal soit élevé au rang de siège archiepiscopal. Nous avons traité cette question avec Nos Vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise Romaine préposés à la propagation du nom chrétien, et après avoir soigneusement pesé toutes choses, de l'avis de nos mêmes Vénérables Frères, nous avons jugé à propos d'accorder cette faveur. C'est pourquoi, par ces lettres, en vertu de Notre autorité Apostolique, retranchant le titre épiscopal de Montréal nous érigeons et instituons le diocèse de Montréal en diocèse archiepiscopal avec tous les droits et privilèges compétents, Nous réservant à Nous et au Saint-Siège Apostolique la faculté d'assigner plus tard des suffragants à cette même Eglise Archiepiscopale et nous nommons et établissons Notre Vénérable

Frère Edouard Fabre, archevêque de ce même siège archiépiscopal de Montréal, et Nous lui accordons et conférons tous et chacun des droits, honneurs, privilèges et indults propres aux archevêques, nonobstant tous documents à ce contraires, bien que dignes d'une mention spéciale et individuelle et susceptibles d'y apporter une dérogation. En conséquence Nous décrétons que les présentes lettres sont et seront fermes, valides et efficaces, et quelles produisent et obtiennent leurs effets pleins et entiers, et qu'elles profitent pleinement en tout, à ceux qu'elles concernent et qu'elles pourront concerner plus tard, et que c'est en conformité avec ce qui est exposé ci-dessus que les juges quels qu'ils soient, ordinaires et délégués, et même les auditeurs des causes du Palais Apostolique et les nonces du Siège Apostolique ainsi que les cardinaux de la sainte Eglise Romaine légats *a latere*, leur enlevant à tous et à chacun d'eux toute faculté de juger et d'interpréter autrement, devront formuler leurs jugements et définitions, et déclarons nulle et de nulle valeur tout acte contraire à ces mêmes lettres qu'il arrivera à qui que ce soit et en vertu de n'importe quelle autorité d'attenter sciemment ou par ignorance.

Donné à Rome près St-Pierre sous l'anneau du pêcheur, le VII juin MDCCCLXXXVI (1886), la neuvième année de Notre Pontificat.

L. S.

(signé) M. Cardinal LEDOCHOWSKI

Circulaire à Messieurs les membres du clergé

Evêché de Montréal, 11 juin 1886.

Mon cher Monsieur,

Un télégramme, reçu de Rome hier, nous apporte l'agréable nouvelle que Montréal est érigé en Archevêché. Bénissons le Seigneur et remercions-le pour cette faveur insigne qu'Il a bien voulu accorder, par l'entremise de son Vicaire sur la terre, au beau diocèse auquel nous avons l'honneur d'appartenir.

Il convient que le clergé tout entier vienne présenter ses hommages et ses félicitations à l'Evêque zélé, dévoué et infatigable, que la Providence se plaît à élever à la dignité d'Archevêque. Je suis convaincu que tous les prêtres du nouvel *Archidiocèse de Montréal* vont se faire un devoir de venir déposer aux pieds de Sa Grandeur leurs sentiments de joie et de bonheur, en même temps que l'expression de leur amour et de leur respect.

Cette fête de famille est fixée au 6 juillet prochain, mardi, à 2 heures p.m., et aura lieu au Salon de l'Evêché. Les fêtes religieuses, qui se rencontrent à la fin du mois de juin, et la Visite Pastorale, que Sa Grandeur est à faire nous empêchent de choisir une époque plus rapprochée pour cette réunion.

J'invite cordialement le clergé du diocèse à s'y rendre.

Pour ce qui est des autres démonstrations qu'il sera naturel et convenable de faire, à l'occasion de cet heureux événement, il vous en sera donné connaissance plus tard et en temps opportun.

Je suis bien sincèrement,

Mon cher Monsieur,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

L. D. A. MARÉCHAL, V.G.

Hommages de la Ville

Jeudi, à huit heures du soir, le Conseil municipal ayant à sa tête Son Honneur le Maire Beaugrand s'est rendu auprès de Sa Grandeur Mgr de Montréal pour lui présenter les résolutions votées dans la séance du 14 juin.

Son Honneur le Maire, dans quelques paroles aussi remarquables par le fond que par la forme, a exprimé à Sa Grandeur la joie et la reconnaissance du Conseil et de tous les citoyens en apprenant que le Souverain Pontife avait élevé la Métropole commerciale du Canada au rang d'Archevêché et avait nommé pour Archevêque de cette nouvelle province ecclésiastique un Prélat qui avait toujours si bien dirigé son diocèse. Puis Son Honneur a donné lecture des résolutions suivantes:

Conseil de Ville de Montréal.

Séance du 14 juin 1886

Il est proposé et résolu unanimement:

Que ce conseil est heureux d'avoir l'occasion de féliciter Mgr Fabre sur son élévation au titre et à la position de premier archevêque de Montréal.

Que ce conseil offre l'hommage de ses plus respectueux sentiments au vénéré chef de la nouvelle province ecclésiastique de Montréal et remercie le Souverain Pontife de l'honneur qu'il a conféré sur la métropole commerciale du Canada.

Que copie de ces résolutions soit enluminée et présentée officiellement par Son Honneur le Maire et les échevins au nom et par autorité du Conseil de Ville à Mgr l'archevêque de Montréal.

Pour copie conforme.

H. BEAUGRAND,

Maire de Montréal

Glackmeyer,
Greffier de la Cité.

Sa Grandeur a répondu en ces termes :

« Monsieur le Maire et Messieurs les échevins,

« La ville de Montréal, la Métropole commerciale du Canada, que vous représentez en cette circonstance, vient officiellement manifester au Métropolitain ecclésiastique la joie qu'elle éprouve de la grande faveur que le Saint-Siège vient de lui accorder. Messieurs, je suis heureux de cette démarche et je vous en remercie.

« Vous avez compris toute l'importance qui s'attache à cette mesure du Saint-Siège, et votre reconnaissance au Souverain Pontife, à qui nous en sommes redevables, est l'écho d'un sentiment qui vous fait honneur.

« Votre démarche montre d'une manière évidente que vous appréciez toute la part que la Religion a eue par le passé dans le bonheur et la prospérité de la ville de Montréal, ville catholique par excellence, ville qui a été fondée par des héros catholiques et qui a grandi et s'est développée à l'ombre de l'Eglise; et vous laissez voir que vous avez confiance que Montréal, élevée maintenant au rang de Métropole catholique, n'en sera que plus prospère et ne peut que s'attendre à des destinées de plus en plus glorieuses.

« J'accepte et j'agrée cette manifestation de vos sentiments, de bon coeur et au nom de la Religion, et tout porte à croire que le Conseil de Ville de Montréal, toujours animé d'un esprit d'équité et de justice envers l'Ordinaire de Montréal et envers les membres

de son Clergé et de ses Communautés religieuses, leur continuera ses bons procédés dans toutes les choses, où il y a contact entre les deux ordres de personnes.

« Pour ce qui me regarde personnellement dans les Résolutions, que vous venez de me présenter, je vous en remercie cordialement, et je suis bien disposé à faire tout en mon pouvoir pour vous rendre les services justes et équitables que vous pourriez réclamer de moi en ma qualité de Métropolitain de Montréal.

« Une copie de vos Résolutions sera transmise au Souverain Pontife. »

Hommages du clergé

Mardi dernier, le clergé des différentes paroisses irlandaises, accompagné des plus notables paroissiens, est venu à l'Archevêché présenter à Sa Grandeur Mgr de Montréal, une adresse de félicitations.

Cette adresse, enluminée avec un art exquis, a été lue par M. le curé de Saint-Patrice.

Après y avoir répondu, Sa Grandeur s'est entretenue quelques instants avec chacun des visiteurs.

A deux heures, le même jour, près de deux cent cinquante prêtres du diocèse étaient réunis à l'Archevêché pour offrir leurs hommages et leurs félicitations au nouvel Archevêque.

Sa Grandeur, en habit de chœur, ayant pris place au trône à la Cathédrale, M. Colin, supérieur du Séminaire lui présenta au nom du clergé séculier et régulier l'adresse suivante:

« A Sa Grandeur Monseigneur Edouard-Charles Fabre, premier Archevêque de Montréal, 6 juillet 1886.

« Monseigneur,

« Sans attendre les manifestations publiques qui se préparent, votre clergé, sous l'inspiration du respect et de la piété filiale, vient présenter ses hommages à Votre Grandeur et Lui dire les vifs sentiments qu'il éprouve à la pensée que désormais le diocèse possède, à Montréal, un Archevêque et, en Votre Grandeur, un Métropolitain.

« Les débuts les plus généreux, deux siècles d'accroissement et un attachement immuable à la foi et aux traditions paternelles avaient mérité à Montréal, la ville de Marie, de voir, il y a cinquante ans s'élever dans son sein un siège épiscopal. Transformée, depuis, dans son aspect par un rapide mouvement d'extension; embellie de somptueuses églises comprenant dix-neuf paroisses où résident deux cents prêtres et se partagent environ cent quarante mille fidèles; couverte d'écoles, de pensionnats, de collèges qui attirent de toutes parts la jeunesse; offrant dans son grand Séminaire l'éducation ecclésiastique à une multitude de diocèses; devenue le rendez-vous des instituts religieux les plus florissants, le lieu de leurs établissements principaux, le centre de leurs maisons mères et de leurs noviciats, le foyer de toutes les entreprises de piété et de charité; ayant ses voies de communication dans toutes les directions, reliée même à deux océans, et l'entrepôt des produits et du commerce de l'étranger; riche par là en ressources matérielles, autant qu'en moyens de l'ordre moral pour le service de la foi, du progrès chrétien et de l'Eglise; à tant de titres, cette grande ville, la plus considérable du Canada, sur les destinées religieuses et sociales du pays se trouvait désignée pour présider à une province ecclésiastique, et nous bénissons Dieu que le 10 juin, le successeur de Pierre, par un acte de sa souveraine autorité, ait érigé Montréal en Métropole.

« Nous en bénissons aussi l'immortel Léon XIII.

« Il appartenait à ce Pape extraordinaire, captif dans son palais, mais dont la majesté nous frappe et l'ascendant nous étonne; qui, de sa prison, conduit le monde; qui déjoue la prudence calculée des plus habiles politiques et qui s'impose même à leur confiance, foudroie l'ennemi du christianisme ou mieux du genre humain et rassure au brillant flambeau de ses enseignements infailibles les nations inquiètes et troublées; qui ranime, dirige dans la prière et l'action, les forces vives de l'Eglise et, en même temps, envoie des légations aux extrémités de l'Orient; il lui appartenait, parmi tant de sollicitudes, de ne point quitter du regard ses enfants des rives du Saint-Laurent, son peuple du Canada, ses fils dévoués de notre catholique cité, et, lorsqu'il créait un cardinal pour toute la Puissance, de donner un archevêque à Montréal. Cette ville d'avenir, vaste déjà, se développant toujours mais surtout reconnaissante, applaudit avec empressement à ce qui exalte tout le pays et, en ce qui la touche elle-même, ne tiendra pas pour le moindre lien de sa propre fidélité ni pour la moindre de ses gloires d'être redevable à un si grand Pontife de l'honneur dont elle est l'objet.

« Cet honneur est aussi le vôtre, Monseigneur; et c'est ce qui ajoute encore à la joie dont nous sommes remplis. Nous aimons à vénérer en vous le premier archevêque de Montréal; à voir commencer en Votre Grandeur la noble série des Prélats qui auront à exercer leur vigilance au-delà des limites d'un diocèse, sur une province entière, et, qui, plus étroitement unis au saint-siège apostolique, ne dépendront que de sa suprême juridiction; à admirer par quel dessein cette haute dignité, dont vous êtes revêtu, prend en quelque sorte naissance dans la foi et la douceur, *In fide et lenitate*; la foi aux prérogatives surhumaines du Chef de l'Eglise, la confiance en ses grâces spéciales et sa profonde sagesse, la décision prompte et soutenue à ses décrets comme aussi à la direction de ses conseils, vertus chères à vos prédécesseurs et dont Vous n'avez cessé de nous offrir le remarquable exemple; — et cette douceur mêlée de prudence et de bonté, ennemie des faux compromis non moins que du faux zèle, n'achevant pas de briser ce qu'on peut encore sauver et qui Vous porte à être aussi prodigue de Vous-même que sensible aux souffrances, à celles en particulier de l'Eglise et du Père commun de nos âmes, et aux peines de chacun de vos prêtres. Il convenait que les archevêques de Montréal eussent une origine ornée de ces perfections.

« Nous vous félicitons, Monseigneur, du rang où vous a établi le Vicaire de Jésus-Christ. Le titre par lequel Rome, en Vous élevant, déclare vos mérites, a pour vous ce charme distinct qu'il est encore un bien dont votre diocèse et votre clergé reçoivent les avantages. Tandis que Vous êtes monté dans la hiérarchie, à un degré plus proche du centre de l'unité, plus voisin du foyer où se trouvent rassemblés tous les pouvoirs divins de l'Eglise, Votre personne, nous apparaissant plus vénérable, nous devient aussi plus paternelle, et votre autorité, qui aura à nous parler de plus haut, prend en même temps, à nos yeux, un caractère plus sacré. Le rayonnement de la majesté de Pierre, nous arrivant par un chemin plus direct, fait que notre inclination se plaît à aimer davantage en Vous ce que nous avons à y entourer de plus de respect. Et même, l'éclat dont votre dignité est environnée ne nous est pas étranger; et nous sentons que si cet éclat a pour nature de se répandre c'est avant tout sur votre grande famille spirituelle qu'il descend et se reflète, et d'abord, sur les aînés de cette famille les auxiliaires de votre sollicitude pastorale, sur ceux que Dieu a faits, par le sacerdoce, les coopérateurs de votre zèle.

« C'est pourquoi, Monseigneur, l'obéissance que Vous avez toujours rencontrée dans vos rapports administratifs avec les mem-

bres de votre clergé; la générosité dont chacun Vous a prodigué les marques lorsqu'il a fallu tirer du péril les finances diocésaines; ce qui s'entreprind encore pour votre Cathédrale, les sacrifices qui se multiplient afin que, par l'imposante proportion de ses lignes, elle réponde à la renommée de votre diocèse, à la prospérité de votre ville, à l'importance de votre siège; toutes ces formes du dévouement sacerdotal, fortifiées dans la foi et l'amour, en face de votre nouvelle dignité, Vous disent mieux que des discours, ce que nous serons tous pour notre Archevêque. Et une juste et douce émotion vient se joindre à l'expression de nos hommages quand nous considérons que cette coupole grandiose qui déjà se détache dans les airs avec une sorte de magnificence, ne protégera pas seulement le repos des restes vénérés, mais abritera encore de ses vastes contours votre trône archiépiscopal.

« L'admirable Pontife, dont la vie prodigieuse et pleine de mérites s'est naguère éteinte parmi nous, au milieu de regrets universels, ce vieillard plus qu'octogénaire qui dans la paix où il habite, n'a rien perdu de son amour pour son diocèse, voyant, du ciel, ce trône préparé de loin par ses immenses travaux, et voyant sur ce trône son premier successeur, éprouve sans doute un indicible tré-saillement de joie. Nous nous associons à ce beau sentiment de notre ancien Pasteur; et de plus nous sommes heureux, Monseigneur que ce majestueux monument dont s'honorera la religion, soit destiné par la divine sagesse à perpétuer à jamais, dans un même souvenir et une gloire commune votre nom et les noms de Lartigue et de Bourget ».

Après la réponse de Sa Grandeur à cette magnifique adresse, M. le vicaire-général Maréchal donna lecture d'une adresse de reconnaissance et de vénération à Sa Sainteté Léon XIII. Elle fut signée par les prêtres présents et sera prochainement envoyée au Souverain Pontife.

En voici le texte:

« A Notre Saint-Père Léon XIII, heureusement régnant.

« Très Saint-Père,

« Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les soussignés, membres du clergé séculier et régulier de Montréal sont heureux de venir témoigner à Votre Sainteté les sentiments de la reconnaissance la plus vive et de la vénération la plus profonde dont ils sont animés envers Votre Sainteté et envers le Siège Apostolique.

« Le coeur paternel de Votre Sainteté, dont la sollicitude s'étend jusqu'aux régions les plus éloignées de la Ville éternelle,

vient de donner à l'Eglise du Canada de nouvelles et magnifiques preuves de son amour et de son affection: l'antique métropole possède un Prince de l'Eglise et la dignité cardinalice dont Votre Sainteté vient de revêtir le très illustre et très méritant Archevêque de Québec, est un bonheur qui rejaillit sur le Canada tout entier; Ottawa, la capitale politique de la Puissance, a été élevé au rang d'Archevêché.

« Pour ce qui est de Montréal, Votre Sainteté a daigné se rendre aux vœux ardents du très digne Evêque, du clergé et des fidèles de cet important diocèse, et Elle a bien voulu l'ériger en archevêché.

« Très Saint Père, Nous rendons à Votre Sainteté mille actions de grâces et nous embrassons avec amour la main du Vicaire de Jésus-Christ, qui déverse sur nous bienfaits sur bienfaits.

« Tant de sollicitude, tant de tendresse de la part de Votre Sainteté touche profondément nos cœurs, et nous sentons le besoin de dire bien haut à Votre Sainteté que nous La vénérons, que nous serons toujours attachés à sa personne sacrée, que nous accepterons avec joie ses décisions, et que la chaire de Pierre sera le phare, vers lequel nous tournerons les yeux en toutes les circonstances, et que c'est sur la lumière qu'Elle projette sur le monde entier, que nous nous guiderons toujours.

« Amour, reconnaissance, vénération, obéissance: voilà les sentiments que les soussignés déposent aux pieds de Votre Sainteté. en sollicitant la Bénédiction Apostolique. »

Montréal, 6 juillet 1886.

Les Messieurs du clergé, qui n'ont pu se rendre à la manifestation du 6 juillet, et qui seraient désireux de signer cette adresse sont priés d'envoyer leurs noms à l'archevêché. (Communiqué de l'Archevêché).

Un Archevêque



I. Origine et signification du mot.

L'archevêque (*métropolita, archiepiscopus*) est un prince de l'Eglise qui non seulement est évêque d'un diocèse, mais qui exerce une sorte d'autorité sur les évêques de plusieurs diocèses compris dans un certain ressort géographique. La totalité des différents diocèses sur lesquels l'archevêque étend sa surveillance et sa juridiction se nomme *province ecclésiastique*; de là le nom de *conciles provinciaux*.

donné aux conciles qu'il tient avec ses évêques suffragants, et qu'il préside. L'origine de cette espèce de suprématie de l'archevêque sur les évêques de sa province remonte aux temps apostoliques, quoique le nom d'archevêque ne paraisse dans l'histoire qu'à partir du quatrième siècle; car ce fut dans les villes les plus peuplées, dans les *métropoles* mêmes de l'empire romain, que les apôtres fondèrent les premières églises chrétiennes. De ces églises mères la doctrine du salut se répandit sur les villes environnantes; les communautés qui s'y formèrent, les évêques qui les dirigèrent, se trouvèrent naturellement, par leur filiation spirituelle, dans un rapport de dépendance et de subordination à l'égard de l'Eglise mère. L'évêque de la métropole jouissait, par conséquent, non seulement de l'autorité d'un successeur immédiat des apôtres, mais encore de la considération due à la première Eglise de toute la province, à l'Eglise mère, qui devenait par là-même le centre de toutes les affaires ecclésiastiques importantes.

La haute considération de ces évêques fut, par conséquent, fondée dès l'origine, sur la manière dont le christianisme s'introduisit et se répandit, et elle se marqua peu à peu par la dénomination de métropolitain qu'on leur attribua. Mais comme, à dater du quatrième siècle, le nom de *métropole* fut transporté aussi à des Eglises de second rang, à cause des Eglises qui, à leur tour, en étaient devenues des filiations, il fallut naturellement que les Eglises mères proprement dites et leurs premiers pasteurs montassent d'un degré pour conserver l'ordre dans la hiérarchie, de manière que ceux-ci furent considérés comme des métropolitains de premier rang, et cette distinction s'exprima par les mots: *primat*, *exarque*. C'est dans ce sens, et comme synonyme d'*exarque*, que le métropolitain d'Alexandrie fut fréquemment nommé *archevêque*. En Occident, ce ne fut qu'à dater du deuxième siècle que le nom d'archevêque passa régulièrement à tous les métropolitains, et il se conserva invariablement depuis lors.

II. Droits des archevêques. ⁽¹⁾

1. Anciennement c'étaient des droits qu'ils exerçaient seuls ou avec le concours de conciles provinciaux. Aux droits de la première espèce (*jura propria seu reservata*) appartenaient: le droit de convoquer un concile provincial, de le présider, de proposer les résolutions sur les affaires soumises au concile, d'y promulguer les décrets; d'exercer la surveillance sur les évêques suffragants, de recevoir les accusations portées contre eux et de les juger en première instance; de connaître en instance d'appel les affaires portées devant

⁽¹⁾ Cet article a été écrit en 1886, par conséquent avant le Code de droit canonique.

la juridiction épiscopale; de suppléer aux négligences des évêques, dans les actes de leur charge, surtout de nommer, *Jure devolutionis*, aux fonctions ecclésiastiques données par les évêques contrairement aux canons et au droit; enfin de confirmer les évêques nommés ou élus dans leurs provinces, de les consacrer ou d'en recevoir le serment d'obédience canonique. Aux droits que l'Archevêque ne pouvait exercer qu'en vue et avec le concours du concile provincial (*jura communia*) appartenait: la faculté de donner des indulgences valables pour toute la province; d'exercer sur les évêques suffragants la juridiction pénale, sous réserve du recours au Pape, et le droit de les déposer, également sous la réserve de la confirmation de la sentence par le Pape.

Comme, à dater du dix-septième siècle, l'usage des conciles provinciaux tomba, peu à peu dans certains pays, les droits des archevêques, en tant qu'ils demandent le concours des conciles, restèrent suspendus, tout comme les droits qu'ils pouvaient autrefois exercer sans le concours du concile sont presque tous, peu à peu, passés au Souverain Pontife.

2. Actuellement les droits d'un archevêque sont:

a) Très restreints par rapport à la *juridiction*. L'archevêque n'a conservé que le droit de connaître en appel des affaires qui sont encore aujourd'hui de la compétence de l'évêque, et qui ont été jugées en première instance devant lui; — de veiller à l'accomplissement des prescriptions du concile de Trente, par rapport à l'institution des séminaires diocésains et à l'obligation de résidence des évêques suffragants; — de rappeler les négligents à leur devoir, et, en cas de résistance persévérante, de les dénoncer au Pape; — de même que, à la vacance d'un siège de leur province dans le cas où le chapitre ne nommerait pas, dans le temps normal, un vicaire général capitulaire et un économiste épiscopal, de faire le nécessaire par droit de dévolution. L'archevêque n'exerce plus de juridiction pénale à l'égard de son suffragant; car, même pour connaître des délits qui n'entraîneraient pas la peine de la déposition, il faudrait qu'il convoquât un concile provincial.

b) En vue du haut rang que les archevêques occupent dans la hiérarchie, ils jouissent, outre les prérogatives épiscopales ordinaires, d'autres *privileges honorifiques*, soit ecclésiastiques soit politiques. Ainsi, parmi les *insignes ecclésiastiques* qu'ils ont de plus que les évêques sont: le *pallium*, qui après avoir été, dès le cinquième siècle, une distinction spéciale de quelques métropolitains, est devenu une marque distinctive de la dignité métropolitaine, et a été depuis considéré comme le signe de l'union de l'archevêque avec le

Saint-Siège apostolique; la *croix*, que l'archevêque peut, dans les occasions solennelles et dans son diocèse, faire porter devant lui.

Quant au titre et au rang des archevêques dans l'ordre politique, ils dépendent de la constitution particulière de chaque Etat.

Ainsi dans l'Empire d'Autriche quelques-uns ont encore aujourd'hui le titre de prince, tels les archevêques de Vienne, de Salsbourg, de Prague. En Bavière et dans les provinces ecclésiastiques du Haut-Rhin, avant 1870, on leur donnait le titre d'Excellence, et ils prenaient rang après les ministres d'Etat. En Prusse, les archevêques ont le rang de premiers présidents et sont appelés Votre Grâce. En France, jusqu'à la chute du second empire, ils avaient le titre de Grandeur. Ils prenaient rang après les premiers présidents des Cours impériales. Ils avaient droit à des honneurs militaires quand ils entraient dans leur diocèse. Cinq archevêques ou évêques faisaient partie du conseil de l'instruction publique.

*Imposition du pallium à Mgr Fabre,
premier archevêque de Montréal*

•

Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec ayant accepté l'invitation que lui avait faite Sa Grandeur Mgr de Montréal de venir lui imposer le *pallium*, est arrivée mardi matin dans notre ville.

L'honneur de la première visite du cardinal, la solennelle cérémonie qui allait consacrer la dignité plus élevée de Mgr Fabre étaient deux événements glorieux, également importants. Aussi la population de Montréal s'est-elle empressée de témoigner sa reconnaissance au Cardinal et sa joie au nouvel archevêque dont depuis longtemps elle a su apprécier les mérites et que depuis longtemps elle aime et vénère.

Dès le matin une foule énorme s'est portée sur le quai où devaient débarquer Son Eminence et les prélats qui étaient venus de Québec avec elle.

Sa Grandeur Mgr de Montréal, les évêques, de nombreux membres du clergé, des délégués de diverses sociétés montèrent sur le bateau pour présenter leurs hommages à Son Eminence. Une

procession se forma ensuite pour aller du bateau au kiosque élevé sur le quai et où le Conseil de ville, le pro-maire en tête, attendait le cardinal.

Lorsque Son Eminence fut assise sous le kiosque, le pro-maire Grenier lui présenta l'adresse suivante :

Adresse des citoyens

A Son Eminence Monseigneur Elzéar Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, cardinal de la Sainte Eglise Romaine.

Eminence,

Les citoyens de Montréal s'empressent de vous offrir leurs plus respectueux hommages et l'expression de la joie profonde qu'ils ressentent de votre visite.

Le glorieux Pontife régnant, Sa Sainteté Léon XIII, en vous appelant à la haute dignité de Prince de l'Eglise, en même temps qu'il vous récompensait d'une carrière épiscopale déjà longue et pleine de mérites, a donné une nouvelle preuve de sa sollicitude pour un pays dont l'importance, au point de vue religieux, comme à tant d'autres égards, augmente si rapidement.

Tous les habitants du Canada se réjouissent de ce grand, de cet heureux événement, qui, coïncidant avec tant d'autres, marque plus encore peut-être qu'aucun d'eux, la place que nous devons occuper dans l'Empire Britannique sur ce continent, et nous fait entrevoir les hautes destinées auxquelles nous devons aspirer.

L'éclat de cette rare distinction ne manquera pas de jeter sur l'Eglise de Québec, la mère de tant d'autres églises, se joint en ce moment à celui de la nouvelle dignité dont vous apportez les insignes au vénéré Pasteur de ce diocèse.

Tant de faveurs accordées simultanément à notre pays, dans votre personne et dans celle de vos dignes collaborateurs, les archevêques de Montréal et d'Ottawa, doivent nous engager à remercier le ciel et à prier avec ferveur pour la conservation et l'accroissement de la foi et des vertus qui l'accompagnent, seules véritables sources de grandeur et de prospérité pour les peuples.

Daignez, Eminence, agréer les vœux que nous formons pour votre bonheur et pour le succès de toutes vos entreprises.

JACQUES GRENIER,

Maire suppléant.

A. GOSSELIN,

Assistant-greffier de la Cité.

Après la réponse de Son Eminence, M. Dowd, curé de Saint-Patrice, donna lecture d'une adresse en anglais au nom des citoyens des paroisses irlandaises. Le cardinal, répondant en anglais, exprima ses remerciements et sa reconnaissance aux catholiques irlandais de Montréal. Il a toujours eu un intérêt tout spécial pour la nation irlandaise qui, malgré tant d'années de souffrance et de persécution, a toujours montré un si ferme attachement au Saint-Siège. L'adresse, qu'on vient de lui présenter, prouve qu'ici dans cette nouvelle patrie ils sont restés fidèles aux traditions de leurs pères.

La procession se forma alors pour se rendre à Notre-Dame. En tête s'avançaient les hommes de police, puis les pompiers, des délégués de diverses sociétés, des sections de la société de Saint-Jean-Baptiste, le 65^e bataillon qui formait la haie de chaque côté de la rue. Trois zouaves pontificaux dont un portait le drapeau du Pape venaient ensuite, et après eux les professeurs de l'université conduits par le vice-recteur et les doyens. Les échevins précédaient la première voiture où se trouvait le cardinal.

Dans cette voiture à quatre chevaux Son Eminence occupait la droite ayant à ses côtés Sa Grandeur l'archevêque de Montréal et en face d'elle le pro-maire. Des voitures contenant les autres prélats suivaient. Les zouaves pontificaux formaient la garde d'honneur autour de la voiture de Son Eminence et des autres évêques.

* * *

Après quelques minutes passées au séminaire, le clergé, croix en tête, se rendit à Notre-Dame. Son Eminence ouvrait la marche des prélats. Arrivé au péristyle de l'église M. Maréchal, vicaire général du diocèse de Montréal, présenta au cardinal l'adresse suivante :

A Son Eminence E. Alexandre Taschereau, cardinal de la Sainte Eglise Romaine, archevêque de Québec.

Eminence,

La grande cité catholique de Montréal se trouve profondément émue d'être la première à recevoir Votre Visite, depuis que vous êtes revêtu des insignes du Cardinalat. Le clergé sentant plus que jamais s'éveiller son inaltérable attachement au Saint-Siège, s'empresse d'offrir ses humbles hommages et ses respectueuses félicitations à Votre Eminence, et il vient saluer en elle, avec vénération, l'un des Princes de la Cour Pontificale, l'un des membres du Sacré-Collège, l'un de ceux, qui rangés dans le sénat apostolique, doivent partager avec le Vicaire de Jésus-Christ, le gouvernement de l'Eglise universelle et que leur dignité, la plus haute, aux yeux de la foi, après celle des Papes, désigne pour choisir les successeurs infailibles de Pierre.

Ainsi que nous l'entendions, il n'y a que quelques jours, de la bouche du Délégué Pontifical, l'incomparable Léon XIII, ce Pape dont les oeuvres, les lumières et la sagesse remplissent le monde d'étonnement, a voulu, Eminence, en vous appelant à monter sur les degrés de son trône apostolique, reconnaître les vertus qui brillent en vous et la science dont vous êtes orné. Mais il a, en même temps, exalté par là toute notre nationalité, puisque c'est sur l'un des enfants du Canada que cette admirable gloire s'est reposée.

Cette pensée, Eminence, remplit nos cœurs d'une des joies les plus sensibles. Votre dignité cardinalice est pour nous, de la part du S. Pontife, comme le don d'un amour paternel, le riche présent du Père commun des catholiques à des fils dévoués, le beau témoignage rendu à la foi inaltérable du Canada, à son obéissance au Saint-Siège, à son constant dévouement à la sainte Eglise romaine.

Nous sommes heureux de songer que le Canada, si modeste à son origine, si éprouvé dès son existence, commence à manifester sa féconde vitalité dans l'Eglise de Jésus-Christ, qu'il a maintenant son rang marqué parmi les nations catholiques et surtout qu'il occupe une place d'honneur dans l'estime et dans les affections du Vicaire de Jésus-Christ. C'est tout le passé de notre histoire que glorifie ainsi la plus haute autorité de l'univers, et c'est aussi tout notre avenir plein d'espérance que cette autorité nous montre inséparablement lié aux destinées immortelles de la chaire de vérité.

Mais ce qui accroît encore l'éclat de cette fête, c'est l'admirable spectacle qu'offre, en ce jour, dans cette ville de Marie, en présence d'illustres prélats, archevêques et évêques, accourus, soit des extrémités du Nord-ouest, soit des bouches du Mississipi, contrées jadis dans les limites de l'antique église de Québec. Ce qui, dis-je, excite notre admiration, c'est la rencontre, à jamais mémorable, du premier cardinal canadien, remettant les insignes de sa dignité au premier archevêque de Montréal. Quel honneur pour cette Eglise, quel bonheur pour tous ses enfants, et aussi quel espoir pour l'avenir, de voir l'éclat de la pompe romaine se répandre ainsi sur le siège naissant des archevêques de Montréal.

A nos félicitations et à nos hommages se joignent nos sincères remerciements. Merci, Eminence, pour avoir répondu avec tant de bienveillance à l'invitation qui vous a été faite de venir imposer à un Pontife que nous vénérons et que nous aimons, les insignes de la dignité plus élevée qu'il occupera désormais dans l'Eglise de Dieu, et d'honorer la ville de Marie de votre première visite comme Cardinal, et de répandre sur la métropole du Canada les prémices des bénédictions plus abondantes, attachées à votre éminente dignité.

Merci, illustres Prélats, de la solennité que vous ajoutez par votre auguste présence, à une cérémonie déjà chère aux fidèles et surtout au clergé de Montréal et du diocèse. Veuillez agréer l'hommage de leur gratitude dont je me fais le fidèle interprète.

Nous voulons surtout que les vifs sentiments, qui débordent de tous les coeurs, aillent jusqu'au Vatican et disent au Saint Père combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir donné en même temps et un Cardinal à l'antique église de Québec, la mère de tant d'autres églises, et deux archevêques, l'un à Montréal, sans égale par ses grandes ressources et ses grandes oeuvres, et l'autre à Ottawa, la florissante capitale de la Puissance. Et le comble de nos vœux sera que Sa Sainteté accepte en retour de si magnifiques bienfaits, l'assurance filiale de notre entière et sincère soumission à l'enseignement du S. Pontife et de notre éternel dévouement au siège apostolique.

Après la réponse de Son Eminence, la procession entra dans l'église au son des cloches et de l'orgue jouant une marche solennelle. La foule était si grande à ce moment qu'après l'entrée de la procession les portes furent forcées et dans un instant l'église fut absolument pleine. Malgré cette énorme affluence le sentiment religieux est si profondément enraciné dans notre population qu'il n'y eut ni cri, ni désordre.

* * *

Notre-Dame était sobrement, mais élégamment décorée avec des draperies aux couleurs papales et cardinalices, avec des drapeaux au milieu desquels le drapeau du Pape avait la première place, avec des cartouches et des médaillons aux armes du Pape, et du cardinal et de l'archevêque de Montréal. L'aspect de cette église d'une si grande richesses était magnifique; magnifique surtout était le spectacle donné par cette multitude pieuse, recueillie, et vivement impressionnée par la solennité de la cérémonie.

Son Eminence allait célébrer le saint sacrifice; elle prit place sur le trône, ayant pour prêtre-assistant M. le grand-vicaire Légaré et pour diacres d'honneur MM. les abbés Marois et Gagnon. M. Parent, du grand séminaire, agissait comme maître des cérémonies. Les prélats étaient assis des deux côtés du chœur, Mgr l'archevêque de Montréal occupant la première place du côté de l'Évangile et faisant face à Mgr l'archevêque de Toronto.

Devant le balustre se placèrent le maire et les échevins, l'université Laval, les délégués des diverses sociétés, les officiers du 65^e, les zouaves pontificaux.

Sur la demande de Mgr de Montréal, la messe chantée fut la messe du second ton qui avait été exécutée lors de sa consécration épiscopale.

Après l'Évangile, Sa Grandeur Mgr C. P. Maes, évêques de Covington, monta en chaire et fit le sermon de circonstance.

La messe terminée, Son Eminence revêtit l'amict, l'étole, la chape et la mitre et s'assit sur un fauteuil devant l'autel. Pendant ce temps M. le curé Sentenne, en chaire, donnait lecture en latin et en français du bref apostolique érigeant le siège de Montréal en archevêché. Quand cette lecture fut terminée, l'archevêque de Montréal, revêtu des ornements pontificaux à l'exception de la mitre et des gants, entra du côté de l'Épître, accompagné de M. Maréchal, vicaire-général, et de M. Colin, supérieur du Séminaire. Debout en face du cardinal Sa Grandeur prêta, suivant le Pontifical, le serment de fidélité.

Le cardinal prit alors sur l'autel le *pallium* et le plaça sur les épaules du nouvel archevêque en prononçant les paroles suivantes :

« En l'honneur du Dieu tout-puissant, de la Bienheureuse Vierge Marie, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, de l'Église romaine et de l'Église de Montréal, qui vous est confiée, nous vous transmettons un *pallium*, pris au corps de saint Pierre comme signe de la plénitude de la dignité pontificale, en sus des droits archiépiscopaux, afin que vous vous en serviez els jours qui sont marqués dans les privilèges concédés par le Saint-Siège ».

Mgr Fabre, revêtu du *pallium*, monta à l'autel et donna au peuple la bénédiction solennelle.

La procession se forma comme avant la messe et rentra au séminaire au chant de l'*Ave Maris stella* chanté par le chœur et les fidèles.

Plus de cinq cents prêtres du diocèse de Montréal, des diocèses voisins et même des États-Unis se trouvaient à Notre-Dame, au chœur, dans les jubés, dans les chapelles latérales, à l'orgue.

Malgré la longueur de la cérémonie, — plus de deux heures et demie, — la foule n'a pas cessé un instant d'être attentive et de suivre avec le plus vif intérêt et le recueillement le plus grand les diverses parties qui se déroulaient devant elle. Le sermon a été

écouté avec l'attention la plus soutenue et a produit une grande impression quand l'orateur sacré a fait un si magnifique tableau de l'ancienne France et a fait pressentir à notre jeune Canada la mission que Dieu lui destine sur cette terre d'Amérique.

* * *

La foule qui n'avait pu entrer à l'église stationnait sur la place pour voir les vingt-trois archevêques ou évêques qui accompagnaient Son Eminence et Sa Grandeur Mgr de Montréal, et recevoir leur bénédiction. Elle les a attendus, faisant la haie, pour les voir de nouveau quand Nos Seigneurs se sont rendus au Cabinet de lecture où avait lieu le banquet.

Le Cabinet de lecture était richement décoré de drapeaux, de banderolles, d'écussons aux armes du Pape, de Son Eminence et du nouvel archevêque. Dans le fond de la salle se trouvait un buste de Sa Sainteté derrière la table en fer à cheval où allaient se placer les Prélats. Son Eminence la présidait, ayant à sa droite l'archevêque de Montréal et à sa gauche l'archevêque de Toronto. M. Colin, supérieur du Séminaire, était en face de Son Eminence.

A de nombreuses tables, garnissant toute la vaste salle du cabinet de lecture, avaient pris place tous les prêtres, hôtes du Séminaire.

L'Harmonie de Montréal a joué pendant le banquet les meilleurs morceaux de son répertoire.

* * *

A quatre heures eut lieu la réception des citoyens de Montréal par Son Eminence et l'archevêque de Montréal.

Dès que, ces jours derniers, le pro-maire, M. Grenier et les échevins eurent appris que cette réception devait avoir lieu, ils s'empressèrent d'offrir à l'archevêque les salons de l'hôtel de ville, voulant ainsi montrer combien la cité était honorée par la visite du cardinal, combien elle était joyeuse et fière de la nouvelle dignité qui faisait de son évêque le premier archevêque de Montréal, et prouver le respect profond de la ville pour les autorités religieuses et son union intime pour le clergé.

C'est dans la salle du conseil, sur un trône décoré avec une élégance du meilleur goût que prirent place Son Eminence et l'archevêque de Montréal.

Là pendant plus de deux heures vinrent s'incliner devant les deux prélats les évêques visiteurs, l'Université Laval qui présenta une adresse et la grande majorité des habitants de Montréal sans

acceptation de religion et de nationalité: juges, magistrats, hommes de profession libérale, citoyens éminents, négociants, artisans, tous avaient tenu à honneur d'être présentés à ce prince de l'Eglise, à ce premier archevêque de la ville de Marie. Tous aussi félicitaient le maire et les échevins d'avoir si bien rendu la pensée de la population en honorant, comme ils le faisaient, ces représentants autorisés du vicaire de Jésus-Christ.

Cette fête religieuse, fête nationale aussi, comme toutes les fêtes au Canada, touchait à sa fin. Son dénouement a été magnifique: illuminations splendides et nombreuses, feu d'artifice grandiose, comme on n'en avait pas encore vu à Montréal, foule innombrable et paisible parcourant les rues et remplissant la vaste place Dominion.

Son Eminence et les évêques, qui, dans la soirée, parcoururent en voiture les rues de la ville, furent émerveillés de la splendeur des illuminations et surtout profondément touchés des marques de respect et d'affection dont ils furent l'objet sur tout leur parcours.

C'était, au dire de plusieurs prélats, un spectacle unique au monde, et qu'on ne pouvait comparer qu'aux grandes solennités de la Ville Eternelle, lorsqu'elle était encore sous la douce autorité des Papes.

Cette appréciation des prélats, appréciation si flatteuse pour la population de Montréal et du Canada (car pareil spectacle s'est produit à Québec et à Ottawa), est le commentaire le plus élogieux des fêtes qui viennent d'avoir lieu.

Québec, Montréal, Ottawa, ont prouvé une fois de plus que leurs habitants n'ont pas dégénéré des vertus de leurs ancêtres. Comme eux ils aiment et chérissent leur clergé, leurs pasteurs; comme eux ils ont une foi robuste et une piété sincère; comme eux, gouvernants et gouvernés, hommes des hautes classes et des positions les plus humbles, ils s'inclinent sous l'autorité salulaire de la sainte Eglise, enfin ils se proclament avec fierté les fils soumis du vicaire de Jésus-Christ, le glorieux, l'immortel Léon XIII.

* * *

Voici les noms des prélats présents à l'imposition du *pallium*:
Son Eminence le cardinal Taschereau.

Archevêques: NN. SS. Fabre, de Montréal; Lynch, de Toronto; Leray, Nouvelle-Orléans; Taché, St-Boniface; Gross, Orégon City; Duhamel, Ottawa.

Evêques: De Goesbriand, Burlington; McIntyre, Charlottetown; Rogers, Chatham; Conroy, Curium; Langevin, Rimouski; Walsh, London; O'Hara, Scranton; Mahoney, Eudocia; Wadhams, Ogdensburg; A. Racine, Sherbrooke; Moreau, Saint-Hyacinthe; Cleary, Kingston; Lorrain, Cythère; Carbery, Hamilton; Maes, Covington; Gravel, Nicolet.

Mgr N. O'Brien, ablégat de Sa Sainteté auprès de Son Eminence le cardinal Taschereau.

* * *

Chronique diocésaine et provinciale



Nous recevons communication de la lettre suivante:

« Montréal, 28 juillet 1886.

« Monseigneur l'archevêque de Montréal me charge de présenter ses remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont contribué, hier, à la réception de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec, et au succès de la fête de la remise du *Pallium*.

« Sa Grandeur rend ses actions de grâces aux messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice, qui ont accordé une hospitalité si magnifique à tous les membres du clergé; à monsieur le curé de Notre-Dame, dont le zèle a été pour beaucoup dans le succès de cette démonstration; à monsieur le pro-maire et à Messieurs les membres du Conseil de ville, qui se sont fait un honneur de prêter les splendides salles de l'Hôtel de ville, pour la réception de Son Eminence et de Sa Grandeur, et qui ont fourni la large part aux décorations du jour et aux illuminations de la soirée, (notamment le feu d'artifice de la place Dominion, dû à ces messieurs, et qui a été un véritable succès); aux communautés religieuses, dont les appartements ont été mis à la disposition de Nos Seigneurs les évêques étrangers; et enfin à tous les citoyens de la ville de Montréal, qui ont montré, par leur noble conduite, et par les illuminations et décorations de leurs demeures, toute la part qu'ils prenaient à cette fête, dont le souvenir durera longtemps en cette cité. A tous donc Sa Grandeur offre les sentiments de la plus profonde gratitude.

« La fête d'hier fait honneur à Montréal; c'est une preuve entre tant d'autres, de la bonne harmonie qui y règne, et de la vénération que l'on y garde pour les autorités.

L. D. A. MARÉCHAL, V.G. »

Plusieurs adresses de félicitations ont été présentées ces jours derniers à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal par les conseillers municipaux de Sorel au nom des citoyens catholiques de la ville; par le conseil de la congrégation des hommes de Ville-Marie (congrégation de la Ste-Vierge).

Au nombre des cadeaux reçus par Sa Grandeur à l'occasion de son élévation à la dignité d'Archevêque, on remarque des couverts en argent offerts par les professeurs de la succursale de l'Université Laval.

Une très belle croix archiépiscopale, en bronze doré, donnée par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame.

Trois épingles pour attacher le *pallium*, don de M. le juge Berthelot; une de ces épingles porte une pierre précieuse, Feldspath, qui symbolise la Foi, *Fides*; l'autre une pierre précieuse, Chryso-prase, symbole de la Charité, *Caritas*; la troisième, un saphir symbolisant l'Espérance, *Spes*.

Un magnifique lustre à gaz, présent des propriétaires de bancs à la Cathédrale, qui orne le grand salon de l'archevêché.

Une mitre d'un grand prix, donnée par les élèves du Grand Séminaire de Montréal. Sa Grandeur portait cette mitre à l'imposition du *pallium*.

La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ de Louis Veillot, présent de Sa Grandeur Mgr d'Halifax.

Un calice et des burettes offerts par la paroisse de Lachine.

Des sandales rouges et blanches, hommages des Soeurs de Sainte-Anne de Lachine.

Plusieurs sommes d'argent, présents de divers donateurs, et diverses pièces d'argenterie.

Mandement

de Mgr l'Archevêque de Montréal

annonçant l'érection du siège de Montréal en archevêché.

Edouard-Charles Fabre, par la grâce de Dieu et du siège apostolique, archevêque de Montréal, etc., etc.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de l'archidiocèse de Montréal, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Par deux Brefs en date du 13 mai 1836, Grégoire XVI, de sainte mémoire, érigeait la ville et district de Montréal, en Bas-Canada, qu'il démembraait du diocèse de Québec, en évêché séparé, et mettait à la tête de ce nouveau territoire l'Illme et Rvdme Mgr J.-J. Lartigue, qui devint ainsi le premier évêque de Montréal.

Déjà cet homme illustre et distingué, dont le souvenir est encore vivace au milieu de nous et dont le nom restera éternellement attaché à ce siège de Montréal, comme celui de son fondateur et de son premier Pasteur, avait versé bien des sueurs à cultiver, sous la juridiction de Mgr l'évêque de Québec, cette partie de la vigne du Seigneur, et sous le titre d'évêque de Telmesse, il avait jeté les bases de l'évêché de Montréal.

En 1840, 19 avril, le Seigneur rappela à lui « le premier des « évêques de Montréal, que l'histoire placera sans doute à un rang « bien élevé parmi les Pontifes, qui ont illustré la chaire épiscopale « sur ce continent ».¹

Mais avant de descendre dans la tombe, il avait, en 1837, obtenu pour coadjuteur celui que vous avez tous connu, Nos Très Chers Frères, et qui devait, pour un long règne sur le siège de Montréal, laisser une mémoire aussi impérissable que les oeuvres qu'il a créées ou qui se sont développées d'une manière prodigieuse pendant son fructueux épiscopat. Nous avons nommé Mgr Ignace Bourget, qui succéda, comme second évêque de Montréal, à Mgr Lartigue, en avril 1840; et depuis cette date jusqu'au jour où il prit un repos sollicité du Saint-Siège à plusieurs reprises, le 11 mai 1876, Notre illustre prédécesseur, pendant trente-six années d'un apostolat remarquable par une activité incessante, par des oeuvres nombreuses, salutaires et florissantes, par des réformes, dont on sent maintenant l'à-propos, par l'exercice de toutes les vertus qui dis-

tinguent les saints Pasteurs, Notre illustre prédécesseur, disons-Nous, s'est acquis une gloire immortelle.

La tombe, qui s'est fermée sur ses dépouilles mortelles, le 12 juin 1885, et qui cache à nos yeux les restes de l'Archevêque de Marianopolis, n'est pas devenue muette, et le nom de l'illustre prélat reste gravé dans tous les coeurs comme son souvenir est aussi présent à tous les esprits.

C'est à ces deux hommes illustres que Nous devons, après le Saint-Siège et le Vicaire de Jésus-Christ, la prospérité et le développement extraordinaire qu'a pris le siège épiscopal de Montréal.

Cinquante ans à peine depuis son origine, et ce grain de sénevé, planté dans le champ du Père de famille, arrosé des pluies du ciel, soutenu par la Providence au milieu des tempêtes et des revers, qui l'ont souvent assailli, est devenu un grand arbre, un arbre magnifique, qui protège sous son ombre un vaste territoire et une nombreuse population de fidèles.

Cet arbre même a pu donner des rejetons qui, transplantés et nourris par des mains vigilantes, sont devenus à leur tour de grands arbres: nous voulons nommer les diocèses de St-Hyacinthe et une partie notable des diocèses d'Ottawa et Sherbrooke et du Vicariat de Pontiac, détachés du diocèse de Montréal, et qui sont maintenant prospères et florissants.

Ici, Nos Très Chers Frères, arrêtons-nous un instant pour bénir la divine Providence; remercions la main toute-puissante du Créateur; remercions le Pontife suprême, le Vicaire de Jésus-Christ; entonnons le cantique d'actions de grâces au Seigneur pour les bienfaits qu'il n'a cessé de déverser par torrents sur nous, sur notre pays, sur le diocèse, auquel nous appartenons.

Il y a du prodige dans ce développement extraordinaire et du siège de Montréal et des autres sièges épiscopaux de cette province. et ce prodige est encore plus frappant, nous croyons pouvoir le dire en toute sincérité et toute justice, pour le siège de Montréal. Chacun n'a qu'à regarder autour de soi, soit dans la ville, soit dans les campagnes de Montréal, pour constater par lui-même ces progrès rapides, ces accroissements frappants sous tous les rapports, mais surtout sous le côté religieux, dont nous sommes redevables à la bonté de la divine Providence. « *Misericordias Domini in aeternum cantabo* », nous chanterons éternellement les louanges du Seigneur avec le Psalmiste: « *Visitavit et fecit redemptionem plebis suae* ».

¹ Extrait des Mélanges religieux.

Le Seigneur nous a visités, ou mieux, il est toujours demeuré au milieu de nous, et sa présence a été accompagnée des fruits les plus salutaires: il nous a aimés, il nous a comblés des bienfaits de la rédemption, et sa main nous a visiblement conduits dans cette voie de progrès religieux, qui fait l'admiration du monde entier, et que Notre Saint Père Léon XIII signalait dans son allocution au dernier consistoire.

Mais la Providence vient Nous accorder, Nos Très Chers Frères, une nouvelle faveur. Déjà la voix publique a porté à votre connaissance cette grâce insigne, que le Vicaire de Jésus-Christ vient de décerner au siège de Montréal: *le Souverain Pontife a érigé en archevêché le diocèse de Montréal*, et c'est cette nouvelle que nous venons au jourd'hui officiellement vous annoncer.

Sainte Vierge, patronne de Ville-Marie, c'est à votre protection, à votre sollicitude pour la ville, qui porte votre nom, à votre bonté pour le diocèse, qui vous est si dévoué, que Nous sommes redevables de cette insigne faveur, Nous vous en remercions de tout coeur et de toute âme.

Nous sentons, Nos Très Chers Frères, avant de vous entretenir de ce nouveau sujet, le besoin de rendre au ciel de solennelles actions de grâce; car, plus nous avançons dans le temps, et plus il plaît à la divine Providence de nous donner des marques visibles de sa protection spéciale sur cette ville et ce diocèse; en conséquence, notre reconnaissance doit grandir avec les bienfaits, qui nous sont dispensé d'une manière si large et si abondante, par la main de Dieu et l'entremise du Vicaire de Jésus-Christ.

Il a donc plu au Souverain Pontife d'élever à un rang plus élevé dans la hiérarchie ecclésiastique celui qui vous adresse ces paroles, celui qui est votre Père spirituel et votre Pasteur. Malgré son indignité, il passe au rang d'archevêque de Montréal et de la nouvelle Province Ecclésiastique de Montréal, et ses faibles épaules auront à supporter le poids d'une juridiction plus étendue, car ce surcroît d'honneur apporte une augmentation de charge spirituelle.

Sans doute nous espérons fermement que le bon Dieu, en nous appelant à porter une responsabilité plus grande, nous ménage des grâces en proportion: cependant nous avons besoin du secours de vos prières pour en obtenir ces grâces, qui nous sont nécessaires, et nous vous exhortons dans le Seigneur à prier instamment pour votre Pasteur.

L'honneur, qui revient au diocèse de Montréal, rejaillit sur vous tous, Nos Très Chers Frères, notre diocèse est signalé à l'atten-

tion du monde chrétien, par cette grâce, que le Souverain Pontife a jugé opportun de lui octroyer. Vous vous en réjouirez donc, et vous en remercirez Dieu avec nous. Mais ne laissez pas, au milieu de l'expression de votre joie de considérer que la divine Providence doit avoir eu ses vues et ses desseins en nous honorant de la manière qu'elle l'a fait et faisons tout en notre pouvoir pour nous y conformer.

Sachons donc tous tant que nous sommes, nous serrer de plus en plus autour de nos Evêques et, suivant les volontés de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, rappelons-nous toujours que c'est d'eux que nous devons prendre le mot d'ordre pour toute lutte en faveur de la religion, ou de ce qui touche aux intérêts religieux; rappelons-nous que la charité nous fait un devoir de mettre de côté toute aigreur, toute rancune qu'auraient pu engendrer les combats du passé, que nous sommes tous frères et que nous n'avons qu'un seul et même père, qui est Jésus-Christ; n'oublions pas que le St-Siège, en formant des groupes séparés de diocèses trop étendus pour rester sous la direction d'un seul, n'entend pas nous séparer de toute manière; sachons qu'il veut que l'union règne entre tous et que tous se prêtent un mutuel secours dans les choses qui concernent le bien général.

Nous marcherons donc unis ensemble, et, comme la métropole dont nous sommes détachés et la nouvelle métropole à laquelle nous appartenons maintenant, ont des intérêts communs, loin de nous jalouser les uns les autres nous nous montrerons plutôt dévoués les uns aux autres, comme il convient à de véritables enfants non seulement d'une même Eglise, mais encore d'une même nation, d'un même pays.

Ici, nous croyons être l'écho de vos sentiments en rendant à notre Eglise-Mère en cette province du Bas-Canada, à l'Eglise Métropolitaine de Québec, les actions de grâces auxquelles elle a droit, et en payant un tribut de reconnaissance aux évêques et archevêques de Québec pour les sollicitudes qu'ils ont eues dans le passé pour notre diocèse et pour les diocèses qui vont faire partie de la nouvelle province de Montréal. Nous resterons les enfants reconnaissants de l'antique métropole.

Prions tous, Nos Très Chers Frères, pour que cette nouvelle dispositions des évêques du Bas-Canada ait des effets salutaires, et que le bien des âmes, l'honneur de la religion et notre sanctification à tous en soient le résultat le plus immédiat.

Prions pour le Souverain Pontife, notre chef, avec lequel nous venons de contracter des liens encore plus resserrés, et demandons au

Seigneur qu'il compense, même en ce monde, son Vicaire pour sa sollicitude et sa bienveillance à notre égard.

Prions pour nos Evêques, afin que leur mission soit fructueuse pour le salut des fidèles confiés à leur sollicitude, et afin que l'Esprit-Saint dirige chacun de leurs pas et de leurs démarches, et qu'ils suivent le même sentier de la justice, qui est celui de la paix, de l'union, de la concorde et de la charité.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé, statué, ordonné, réglons, statuons, ordonnons ce qui suit:

1° Le dimanche, qui suivra le 22 juillet, jour où aura lieu la remise du *Pallium*, on chantera un *Te Deum* d'actions de grâces, au salut du Saint-Sacrement, dans toutes les églises paroissiales, et dans toutes les chapelles du diocèse.

2° On remplacera à partir de la réception de la présente, l'oraison « *Proquâcumque necessitate* » par l'oraison « *Pro gratiarum Actione* », jusqu'à la fin du mois d'août prochain.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles publiques, ainsi qu'au chapitre des communautés religieuses de l'archidiocèse de Montréal le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, à l'archevêché, sous Notre Seing et sceau, et le contreseing de Notre chancelier ce 25^e jour de juin, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

EDOUARD-CHS, *Arch. élu de Montréal.*

Par mandement de Monseigneur,
T. HAREL, *Ptre, Chancelier.*



Aujourd'hui

Sermon de M. le Chanoine A. Harbour

À LA BASILIQUE-CATHÉDRALE

À L'OCCASION DU CENTENAIRE DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

LE 14 MAI 1936

Excellences,¹

Mes Frères,

L'église de Montréal célèbre son centenaire: le décret d'érection du diocèse par S. S. Grégoire XVI est du 13 mai 1836. Et c'est un événement considérable pour nous sans doute mais aussi pour toute l'Eglise du Christ. Plaçons-nous d'abord sur ces hauteurs et demandons-nous ce que c'est que la doctrine du corps mystique du Christ. C'est l'admirable synthèse, si chère aux chrétiens des premiers temps et aux âmes saintes de toujours, dans laquelle S. Paul représente l'Eglise comme un vaste organisme aux membres multiples, subordonnés les uns aux autres, coordonnés les uns avec les autres, vivant de la vie du Christ, tendant sans arrêt vers cette plénitude qui est la mesure parfaite du Christ. (Eph. 1, 5-16.)

Notre-Seigneur est venu, Mes Frères, annoncé par les prophètes, figuré par les patriarches, non seulement pour détruire le péché mais pour répandre la vie à profusion « ut vitam habeant et

¹ Outre S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur qui assistait au trône et S. E. Mgr Deschamps, évêque-auxiliaire qui célébrait la pontificale, il y avait au chœur LL. EE. NN. SS. Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface; Limoges, évêque de Mont-Laurier; Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe; Papineau, de Joliette; Guy, de Grouard; Melanson, de Gravelbourg; Desmarais, auxiliaire de Saint-Hyacinthe; Forget, évêque de Saint-Jean.

abundantius habeant ». Et quand selon les desseins de son Père, son rôle terrestre fut terminé, il remonta au ciel. Mais il avait laissé une organisation immortelle en charge de son oeuvre, l'Eglise, avec laquelle il promit de demeurer jusqu'à la fin des temps. « *Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos . . . et ego vobiscum sum usque ad consummationem saeculi*. Allez, enseignez, baptisez, et moi je reste avec vous jusqu'à la fin des temps. » — A qui le Maître faisait-il ces promesses? Aux douze apôtres et à leurs successeurs jusqu'à la fin des temps, les évêques de la sainte Eglise sous tous les cioux et dans tous les climats, jusqu'aux extrémités de la terre.

Et, Mes Frères, s'est-elle suffisamment accomplie cette grande prophétie? Partie de Jérusalem au lendemain de la Pentecôte, la diffusion conquérante de l'Eglise, par les apôtres, apparaît à travers l'histoire et à distance comme une marche triomphale. Les successeurs des apôtres continuent leurs travaux, leurs luttes, leurs victoires, et bientôt l'Asie, l'Afrique et l'Europe ne suffisent plus à leur zèle, ils franchissent les mers et les voici sur le monde nouveau. La parole du prophète royal s'est réalisée: *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terrae verba eorum*.

Voilà, Mes Frères, les deux grandes idées qu'il importe de retenir: La vie du Christ est sur la terre pour nous, à notre disposition, et c'est l'Eglise qui est l'organisation chargée de la répandre.

Or, Mes Frères, on peut dire que tout cela s'opère autour de l'Eucharistie et par l'Eucharistie qui est la présence réelle et la vie réelle de Jésus-Christ sur la terre, qui est le sacrifice perpétuel de la rédemption par la Croix. Et encore que dans le corps mystique du Christ il y ait d'autres artères qui communiquent la vie de la tête aux membres et du coeur jusqu'aux extrémités, il faut bien admettre que la vie et l'abondance de vie n'est normale que par la distribution de la chair et du sang du Christ: « car ma chair, dit-il, est réellement une nourriture et mon sang réellement un breuvage, et celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie en lui ».

* * *

Permettez maintenant, Mes Frères, que je vous transporte en une île du Nouveau Monde qu'on reconnaît être, là-bas en France, « le centre du Canada » mais qui est encore inculte, inhabitée, inconnue du grand nombre.

Nous sommes au mois de mai 1642. Les premiers colons, des chrétiens authentiques comme ceux de l'Eglise primitive, viennent d'arriver sur cette terre vierge; le Père Vimont y a dit la première messe et une piété ingénue a placé devant la sainte Réserve une am-

poule de verre, remplie de mouches à feu, en guise de veilleuse devant le Très Saint Sacrement. C'est le premier contact de l'Eglise et de la vie du Christ avec notre terre de Montréal: il se fait par l'Eucharistie.

Depuis lors des siècles ont passé; trois cents ans se sont écoulés. Mais aussi quelle magnifique floraison! Un diocèse a surgi qui, en se divisant, a donné naissance à cinq ou sept autres. Et c'est de ce jour, dont nous célébrons le centième anniversaire en ce moment, que date l'essor organisé de l'Eglise du Christ dans notre région.

Aujourd'hui Montréal est une Eglise immense, prospère, débordante de vie surnaturelle. La ville, à elle seule, comprend 114 paroisses, ce qui veut dire autant de centres de vie eucharistique, de vie du Christ, et chacun sait qu'il existe un nombre presque aussi considérable de chapelle de communautés.

Il est deux endroits, Mes Frères, d'où, pour ma part, j'aime contempler notre grande ville: l'observatoire du Mont-Royal ou bien l'une des arches du pont Jacques-Cartier. Ce sont deux aspects différents d'un beau spectacle; mais pour le moment partons du fleuve et laissons notre regard s'élever vers la montagne qui, depuis le grand Congrès de 1910, est devenue comme un ostensor du Très Saint Sacrement, et de là, Mes Frères, je voudrais vous faire voir comme une réplique de la grande fresque de Raphaël: « *la dispute du Très Saint-Sacrement* ». Je ne retiens en ce moment que la partie terrestre représentée dans ce chef-d'oeuvre: au centre l'Hos-tie sainte et c'est notre Mont-Royal qui lui sert de reposoir et, de chaque côté, à la place des docteurs, des évêques et des Papes qui font hémicycle auprès du Très Saint Sacrement, c'est la double et triple haie de nos clochers et de nos campaniles, de nos dômes et de nos tours d'églises. Ce n'est plus une somme théologique mais un cantique de pierre et de brique dont chaque couplet est une église ou une chapelle, un monastère ou un couvent, un noviciat ou un collège.

Ces maisons, Mes Frères, sont desservies par 1350 prêtres, 1800 religieux et 8500 religieuses. Il y a environ 180,000 enfants dans les écoles primaires; 4000 dans les collèges classiques et 7500 à l'Université. Nous avons dans le diocèse une population de près de 800,000 catholiques.

Des hôpitaux, le grand souci des fondateurs de cette ville, s'élèvent en nombre suffisant pour répondre au moins aux besoins ordinaires. Il n'est pas d'âge de la vie ni de misère humaine dont on ne se préoccupe, par des oeuvres diverses, depuis les crèches jusqu'aux ailes de vieillards, en passant par les oeuvres de jeunesse et celles d'assistance comme notre admirable St-Vincent-de-Paul et

la non moins admirable Assistance Maternelle. Je n'entreprendrai pas de faire une énumération complète des oeuvres de notre beau et grand diocèse: oeuvres de piété, telles les confréries si méritantes pour chaque catégorie de fidèles dans les paroisses, oeuvres de charité, oeuvres d'assistance, oeuvres professionnelles et oeuvres de spécialisation dans l'assistance et l'hospitalisation, oeuvres missionnaires, oeuvres d'apostolat et d'action catholique: toute cette vaste organisation spirituelle est comme une immense ruche bourdonnante, sous le soleil du bon Dieu.

Et je n'ai parlé que de notre ville. Il y a aussi toute la délicieuse campagne de chez nous, organisée elle aussi sur le plan catholique des commandements de Dieu et de la fréquentation des sacrements, avec les flèches de ses églises distribuées de distance en distance et dont chacune semble « un doigt levé pour indiquer le ciel »; spectacle et population si sains, si sympathiques et si bons qu'ils arrachaient naguère à un visiteur illustre cette exclamation que tout le monde a répété depuis: « peuple au coeur d'or et aux clochers d'argent »!

Je n'ai rien dit non plus des diocèses prospères qui se sont détachés de nous un peu comme des enfants qui, lorsqu'ils ont atteint leur majorité quittent le toit paternel pour s'établir, mais gardent au meilleur de leur âme des sentiments d'affection et d'attachement pour la maison qui a abrité leurs jeunes années. *Filii tui sicut novellae olivarum in circuitu mensae tuae!* C'est une grande joie et un grand honneur pour des parents que la prospérité de leurs enfants. La famille royale du diocèse de Montréal a la grande consolation de voir son territoire primitif accru de cinq et même sept nouveaux royaumes divisés en près de trois cents paroisses, comptant une population de plus de 400,000 catholiques, ayant à leur tête une armée d'environ 1000 prêtres et des religieux et religieuses en nombre plus considérable encore.

Dans sa circulaire annonçant au clergé et aux fidèles les fêtes du présent centenaire, Son Excellence Mgr l'archevêque attire notre attention sur deux faits qui sont deux nouveaux fleurons de gloire pour notre diocèse: « l'esprit missionnaire et le nombre des vocations sacerdotales et religieuses ». « Il me semble, ajoute-t-il, que nous avons sous les yeux la parabole évangélique du blé qui lève, telle que la raconte S. Marc (IV, 26-29). C'est l'histoire du royaume de Dieu, une histoire qui s'écrit dans les âmes avant de se traduire dans les oeuvres, l'histoire d'un royaume surnaturel qui possède un principe vital en vertu duquel il grandit et se développe jusqu'à sa perfection ».

Je ne pouvais certainement pas mieux terminer ce court exposé de l'état actuel du diocèse de Montréal que par ces paroles. Elles complètent le cycle de notre développement. La flamme de la foi venue de France sur nos bords s'est transformée en un vaste brasier qui éclaire et réchauffe au loin. Notre diocèse après s'être développé a essaimé à plusieurs reprises, et maintenant la puissance de vie qu'il y a chez lui lui permet de rendre à d'autres les services qu'il a lui-même reçus autrefois: ses fils et ses filles se sont répandus, un peu comme les apôtres des premiers temps, d'un bout à l'autre du monde: Ouest canadien, neiges de l'arctique, Etats-Unis, Amérique du Sud, Indes, Afrique, Extrême-Orient. Et c'est l'histoire de l'Eglise qui se perpétue et recommence sans cesse, c'est l'Eglise en marche par tous les chemins terrestres conduisant tous les hommes à leur destinée, à leur fin dernière.

* * *

Or, Mes Frères, si nous avons fait l'inventaire de nos biens et de nos richesses ce n'est pas pour nous enorgueillir; ce n'est pas, encore moins, pour la satisfaction stérile de nous reposer sur des lauriers que d'autres ont gagnés beaucoup plus que nous.

Dans une circonstance comme celle-ci, si nous avons voulu nous rendre compte des positions acquises et mettre sous vos yeux les bénédictions dont le ciel nous a comblés, c'est pour que l'hymne de la reconnaissance s'élève plus ardent et plus enthousiaste de toutes nos âmes.

Et, sans doute, c'est à Dieu d'abord et avant tout que s'adresse notre gratitude.

Mes bien chers Frères, nous pensons bien peu à ce que nous sommes entre Ses mains et à ce que nous Lui devons. Il nous a créés, Il nous maintient dans l'existence, et chaque instant de notre vie est un nouveau bienfait dont nous Lui sommes redevables. Si nous pénétrons maintenant dans l'ordre supérieur de la grâce, comment reconnaitrons-nous et par quelles expressions dignes de si grands biens la faveur d'avoir été admis par le baptême dans le sein de Son Eglise où les sacrements et les autres moyens de sanctification nous rendent le salut de nos âmes relativement si facile? Car après tout, Mes Frères, c'est cela qui importe — sauver son âme — et nous n'avions droit sur ce plan, à aucun traitement de choix. Et pourtant est-il un pays au monde dont le ciel soit plus près que le nôtre? Est-il un peuple dont l'âme ait été modelée de façon plus chrétienne et plus surnaturelle que celui auquel nous avons le bonheur d'appartenir? « *Non fecit taliter omni nationi!*

Non est alia natio tam grandis quae habeat deos appropinquantes sibi ».

Il peut lui manquer bien des choses — encore que ce ne soit pas aussi sûr que cela — il peut lui manquer l'art de faire beaucoup d'argent, par des moyens douteux, et celui de s'enliser profondément dans la boue de cette terre, et justement: « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ! » Mais dans toutes les classes de notre société, jusqu'à ce jour du moins, et nous prions que cela continue, on juge des choses en définitive du point de vue de la foi, on pratique sa religion, et l'on tient à vivre et à mourir entre les bras de Dieu.

La messe d'action de grâce que l'on chante ce matin est l'expression la plus convenable que nous puissions faire à Dieu de notre reconnaissance. De nous-mêmes, nous sommes inférieurs à la tâche. Alors nous empruntons les mérites et le sacrifice de Notre-Seigneur pour nous remplacer. Et l'une des fins de ce sacrifice infini n'est-elle pas l'action de grâce? « *Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis ad laudem et gloriam nominis sui* ».

* * *

Et maintenant nous nous tournons pour leur faire hommage de leur oeuvre vers ceux qui en furent les artisans principaux et à qui, à cause de leurs efforts et de leurs succès, en va le mérite après Dieu.

Il y a d'abord le fondateur, Mgr J.-J. Lartigue. Sa vie n'est pas encore écrite et nous n'avons ni la compétence requise pour fixer ici un point d'histoire, ni la prétention de vouloir l'entreprendre. La poussière des grandes luttes est lente à tomber et les sensibilités ne sont pas moins persistantes. Mgr Lartigue a dérangé par l'érection d'un diocèse nouveau bien des choses établies. Certes ce n'est pas lui qui a désiré ce poste d'honneur et de responsabilités, mais il s'est trouvé que c'était lui qui avait à établir le nouvel ordre de choses, et c'est lui qui, comme de juste, en a supporté les contre-coups. Il y avait quinze ans d'ailleurs qu'il était évêque et résidait à Montréal comme vicaire général de l'évêque de Québec lorsque le diocèse fut fondé: « quinze années de souffrances et d'humiliations qui nous font rougir aujourd'hui, quinze années pendant lesquelles il n'eut guère d'autres consolations que celles du devoir accompli en parfaite conformité de sentiments avec le Saint-Siège ». Mauvaise volonté d'une autorité civile, jalouse et défiante, opposition de ceux-là même qui auraient dû être les premiers à lui obéir et à l'appuyer, défection et presque trahison des autres qui lui devaient amitié et fraternité — rien n'a manqué à son calice; et

quand il aura pris possession de son siège épiscopal, il se verra, en 1837, jeté dans des difficultés d'un ordre extrêmement délicat et dont la solution ne manquera pas, quelles que soient les apparences, de faire cruellement saigner son coeur paternel.

On peut résumer ainsi la carrière de Mgr Lartigue: pendant quinze années il a tenu; non seulement il a tenu mais il a préparé et consolidé les bases du nouveau diocèse qui malgré toutes les oppositions, il le savait, ne manquerait pas de venir; enfin il a marqué la voie dans laquelle entrèrent ses successeurs: Mgr Bourget aimant à répéter qu'il n'est que le « continuateur des desseins apostoliques conçus par Mgr Lartigue ». « D'une part, justifier son droit par la force de ses écrits, de l'autre se procurer l'assistance des personnes et des choses nécessaires à l'exécution prompte et complète de sa mission apostolique, tel fut le grand mérite de Mgr Lartigue », affirme l'auteur de la notice biographique qui se trouve en tête de la collection des mandements du diocèse. Et le même auteur insiste ensuite sur les qualités de sa vie privée: « Son esprit de religion, sa fidélité aux exercices de piété et à l'étude, son obéissance au Saint-Siège, son humilité, sa grande bonté qui se cachait sous la vivacité du caractère, sa charité envers le prochain et enfin son zèle à toute épreuve pour le salut des âmes. » Et il conclut: « Que Montréal donc se réjouisse d'avoir été son berceau et que ce nouveau diocèse se glorifie de l'avoir eu pour fondateur: il est la pierre angulaire de ce brillant édifice qui ne s'élève aujourd'hui avec tant de hardiesse que parce qu'il repose sur ce solide fondement ».

Mes Frères, Mgr Lartigue fut l'évêque pionnier. Lorsque le pionnier de la colonisation sur nos terres nouvelles entreprend son labeur glorieux, il habite sous un toit de fortune, il souffre du froid des hivers et des chaleurs de l'été; dans des efforts héroïques chaque jour répétés il débarrasse le sol pour l'ensemencer, il ouvre des routes nouvelles, il jette à pleine main et à plein coeur l'espérance et c'est un autre qui récoltera ce qu'il a semé. Ainsi de notre illustre évêque: il a déblayé le terrain, il a jeté en terre de solides fondements, il a ouvert des routes pour l'avenir, il a entretenu dans son esprit de vastes projets, mais c'est un autre qui sème et un autre qui récolte, et le temps est venu de passer à ses successeurs.

Et voici qu'entre en scène un grand, un invraisemblable constructeur dont un publiciste de chez nous disait récemment qu'il semble impossible « qu'un seul homme eût pu faire tant de choses ». Entreprendre de raconter cet aspect de la vie de Mgr Bourget dépasserait considérablement les cadres de cet entretien: ce serait dire l'histoire de l'Eglise en ce pays pendant une cinquantaine d'années

du siècle dernier. Il faut donc se borner. Et je trouve justement dans l'oraison funèbre du grand évêque par le très éloquent M. Collin, supérieur de St-Sulpice du temps, une page que voici et qui résume toute cette période de la vie du diocèse:

« Un grand séminaire et cinq nouveaux collèges ou petits Séminaires établis et florissants, trois communautés religieuses déjà existantes accrues et développées; six nouvelles communautés d'hommes attirées (de France) et mises dans des conditions de solide prospérité; quatre communautés de femmes fondées, cinq autres introduites dans le diocèse et admirablement secondées; la liturgie romaine établie; les doctrines pontificales et les grands principes catholiques toujours puissamment, vaillamment propagés et défendus; soixante-quinze nouvelles paroisses érigées; les missions lointaines favorisées; plus de trois cents lettres pastorales ou mandements laissés à notre piété; une immense cathédrale en voie de construction; les finances de l'évêché tirées de péril par des courses héroïques: quelles oeuvres que celles de notre Pontife! »

Mes Frères, si nous nous étions proposé un autre but, ce serait le moment de signaler la haute valeur morale et la sainteté de vie de Mgr Bourget; de dire ses relations avec les grands artisans de la Confédération: Lafontaine et Cartier; nous rappellerions l'épreuve que fut pour lui l'incendie de sa cathédrale en juillet 1852 et sa décision alors incomprise de rebâtir dans l'ouest de Montréal; il faudrait également indiquer la création du nouveau diocèse de St-Hyacinthe et la difficile et douloureuse entreprise de la division des paroisses à Montréal; enfin comment ne pas parler de sa grande préoccupation pour l'instruction qui lui fait désirer une université pour Montréal et de tant d'autres projets heureusement réalisés ou simplement entrevus? Ce sera la tâche de son historien.

Contentons-nous de rappeler que le grand athlète du Christ, homme d'intérieur et de recueillement, croit le moment venu de prier à son aise et de se préparer au grand dénouement de la vie. Il donne donc sa démission et se retire au Sault-au-Récollet.

Pendant neuf ans il s'applique à disparaître. Il ne peut s'em pêcher de recevoir, mais il sort rarement.

Un jour pourtant il résolut un dernier effort, effort héroïque de générosité. La mense épiscopale avait de grandes difficultés à boucler son budget après la terrible crise financière de 1874. Et parce que cette dépression s'était produite sous son administration, dans sa délicate fierté Mgr Bourget en sentait peser sur lui la responsabilité. Il s'offrit donc à son successeur pour une tournée de

quêtes dans les paroisses du diocèse. Il reprendra sa tâche de mendiant. Ce sera dur sans doute, mais il aura libéré son âme.

Et l'on vit ce grand évêque, âgé de 83 ans, entreprendre de parcourir le vaste diocèse pour tendre la main. Les chemins de l'époque étaient souvent des routes de misère; les infirmités de l'âge s'étaient aggravées; les rigueurs de l'hiver ne rendaient pas son pèlerinage particulièrement agréable.

Cette course prit l'aspect d'un triomphe ininterrompu; il fut accueilli avec une affection enthousiaste. Cent cinquante paroisses reçurent sa visite, sa dernière visite, et la générosité des diocésains permit le rajustement des finances épiscopales.

On a loué dans plus d'une circonstance l'homme illustre, le grand citoyen, l'évêque de premier plan que fut Mgr Bourget. Mgr Bruchési a tout résumé d'un mot que nous empruntons pour décupler notre hommage: « Il fut, dit-il, l'artisan principal de nos oeuvres diocésaines: un Athanase pour l'orthodoxie, un Charles-Borromée pour le zèle ecclésiastique, un Vincent-de-Paul pour la charité ».

Tel fut le second évêque de Montréal: il a donné l'élan de sa jeunesse, les travaux de sa vie et de son génie, les souffrances et les prières de sa vieillesse pour le grand oeuvre du diocèse de Montréal.

Puis vint Mgr Fabre dont la mission semble avoir été l'organisation intérieure du diocèse. Il suffit de parcourir du doigt la collection de ses mandements pour s'en rendre compte. Il n'est pas de question de détail dont il ne se soit occupé et sur laquelle il n'ait donné de directives. Quand on a bâti une maison solide et élégante, il reste à l'orner et à la décorer. Mgr Fabre arrivait dans un diocèse où tout avait été organisé dans les grandes lignes; il lui restait le soin et il s'est donné la peine de le faire aussi beau à l'intérieur qu'il avait été conçu grand à l'extérieur.

Non pas que les grandes entreprises ni les grandes épreuves aient manqué à l'épiscopat de ce bon évêque. Le problème universitaire s'est particulièrement imposé de son temps; c'est de son temps également que date l'érection du diocèse de Valleyfield et l'élévation de Montréal au titre d'archevêché; il y eut des procès retentissants, des chutes lamentables de cèdres du Liban et les finances de la Corporation passèrent par de dures épreuves; et c'en serait assez pour occuper et éprouver une vie d'homme; mais nous voulons dire et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que la tâche qui était échue à Mgr Fabre concernait surtout l'organisation disciplinaire, administrative et liturgique du diocèse de Montréal.

Avec lui notre diocèse était non seulement érigé et fondé. il était aussi organisé dans les grandes et dans les petites choses. Semblable à ces magnifiques navires qui, immenses, résistants, luxueusement pourvus, s'avancent sur l'océan comme des vainqueurs, la barque de l'Eglise de Montréal prenait le large sur les flots de la grande prospérité. Et l'Esprit-Saint. Mes Frères, lui avait réservé le commandant des jours glorieux: Mgr Paul Bruchési.

Il fit aimer et admirer notre beau diocèse à travers ses qualités personnelles partout où il apparut: ici au pays, aux Etats-Unis, en France, à Rome, en Angleterre, en Espagne! Son optimisme naturel et volontairement cultivé donna un essor considérable à toutes les communautés, à toutes les oeuvres, à toutes les paroisses. Et il atteignit un jour le sommet, un sommet qui, nous semble-t-il à nous qui l'avons tant admiré, ne se dépasse pas, aux inoubliables fêtes du Congrès eucharistique international de 1910.

Puis après quelques années encore de haut vol — pardonnez-moi ce retour de romantisme —

*L'aigle un soir planait aux voûtes éternelles,
Quand un grand coup de vent lui brisa les deux ailes.*

Et ainsi, du jour au lendemain, après avoir été la gloire de ce beau diocèse, il en devint la victime et l'holocauste. « La glorieuse couronne dont Notre-Seigneur a ceint notre tête, avait-il écrit dans son mandement d'entrée, deviendra peut-être une couronne d'épines comme celle qu'il voulut porter lui-même. Nous acceptons et adorons d'avance sa volonté très sainte, nous rappelant que la couronne d'épines fut son diadème à l'heure où il racheta le monde sur la croix ».

Monseigneur l'archevêque-coadjuteur, nous ne commettrons pas la maladresse de vous faire subir un éloge. Permettez cependant que d'un seul mot je vous dise que prêtres et fidèles reconnaissent la part que vous avez fournie au règne glorieux de Mgr Bruchési comme aussi celle que vous avez prise à son rôle de propitiation. Je n'insiste pas.

Permettez aussi que je vous remercie publiquement du grand honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant à porter la parole en cette circonstance unique.

Souffrez enfin que nous profitons de l'occasion pour vous exprimer à vous, continuateur de ces grands évêques et leur digne successeur, l'hommage de notre vénération, de notre obéissance parfaite et de notre affectueux attachement.

Tels furent, Mes Frères, si je n'ai pas eu la mauvaise fortune de trop les desservir, les chefs du diocèse de Montréal pendant les cent dernières années.

Notre dette de reconnaissance pourtant serait bien incomplètement acquittée, notre souvenir serait bien court et bien étroit si nous nous arrêtons là. « Il y a, dit S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur dans sa circulaire du 23 avril dernier, il y a ceux qui se dérobent, dont l'histoire ne retiendra pas les noms, ceux dont le travail et les vertus sont enregistrés dans le livre de vie connu de Dieu seul: curés et fidèles qui ont édifié ensemble l'une des plus belles choses qui soient au monde: la paroisse canadienne ».

C'est à tous ceux-là que je voudrais maintenant, en toute justice, rendre hommage.

Il est, Mes Frères, une pratique qui nous vient de la grande guerre et que l'on doit porter, je crois, au crédit de l'esprit démocratique comme une bonne action — il a par ailleurs assez de torts — et je veux parler de la place d'honneur que l'on a faite au soldat inconnu, de la grandeur du rôle qu'on lui attribue comme de la profondeur des sentiments qu'on entretient à son égard.

Et qui est le soldat inconnu? C'est l'armée à peu près tout entière. Et dans l'Eglise c'est la multitude, c'est la foule de ceux qui sont commandés et qui obéissent, la foule des « petits, des obscurs, des sans-grade »; c'est chacune des pierres qui composent l'édifice, c'est chaque grain de sable qui fait le rivage sonore où s'arrête la grande mer. « Dans le livre aux sublimes chapitres les majuscules qui composent les titres ce sont les chefs; mais les mille petites lettres du texte ce sont eux ces inconnus: ils sont l'armée humble et noire qu'il faut pour composer une page d'histoire ! »

Il y a d'abord, Mes Frères, pour en faire quelque dénombrement, le curé de campagne et le prêtre séculier en général.

« Pendant longtemps, je cite la circulaire, celui-là a été seul à la tâche, à travers des circonstances souvent difficiles, parfois tragiques, dans des conditions de vie assez misérables où l'une des tâches les plus pressantes consistait à tenir. Il a tenu, gardien vigilant de la foi et des traditions ancestrales. Pour une part considérable et certaine, c'est lui qui a bâti notre peuple ».

La foi il la maintenait par sa parole et par son exemple. D'une grande dignité de vie il n'en demeurait pas moins extrêmement accessible. Il était de toutes les fêtes et de tous les deuils, de toutes les manifestations de la vie religieuse et civile et pourtant il demeurait à part et au-dessus.

Il s'est fait maître d'école, quand les circonstances l'ont exigé, mais il a surtout enseigné le dogme et la morale qui font les bons chrétiens.

Il a fait se vérifier cette parole que là où la religion est prospère on n'a pas besoin de gendarme. Et dans les conflits d'intérêts il a été établi l'arbitre et le juge.

Il a été le défenseur des idées d'ordre et de paix et quelquefois cette tâche lui a été singulièrement amère. Mais on peut dire que jamais ses sympathies ne lui ont fait perdre de vue ses devoirs et les quelques plaintes que l'on peut relever contre l'influence indue n'ont servi, comme de nos jours d'ailleurs, qu'à mettre en évidence la conduite irréprochable et la dignité de langage de l'immense majorité, de la presque totalité.

Il s'est fait l'assistance vivante des pauvres et des malheureux, si bien que c'est le chemin du presbytère qu'ont appris à fréquenter ceux que l'épreuve a surpris. Dans les pays nouveaux il a été de tous les progrès solides, et les épidémies et les dangers de toutes sortes l'ont trouvé sur la brèche.

Après le curé, il y a le religieux et la religieuse qui passeront leur vie à leur besogne et disparaîtront sans bruit, pour demeurer à peu près anonymes après leur mort, sous la petite croix de bois. Il y a aussi, un peu plus tard dans l'histoire du diocèse, le magnifique travail des congrégations d'hommes et de femmes appelées ici ou fondées par Mgr Bourget; rappeler leurs travaux demanderait tout un autre discours ou un long chapitre d'histoire. La reconnaissance exige que du moins, nous les mentionnions en passant, puisque le temps ne nous permet pas de faire davantage.

Enfin voici le plus petit peut-être, dans un sens, mais en même temps le plus grand, celui sans lequel les autres ne seraient pas. Debout derrière sa charrue, dans le soleil couchant, au milieu d'une « pièce » qui descend vers le fleuve et d'où l'oeil contemple la rive opposée non moins riche, non moins féconde, l'homme que je vous présente incarne la tradition même de notre magnifique race de paysans. Entre tous les autres, c'est lui le soldat inconnu et ils méritent un hommage spécial, lui et sa famille. Mes Frères, qui étions-nous il y a 150 ans? Une colonie de 60,000 personnes, pauvres, abandonnées, vouées à la lutte contre des adversaires puissants, apparemment destinées à l'assimilation, à la disparition. Que sommes-nous aujourd'hui? Pas grand'chose sans doute, mais tout de même un peuple de cinq millions, organisé pour une large part dans notre belle province, fort des victoires remportées sur divers théâtres.

commençant à compter dans le monde commercial et financier où nous étions naguère encore moins que rien.

D'où nous est venu cet accroissement? Non pas de l'immigration qui s'est faite toujours contre nous. Non seulement elle ne nous a pas aidés, mais elle a cherché à nous diminuer, à nous submerger. Mais d'où sommes-nous donc sortis? Ecoutez cette parabole qui s'applique ici merveilleusement: « Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain est à la vérité la plus petite de toutes les semences, mais quand il a cru il devient un arbre en sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches ».

Notre peuple n'a grandi qu'en vertu de la vitalité et de la force d'expansion de sa souche; il ne s'est développé que par l'apport opulent des familles nombreuses. Honneur à ces familles de chez nous! Honneur aux foyers canadiens d'où la vie rayonne comme l'étincelle aux quatre points cardinaux, d'où les cris joyeux sortent par toutes les fenêtres, d'où les petits êtres remuants s'échappent tantôt par toutes les portes pour aller peupler nos vastes domaines et nos grandes villes. Vous savez leur histoire comme je la sais, vous en êtes comme j'en suis. Ils ont été notre grande force dans le passé; nous ne trouverons pas ailleurs un principe égal de conservation, de permanence et de développement.

*Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime
Frères, parents, amis, et mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De voir jamais, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants!*

Telle est ma prière et la vôtre, je le sais, Mes Frères, pour le bon peuple de chez nous. J'y ajoute nos plus ardentes supplications pour que Dieu répande sur nos chefs spirituels et civils ses meilleures bénédictions. Et j'ai fini.

Héritiers d'un patrimoine aussi superbe, notre devoir est de le conserver et de le faire fructifier. Le spectacle de tant de vertus que nous venons de contempler nous sera un tonifiant exemple. Et puis la cause n'est-elle pas assez grande et assez belle pour qu'on s'emploie de toutes ses forces à son avancement, pour qu'on s'y dévoue, qu'on s'y dépense, qu'on s'y sacrifie, qu'on s'y épuise avec joie.

Et n'avons-nous pas à cette fin un nouveau moyen qui permet de fondre tous les efforts, les plus humbles et les plus élevés, ceux

des laïques comme ceux des religieux et des prêtres, dans cette géniale organisation de nos forces vives que le grand pontife qui gouverne actuellement l'Église catholique a mise à notre disposition, dans un moment de sublime inspiration, sous le nom d'action catholique? Un diocèse comme le nôtre, organisé par les moyens de l'action catholique, est une armée rangée en bataille invincible contre les ennemis du salut et terrible pour le bien.

Que l'esprit apostolique de nos grands fondateurs nous inspire; que la protection de nos saints patrons: la Très Sainte Vierge, S. Joseph et S. François-Xavier, nous accompagne; que le bon esprit si remarquable de notre clergé et la soumission affectueuse de notre bon peuple à ses chefs légitimes se continuent, et le diocèse de Montréal verra des jours plus féconds encore et plus glorieux, en attendant la gloire définitive du ciel qui nous est promise en récompense et que je vous souhaite de tout coeur, avec la bénédiction de Son Excellence.

Ainsi soit-il.

Les principales dates du diocèse de Montréal

Rien de plus délicat, de plus périlleux même que de dresser une liste d'événements importants. C'est affaire d'appréciation, d'opinion. On peut se tromper. Nous nous excusons d'avance des oublis involontaires que nous pourrions avoir commis.

1836

- 13 mai: Bref de Grégoire XVI érigeant le district de Montréal en district distinct, séparé de Québec et relevant immédiatement du Saint-Siège. Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Telmesse, et, depuis le 1er février 1820, préposé à la direction spirituelle du district, devint évêque de Montréal.
- 8 septembre: En l'ancienne cathédrale, angle des rues St-Denis et Mignonne (aujourd'hui Demontigny), intronisation de Mgr Lartigue, par Mgr Provencher, évêque de Juliopolis.
- 15 septembre: Mandement d'entrée de Mgr Lartigue.

1837

- 10 mars: M. l'abbé Ignace Bourget, vicaire général, devient évêque de Telmesse et coadjuteur *cum futura successione* au siège épiscopal de Montréal.

- 25 juillet: Sacre de Mgr Bourget.
24 octobre: Premier mandement de Mgr Lartigue sur les Troubles de 1837.
7 novembre: Arrivée à Montréal de quatre Frères des Ecoles Chrétiennes, le premier Institut religieux d'hommes qui s'installe au Canada après la Conquête.

1838

- 8 janvier: Deuxième mandement de Mgr Lartigue sur nos Troubles politiques.
18 avril: Mandement de Mgr Lartigue établissant « L'Association pour la Propagation de la Foi » dans le diocèse de Montréal.

1839

- 20-30 août: Première retraite pastorale dans le diocèse de Montréal, prêchée par le R. P. Chazelle, S.J.

1840

- 19 avril: A l'Hôtel-Dieu, mort de Mgr Lartigue. Avènement de Mgr Bourget.
23 avril: Intronisation de Mgr Bourget.
7 novembre: Accord intervenu entre Mgr Bourget et M. Quiblier, P. S. S., en vertu duquel la Compagnie de St-Sulpice sera désormais chargée de la formation des ecclésiastiques du diocèse de Montréal.

1841

- 21 janvier: Intronisation du Chapitre de la Cathédrale.
22 janvier: Premier numéro des « Mélanges Religieux », revue catholique d'intérêt général, publiée à l'évêché.
3 mai-16 septembre: Premier voyage de Mgr Bourget en Europe.
2 décembre: Arrivée à Montréal de 6 religieux Oblats de Marie-Immaculée, 4 prêtres et 2 frères convers.

1842

- 31 mai: Retour des Jésuites au Canada.
17 décembre: Arrivée à Montréal de quatre religieuses du Sacré-Coeur.

1843

25 mars: Ouverture du noviciat des Soeurs de la Providence. La cérémonie est présidée par Mgr Bourget qui reste le Père et le Fondateur de cet Institut.

28 octobre: A Longueuil, fondation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

1844

11 juin: Arrivée à Montréal de quatre religieuses du Bon-Pasteur d'Angers.

5 juillet: M. le chanoine J.-C. Prince est nommé évêque de Martyropolis et coadjuteur de Mgr Bourget.

12 juillet: Erection de la Province ecclésiastique de Québec. Sièges suffragants: Kingston, Montréal et Toronto.

1847

31 juillet: Arrivée au Canada des Clercs de St-Viateur.

1848

16 janvier: Fondation des Soeurs de Miséricorde.

19 mars: Mgr Bourget fonde à Montréal les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

25 juin: Erection du diocèse d'Ottawa.

1850

8 septembre: A Vaudreuil, fondation des Soeurs de Sainte-Anne.

1852

8 juin: Erection du diocèse de St-Hyacinthe. Mgr J.-C. Prince en est le premier évêque.

8 juillet: Incendie des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Laurent. La cathédrale, l'évêché, l'atelier typographique des « Mélanges Religieux » sont complètement détruits. On transporte à la Providence les restes de Mgr Lartigue.

1854

8 décembre: A Rome, proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. Mgr Bourget représente à cette solennité l'Eglise du Canada.

1868

18 février: Départ du premier contingent des zouaves.

1869

20 janvier: Départ de Mgr Bourget pour Rome, où il assistera au Concile du Vatican.

1870

9 août: Retour de Mgr Bourget.

28 août: Mgr Bourget bénit la première pierre de la cathédrale actuelle.

1872

29 octobre: En l'église Notre-Dame, cérémonie religieuse des Noces d'or de Mgr Bourget.

1873

1er avril: M. le chanoine Edouard-Charles Fabre devient évêque de Gratianopolis et coadjuteur de Mgr Bourget.

1er mai: Sacre de Mgr Fabre, dans l'église du Gesù.

1874

Erection du diocèse de Sherbrooke, Mgr Ant. Racine, 1er évêque.

1876

1er février: Décret du Saint-Siège établissant à Montréal une succursale de l'Université Laval de Québec.

8 septembre: Mandement d'adieux de Mgr Bourget. Le Saint-Siège qui a accepté sa démission le nomme archevêque de Martianopolis.

19 septembre: Mgr Fabre prend possession de son siège.

1885

8 juin: A la Maison Saint-Janvier du Sault-au-Récollet, mort de Mgr Ignace Bourget.

12 juin: Funérailles de Mgr Bourget à l'église Notre-Dame.

13 juin: Les restes de Mgr Lartigue et de Mgr Bourget sont déposés dans les voûtes de la cathédrale. Oraison funèbre par Mgr Taché.

1886

8 juin: Erection du diocèse de Montréal en archevêché.

1887

7 janvier: Décret nommant Mgr Fabre, vice-chancelier de l'Université Laval.

10 mai: Bref assignant comme suffragants à la Province ecclésiastique de Montréal les évêchés de St-Hyacinthe et de Sherbrooke.

1889

2 février: Constitution Apostolique « Jamdudum » établissant des relations nouvelles entre l'Université Laval et sa succursale à Montréal.

1892

5 avril: Erection du diocèse de Valleyfield qui reçoit pour premier évêque Mgr Joseph-Médard Emond.

1894

25 mars: Inauguration de la cathédrale Saint-Jacques-le-Majeur.

1895

29 septembre: Ouverture du premier Concile provincial de Montréal.

1896

30 décembre: Mort de Mgr Fabre.

1897

25 juin: M. le chanoine Paul Bruchési est nommé archevêque de Montréal.

1904

27 janvier: Erection du diocèse de Joliette. Il aura pour premier évêque Mgr Joseph-Alfred Archambault.

1905

27 mars: M. le chanoine Zotique Racicot est nommé évêque de Pogle et auxiliaire de l'archevêque de Montréal.

1910

6-11 septembre: Célébration à Montréal du XXIe Congrès Eucharistique international.

1912

24 août: Sacre de Son Excellence Mgr Georges Gauthier, nommé le 28 juin précédent évêque de Philippopolis et auxiliaire de l'archevêque de Montréal.

1915

14 septembre: Mort de Mgr Racicot.

1919

8 mai: Rescrit de la Congrégation des Etudes et Séminaires détachant de l'Université de Québec l'Université de Montréal.

1921

18 octobre: Mgr Georges Gauthier est nommé administrateur apostolique du diocèse de Montréal.

1923

5 avril: Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse, est promu à l'archevêché de Tarona.

1925

6 janvier: Décret d'érection canonique du Séminaire des Missions-Etrangères de la Province de Québec.

6 février: Mgr Emmanuel-Alphonse Deschamps, évêque de Thennesis et auxiliaire de Mgr Gauthier.

1927

30 octobre: Bulle apostolique érigeant définitivement l'Université de Montréal.

1933

9 juin: érection du diocèse de Saint-Jean de Québec, dont le premier évêque est S. E. Mgr A. Forget.

Communautés d'hommes dans le diocèse

<i>Saint-Sulpice</i>	116, Notre-Dame ouest, Montréal
<i>Pères Jésuites</i>	1180, Bleury, Montréal
“ “ (anglais)	7141, Sherbrooke ouest, Montréal
<i>Père Oblats</i>	1201, Visitation, Montréal
<i>Clercs de S.-Viateur</i>	1145, S.-Viateur ouest, Montréal
<i>Pères de Ste-Croix</i>	Côte-des-Neiges, Montréal
<i>Basiliens de S.-Sauveur</i>	329, Viger, Montréal
<i>Pères Dominicains</i>	5375, N.-Dame de Grâce, Montréal
<i>Pères Rédemptoristes</i>	560, Blvd Crémazie est, Montréal
“ “ (anglais)	33, rue Bassin, Montréal
<i>Pères Franciscains</i>	2010, Dorchester ouest, Montréal
<i>Pères Trappistes</i>	Oka, Co. Deux-Montagnes, P.Q.
<i>Pères de Marie</i>	Dorval, Co. Jacques-Cartier, P. Q.
<i>Frères de S.-Vincent de Paul</i>	5707, S.-Dominique, Montréal
<i>Pères Eudistes</i>	Laval-des-Rapides, Co. Laval, P. Q.
<i>Pères Capucins</i>	Pointe-aux-Trembles, P. Q.
<i>Pères du S.-Sacrement</i>	4450, St-Hubert, Montréal
<i>Missionnaires du S.-Coeur</i>	Ville la Salle, près Montréal
<i>Servites de Marie</i>	6810, Henri-Julien, Montréal
<i>Prêtres de Ste-Marie</i>	Charlemagne, Co. l'Assomption, P. Q.
<i>Pères Trinitaires</i>	2706, Allard, Montréal
<i>Frères Mineurs Conventuels</i>	2158, Montgomery, Montréal
<i>Pères Blancs</i>	1626, S.-Hubert, Montréal
<i>Prêtres du Sacré-Coeur</i>	2830, Blvd Gouin est, Montréal
<i>Séminaire des Missions Etrangères</i>	Pont-Viau, Co. Laval, P. Q.

Oeuvres d'enseignement

Associations d'anciens élèves des collèges classiques
 Amicales des collèges commerciaux
 Association canadienne-française d'avancement des sciences
 Institut Scientifique franco-canadien
 Société Historique de Montréal
 Fédération des Cercles d'Etude
 Alliance des Instituteurs
 Alliance des Institutrices
 Cercles d'études des Instituteurs
 Cercle d'études Léon XIII pour les ouvriers

Oeuvres missionnaires

Union Missionnaire du Clergé
Oeuvre de la Sainte-Enfance
Propagation de la Foi
Ligue Missionnaire des Ecoles
Cercles de Missiologie

Oeuvres de Jeunesse

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française—
A.C.J.C.
Jeunesse Ouvrière Catholique — J. O. C.
Jeunesse Etudiante Catholique — J. E. C.
Jeunesse Agricole Catholique — J. A. C.
Jeunesse Indépendante Catholique — J. I. C.
Société du Bien-Etre de la Jeunesse
Les Scouts Catholiques
Section Juvénile de la S. Jean-Baptiste
Ligues du Sacré-Coeur (section des jeunes)
Les Jeune-Canada
Les Jeunesses Patriotes
St-Vincent-de-Paul Juvénile
Cercles Paroissiaux pour Jeunes gens
Patronages (Jean-le-Provost), (Olier), etc.
Oeuvre des Grèves
Cercle de l'Apostolat ouvrier
Fédération des étudiants

Oeuvres féminines

Fédération Nationale S. Jean-Baptiste
Ligue Catholique Féminine
Fédération des Amicales
Association des Gardes-Malades de Ville-Marie
L'Assistance Maternelle
Association catholique des infirmières
La Maternité Catholique
Oeuvre de la Protection des Jeunes Filles
Ligue de la Jeunesse féminine de Montréal
Associations des Anciennes Elèves
Goutte de lait
Fédération des Cercles d'Etudes féminins
Assoc. des Employés de Magasin

Assoc. des Employées de Bureau
Assoc. des Femmes d'Affaires
Assoc. des Employées de manufacture
Jeunesse Ouvrière Catholique féminine — J. O. C. F.
Zélatrices du S. C.
Adoratrices du T. S. Sacrement
Enfants de Marie
Dames de Sainte-Anne
Dames Patronesses
Noëlistes
Cercles de fermières
Association des anciennes retraitantes
Les Guides Catholiques
Association des ouvrières catholiques

Oeuvres de charité

Société de Saint-Vincent-de-Paul
Oeuvres des Chinois de Montréal
Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises
Association catholique des malades — A. C. M.

Oeuvres générales

Société Saint-Jean-Baptiste
Chevaliers de Colomb
Chevaliers de Carillon
Zouaves Pontificaux Canadiens
Ligue d'Action Nationale
Gardes Indépendantes
Chorales
Comités de bonne presse
Comité des oeuvres catholiques

Spiritual

Knights of the Blessed Sacrament
Catholic Laymen's Retreat Association
Catholic Business Women's Retreat Ass'n (Sacred Heart)
Catholic Women's Retreat Association (Marie-Réparatrice)
Holy Name Society (five parishes)

Social Works

Catholic Social Service Guild
League for Social Justice
Social Study Club

Educational:

Catholic Teachers Association

Works among the Young

Catholic Big Sisters
Salve Regina Protectorate for Boys
St. Ann's Young Men's Society
Newman Club (students of McGill and U. of M.)
Gasson Associates
Brendan Knights
St. Ann's Baby Clinic
St. Ann's Day Nursery

Works among Women

Catholic Women's League (6 sections)
Xavier Apostolate Ladies Guild
St. Mary's Auxiliary
Daughters of America
Church Extension Society
Junior League
Catholic Girls Club
Catholic Women's Hostel

Frères des Ecoles Chrétien- tiennes	Laval-des-Rapides, Co. Laval, P. Q.
Frères de l'Instruction Chrétienne	Laprairie, P. Q.
Frères de la Charité	8050, Notre-Dame est, Montréal.
Frères du Sacré-Coeur	Maison Provinciale, St-Hyacinthe.
Frères Maristes	Maison Provinciale, Iberville, P. Q.
Frères de S.- Gabriel	771, Blvd Gouin est, Montréal.
Frères de la Présentation	Longueuil (Maison Provinciale).
Frères de S.-Jean-de-Dieu	459, S.-Paul est, Montréal.

Communautés de femmes dans le diocèse

Soeurs Hospitalières de S.-Joseph, Hôtel-Dieu, avenue des Pins, Montréal.

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, 3040, Sherbrooke ouest, Montréal.

Soeurs Grises, 1190, rue Guy, Montréal.

Soeurs de la Providence, 1431, rue Fullum, Montréal.

- Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie*, 1360, Blvd Mt-Royal, Outremont.
- Soeurs de Sainte-Anne*, Mont Sainte-Anne, Lachine, P. Q.
- Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs*, Saint-Laurent, près Montréal.
- Soeurs de Miséricorde*, 12435, Ste-Croix, Cartierville, P. Q.
- Soeurs Carmélites*, 351, avenue du Carmel, Montréal.
- Soeurs du Précieux-Sang*, Notre-Dame de Grâce, Montréal.
- Soeurs du Sacré-Coeur*, 1239, Boulevard Gouin est, Montréal.
- Soeurs du Bon-Pasteur*, 104, rue Sherbrooke est, Montréal.
- Les Petites Soeurs des Pauvres*, 1035, rue des Seigneurs, Montréal.
- Les Petites Filles de S.-Joseph*, 2333, rue Sherbrooke ouest, Montréal.
- Soeurs de l'Espérance*, 965, Sherbrooke est, Montréal.
- Soeurs de la Ste-Famille*, Maison Mère, Collinsville, Sherbrooke, P. Q.
- Soeurs de la Sagesse*, Hôpital Ste-Justine, 6055 S.-Denis, Montréal. (Maison-Mère en France).
- Les Petites Soeurs Franciscaines de Marie*, Hospice Morin, 6365 de S.-Valier. (Maison Mère à Baie S.-Paul, Co. Charlevoix, P. Q.)
- Les Soeurs Franciscaines de l'Immaculée-Conception* (Soeurs italiennes), 6857, Henri-Julien, Montréal.
- Les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie*, 5045, S.-Dominique, Montréal. (Maison Mère à 188 Grande-Allée, Québec.)
- Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception*, 314, Ch. Ste-Catherine, Outremont.
- Soeurs de Marie-Réparatrice*, 1025, Blvd Mont-Royal, Montréal.
- Soeurs des SS.-Coeurs de Jésus et de Marie*, Laval-des-Rapides, P. Q. (Maison Mère à Joliette, P. Q.)
- Filles du S.-Coeur de Marie*, Collège Excelsior, 1074, S.-Hubert, Montréal.
- Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus*, Rivière-des-Prairies, P. Q. (Maison Mère à Ottawa, Ont.)
- Soeurs Compassionistes, Servites de Marie*, 1207, rue St-André, Montréal.

- Soeurs Dominicaines*, 5334, Notre-Dame de Grâce, Montréal.
- Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil*, 5035, rue de la Roche, Montréal.
- Soeurs de S.-Antoine de Padoue*, Séminaire des Missions Etrangères, Pont-Viau. (Maison Mère à Chicoutimi, P. Q.)
- Soeurs de S.-François d'Assise*, Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, 110, Prince-Arthur ouest, Montréal.
- Soeurs de l'Assomption*, 9411, rue Lajeunesse, Montréal. (Maison Mère à Nicolet, P. Q.)
- Sisters of Service*, Catholic Women's League Hostel, 1923 Dorchester ouest.
- Petites Sourdes-Muettes de la Congrégation de Notre-Dame des Sept-Douleurs*, 3725, rue S.-Denis, Montréal.
- Soeurs de la Présentation de Marie*, 67, 4e avenue, Ville LaSalle, P. Q. (Maison Mère à S.-Hyacinthe, P. Q.)
- Soeurs Grises d'Ottawa*, S.-Jérôme, P. Q. (Maison Mère à Ottawa, Ont.)
- Petites Soeurs de l'Assomption (gardes-malades des pauvres)*, 1456, rue Champlain. (Maison Mère en France.)
- Social Sisters of Budapest (Soeurs Hongroises)*, 1025, Mont-Royal ouest, Montréal.
- Soeurs bénédictines*, Apostolat liturgique, 3473, avenue du Parc, Montréal.

Associations pieuses

- Oblates Franciscaines de S. Joseph*, 4585, rue Berri, Montréal.
- Consolatrices du Divin Coeur*, La Réparation, Pointe-aux-Trembles.

Liste des oeuvres catholiques du diocèse de Montréal

Oeuvres de piété

- Apostolat de la Prière
- Croisade Eucharistique
- Liges du Sacré-Coeur
- Confrérie du T. S. Sacrement
- Tiers-Ordre franciscain
- Confrérie de la bonne mort
- Archiconfrérie du T. S. Rosaire
- Apostolat liturgique
- Ligue du Chemin de la Croix
- Tiers-Ordre dominicain

Oeuvres professionnelles

Association Catholique des Voyageurs — A. C. V.
Syndicats Ouvriers
Association Catholique des Cheminots—A. C. C. C.
Union Catholique des Cultivateurs — U. C. C.
Clubs Ouvriers Catholiques

Oeuvres sociales

Ligue du Dimanche
Société des Artisans
Forestiers Catholiques
Alliance Nationale
Ecole Sociale Populaire
Ligue des Retraitants
Société nationale de Colonisation
Association canadienne-française des Aveugles
Fédération des Caisses Populaires
Semaines Sociales du Canada
Les Amis du Devoir

CHANOINES HONORAIRES ACTUELS DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL



M. ZENON ALARY

M. JOSEPH PICOTTE



MGR. ANASTASE FORGET
EVÊQUE DE ST. JEAN DE QUÉBEC

M. THOMAS HEFFERNAN



M. MAURICE ROUX



M. ELISEE HEBERT



MGR. A.V.J. PIETTE P.A.



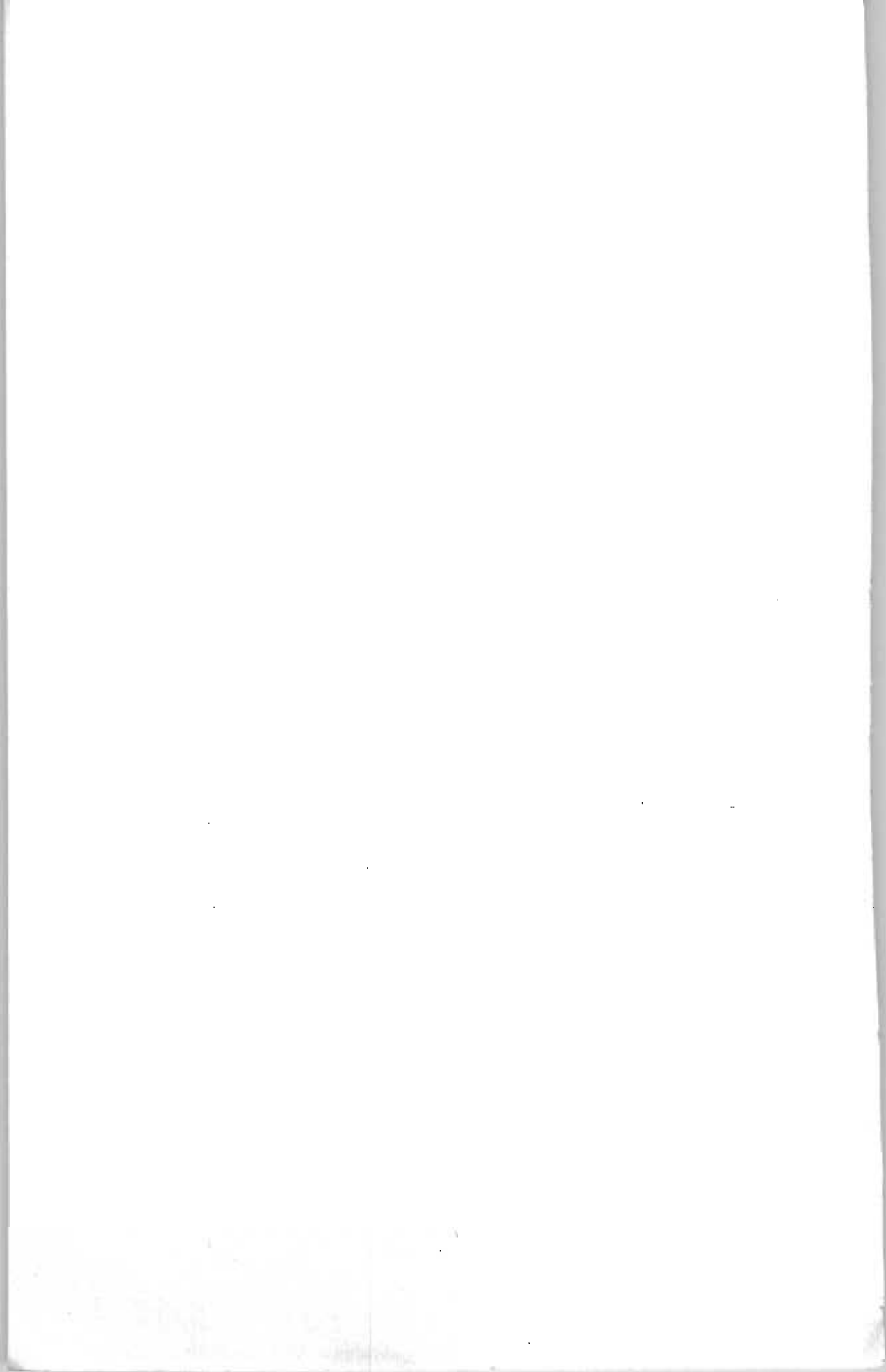
MGR. A. PAPINEAU
EVÊQUE DE JOLIETTE



M. JOSEPH DUPUIS



M. J.D. ROUSSIN





Demain

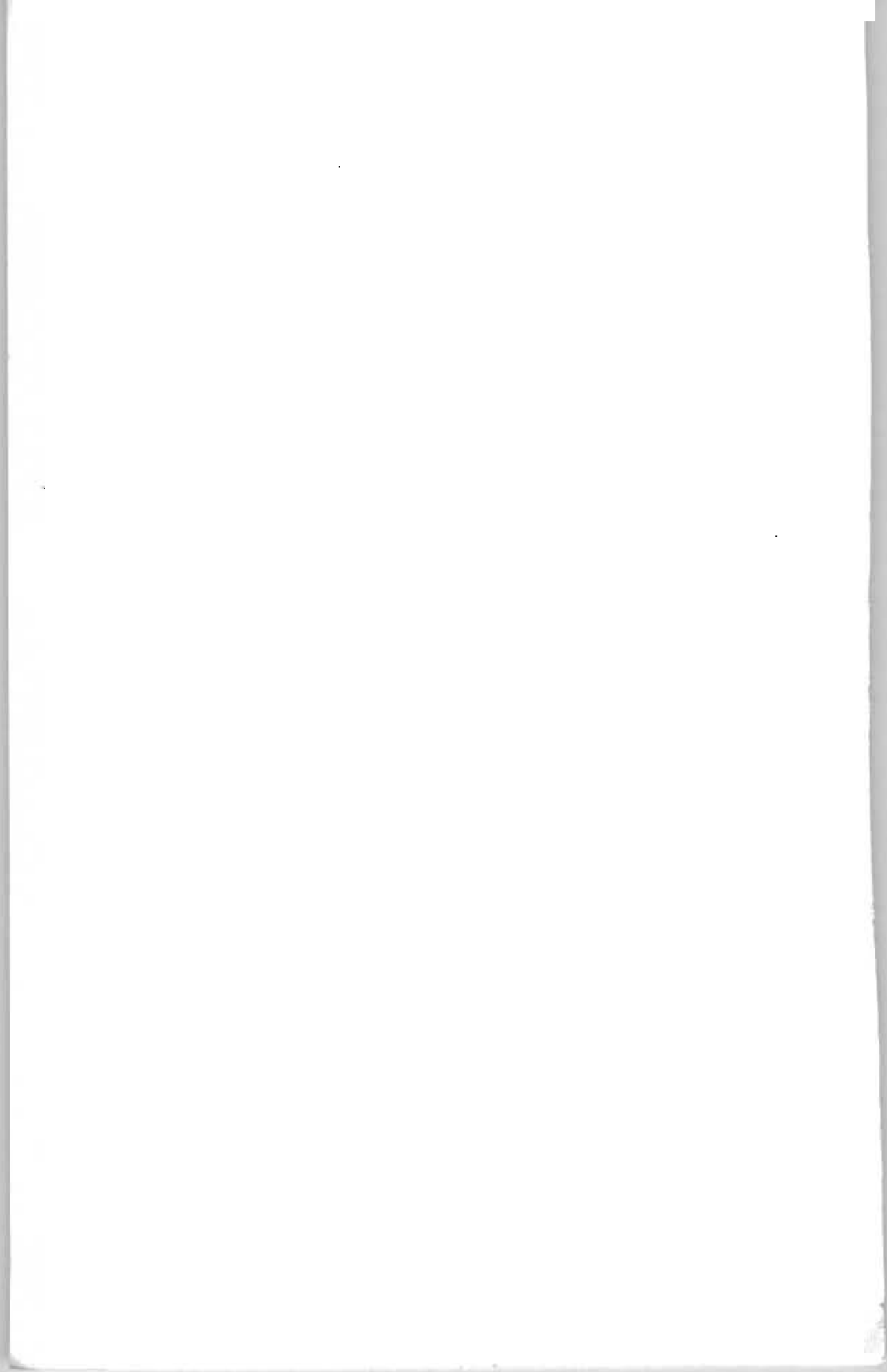


*L'*avenir! Le métier de prophète est plein de dangers. « De quoi demain sera-t-il fait ? »

Mais si le passé est un garant d'avenir nous pouvons regarder l'horizon avec confiance. Il faudrait vraiment une bien mauvaise fortune pour que tant de richesses accumulées ne produisent plus rien.

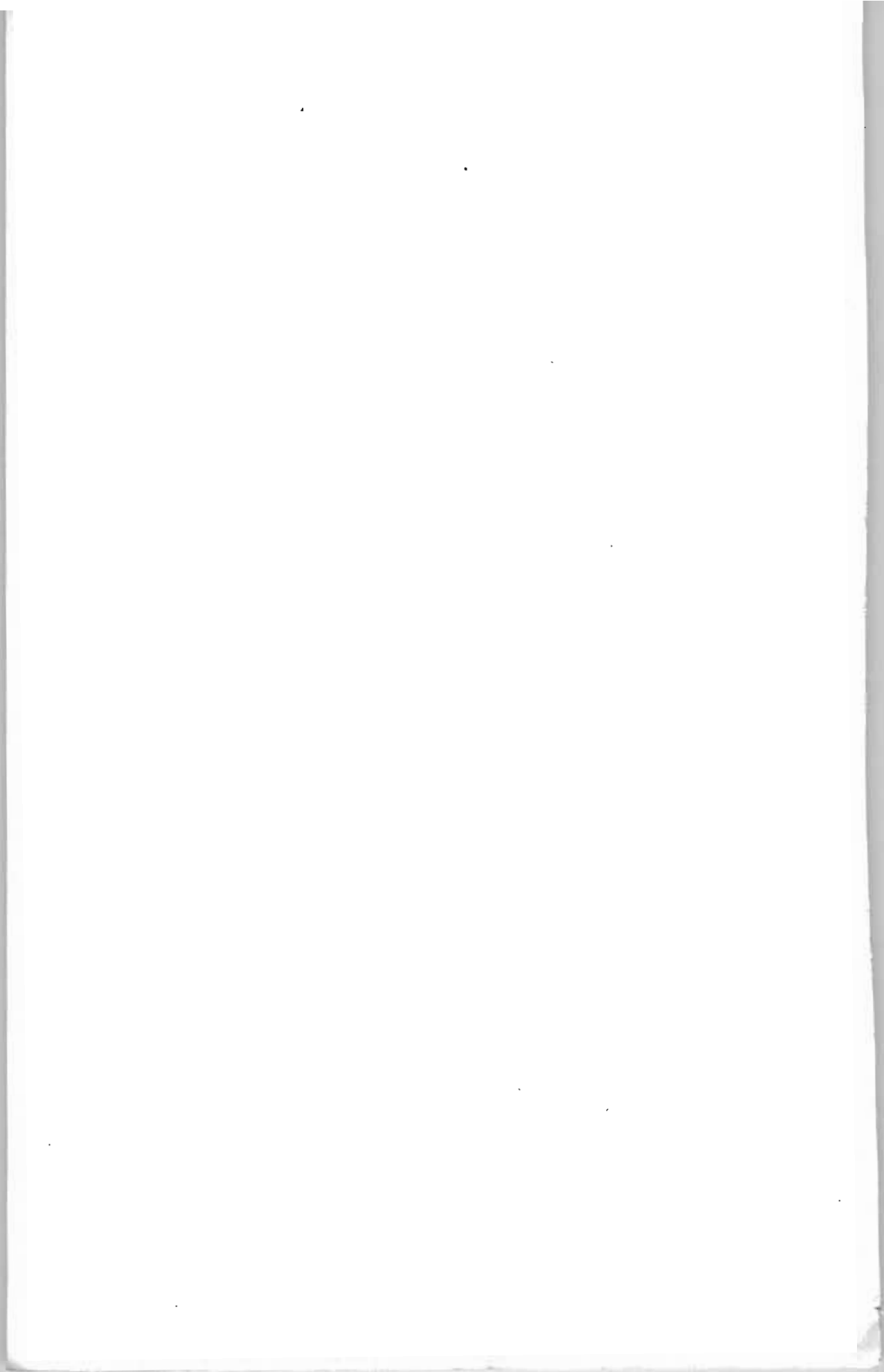
Et puis, en plus de tous les moyens de salut et de sanctification que l'Eglise a toujours tenus à notre disposition et dont, grâce à Dieu, nous avons profité, voici que le Souverain Pontife actuellement régnant et si glorieusement, S. S. Pie XI a mis entre nos mains un levier plus efficace que celui dont rêvait Archimède parce qu'il ne manque pas de point d'appui: je veux dire l'apostolat organisé de l'Action catholique.





LE 1^{er} CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE MONTRÉAL







Appendice

T La cathédrale

Tout le monde sait que le 8 juillet 1852 un terrible incendie ravageait le faubourg Québec, détruisait la cathédrale et le palais épiscopal. Mgr Bourget, qui était alors en visite pastorale à Vaudreuil, revint à Montréal. Et trois jours plus tard, il commentait l'événement dans une lettre pastorale dont voici la substance: Nous avons souffert pour nos péchés, la résignation de Job est l'attitude qui nous convient. Mais, confiance en Dieu toujours; aidons-nous les uns les autres et purifions nos moeurs.¹

Trois mois après l'incendie, le 8 octobre, nouvelle lettre sur le même sujet.² On n'est pas étonné de voir Mgr Bourget plaider ici la cause des pauvres qu'il aime toujours; celle « des petits propriétaires; car ce sont eux qui ont le plus souffert de l'incendie, et qui sont par conséquent les plus à plaindre. Ils sont dans la misère, et hors d'état de gagner leur pain et ils auraient honte de le demander Eh! bien, Nous le demandons pour eux! Cette lettre est comme leur billet de recommandation ».³

Cependant, et la chose peut surprendre, dans ce document, l'évêque ne parle pas encore de reconstruire la cathédrale.⁴ Y pensait-il? Certes, il y pensa le premier. Mais le plan qu'il avait conçu et qu'il poursuivra avec ténacité, devant rencontrer — il le savait — l'opposition de plusieurs, il ne convenait pas d'ajouter au désordre des choses le désordre des esprits. Ce qu'il y avait d'essentiel dans

¹ *Mand. des év. de Montréal*, II, 236.

² *Ibid.*, II, 258.

³ *Ibid.*, 267.

⁴ Après l'incendie, le personnel de l'évêché se retira chez les Soeurs de la Providence, à l'Hospice Saint-Joseph, rue Mignonne. C'est le 9 février 1855 seulement qu'il prit possession du nouvel évêché au faubourg Saint-Antoine.

le projet de Mgr Bourget c'était d'établir la cathédrale et l'évêché en un autre endroit, dans une autre partie de la ville encore peu habitée par les catholiques. Les fidèles et la société influente qui s'étaient groupés autour de Saint-Jacques verraient d'un bien mauvais oeil ce départ de leur évêque. Disposition peu favorable à la générosité. Or, c'était surtout le peuple de Montréal qui devait faire les frais de la nouvelle construction.

L'évêque garde son secret. De plus, il lui semble que, dans les circonstances, le diocèse ne peut se suffire à lui-même. Car la cathédrale, qui l'emporte en dignité sur toutes les autres églises doit aussi les surpasser en beauté. Où prendre l'argent? Et c'est le mandement du 19 mars 1853, où Mgr Bourget expose son projet d'aller quêter en Europe.⁵ Il avoue qu'il en coûte à sa nature.

« Mais Nous nous considérons comme étant dans un cas si exceptionnel que Nous n'hésitons pas de passer par-dessus cette difficulté . . . Nous ne croyons pas Nous déplacer en Nous mettant au nombre des victimes du terrible incendie qui Nous a mis dans la rue, et, en demandant un secours, dont, plus que pas un, Nous avons un si pressant besoin. »⁶

Résolution admirable ! Mais voici qu'une voix se fait entendre et que dit-elle? Les catholiques de Montréal ne doivent pas permettre à leur évêque d'aller mendier à l'étranger. Rien n'est plus digne de leur foi et de leur générosité que de reconstruire par leurs propres ressources l'église cathédrale. Et pour montrer la beauté de cette oeuvre on cite les arguments apportés par Mgr Bourget dans la lettre qu'il adressait récemment aux fidèles du nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe. Donner à leur évêque une cathédrale et un évêché, écrivait-il, c'est une oeuvre fondamentale, catholique, honorable et nécessaire. L'auteur de cet appel, qui signe « Un catholique du diocèse de Montréal », n'avait pas oublié les suggestions d'ordre pratique:

« Le Diocèse de Montréal se compose de plus de cent paroisses. Supposons que dans ces cent paroisses, les unes dans les autres, il se trouve deux cents personnes, (et dans la plupart il s'en trouvera un plus grand nombre) capables de donner *une piastre par année pendant quatre ans* ou *vingt mille piastres par année*, et au bout de quatre ans nous aurons réalisé la magnifique somme de *vingt mille louis*. Dans la ville de Montréal, si l'on se donne la peine de bien organiser toutes choses, on n'aura pas de peine, sur plus de *trente-cinq mille personnes*, à en trouver *dix mille* qui donneront volon-

⁵ *Mand. des év. de Montréal*, II, 345.

⁶ *Ibid.*, II, 348.

tiers *une piastre* par année pendant quatre ans; et ainsi nous nous trouverons avec une somme de *trente mille louis*, pour former un établissement digne du culte de la religion catholique à Montréal. »⁷

L'appel est entendu. Sous la présidence de M. Jacques Viger un comité se forme qui, le 12 avril, transmet ses résolutions à Mgr Bourget. Cinq jours plus tard, cinq ou six mille personnes sont réunies — et c'est tout un programme, le passé se rattachant désespérément à l'avenir — « près des ruines de la cathédrale ». Le président de l'assemblée, M. Dominique Mondelet, expose les résolutions du comité.

« Quand l'orateur eut dit: Messieurs, l'assemblée préliminaire a décidé que l'honneur des catholiques de ce diocèse leur défend de laisser leur Evêque dans la nécessité d'aller mendier des secours à l'étranger, et les oblige à subvenir eux-mêmes aux dépenses d'un établissement épiscopal; êtes-vous d'une opinion contraire, messieurs? un « non, non » général et plusieurs fois répété se fit entendre de toutes parts. »⁸

Et voici maintenant l'évêque qui entre, acclamé par la foule. On lui lit une adresse, imprégnée de l'esprit le plus filial. Il répond et le moment est grave. Contrairement à son habitude, et il s'en excuse, Mgr Bourget ne parle pas d'abondance, il lit son texte:

« Je m'impose donc l'obligation de vous lire ces quelques lignes que j'ai tracées à la hâte sur ce papier pour qu'elles soient publiées, et puissent par là aller à la connaissance de tous. Je dois parler franchement et ouvertement, c'est mon devoir et c'est aussi ma pensée. »⁹

Après avoir déclaré qu'il aurait voulu porter « tout seul, si cela eût été possible, le poids de cette grande calamité » il rappelle le souvenir de son prédécesseur particulièrement cher à ce faubourg Saint-Jacques; il proteste de son attachement pour le lieu de l'ancienne cathédrale:

« Je dois vous protester que pas un dans cette ville ne peut aimer autant que moi l'emplacement qui nous réunit aujourd'hui, et je pense que vous me croirez sur paroles. »

Mais, déclare-t-il, il est impossible de relever la cathédrale de ses ruines et d'en faire ce qu'elle doit être, « le type de la religion dans le diocèse ». Des intérêts particulier ne doivent pas s'opposer à ce bien plus général: une église et un palais épiscopal dignes du diocèse. Et il finit par ces paroles:

⁷ *Mand. des év. de Montréal*, VIII, 103-116.

⁸ *Mand. des év. de Montréal*, VIII, 95.

⁹ *Ibid.*, VIII, 99.

« Maintenant, est-ce la pensée de la ville de faire à son Evêque une Eglise qui devra le faire rougir, comme rougissait de la sienne l'Evêque de Marseille, avec qui j'ai le bonheur d'être intimement uni et qui me disait lorsque je passais par cette ville; qu'il invitait les étrangers à ne pas visiter sa Cathédrale. »¹⁰

Cette manifestation commencée dans l'enthousiasme se termine dans la déception :

« L'assemblée a paru recevoir cette décision de Monseigneur avec beaucoup de respect, si on excepte cependant quelques expressions de mécontentement échappées à des personnes qui ne savent pas assez se contenir quand leurs désirs sont froissés. Il nous a paru évident que la majorité désirait que la cathédrale fût rebâtie sur son site actuel, et cependant cette même majorité a eu le bon sens, la délicatesse de ne faire aucune manifestation de mécontentement, en entendant cette décision ferme. »¹¹

¹⁰ *Mand. des év. de Montréal*, VIII, 102. Mgr de Mazenod, fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, était alors évêque de Marseille.

¹¹ *Mand. des év. de Montréal*, VII, 102. Les raisons apportées par Mgr Bourget ne sont pas convaincantes. Car, absolument parlant, était-il impossible de construire sur l'emplacement de la cathédrale une église qui fût la plus belle du diocèse? Mgr Bourget apportera bientôt d'autres arguments: le nouvel emplacement est plus central, plus rapproché du vieux cimetière sur lequel la cathédrale doit veiller comme une mère, il offre plus de ressources temporelles, enfin le quartier Saint-Jacques possède déjà plusieurs églises (*Mand. des év. de Montréal*, II, 486-492). Nous ne nions pas la valeur de ces arguments. Mais nous laissent-ils voir le fond de la pensée de Mgr Bourget? Leblond de Brumath, p. 82, écrit: « On voulait porter la nouvelle cathédrale au milieu même du quartier anglais, tout près de "Christ Church" comme un boulevard avancé du catholicisme, et une espérance de voir un jour tous les Montréalais catholiques. » Cette grande pensée, si digne de Mgr Bourget, apparaît encore aujourd'hui comme la raison la plus probable de sa conduite. Cependant, nous ne pouvons pas oublier qu'au moment même où le travail de Leblond de Brumath était mis en vente, Mgr Taché, qui savait la raison profonde du changement de lieu, n'osait la révéler, crainte de violer un secret. Le passage se trouve dans le discours prononcé par l'archevêque de Saint-Boniface, le 13 juin 1885, lors des obsèques de Mgr Bourget: « Le saint évêque se recueille devant son Dieu, il est éclairé d'une lumière divine, il voit comme les hommes ne savent pas voir et il se décide à refuser à une démarche qui a tant surpris et tant contristé; je ne violerai pas un secret, mais je vous dirai mon appréciation. Dans sa carrière toute marquée au cachet de la grandeur rien ne m'a plus frappé que la détermination qu'a prise Mgr Bourget de venir se fixer ici. Les considérations qu'il m'a données sont d'un ordre si élevé, si au-dessus de ce que l'homme ordinaire conçoit que je me suis dit: Oh! qu'il est grand! Qu'il est héroïque! Quel acte inspiré! Voilà comment j'ai apprécié les motifs d'une démarche que je ne comprenais pas moi-même. » *Sem. rel. de Montréal*, 1885, T. 5, 517-518.

Le résultat le plus net de cette réunion du 17 avril 1853, c'est que Mgr Bourget renonce à son voyage d'Europe. Il en informe ses diocésains dans le mandement de visite qui porte la date du 6 mai: « Il nous sera beaucoup moins humiliant de tendre la main à de simples particuliers dans notre Diocèse, que de la présenter aux Princes de l'Europe. »

« De plus, le Monument qu'il s'agit d'élever sera plus national, s'il est exclusivement l'oeuvre de la ville et des campagnes de Diocèse, que si quelque main étrangère y contribuait en quelque chose. »¹²

Le 19 octobre 1854, il annonce que l'emplacement de la cathédrale est fixé et les travaux commencés.¹³ Le même jour, il dit sa joie d'avoir été choisi pour représenter le Canada à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.¹⁴ Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire de ce voyage démesurément long.¹⁵ Mais comment ne pas rappeler ce que lui doit la cathédrale? Relisons la pastorale adressée par Mgr Bourget à son peuple le 22 décembre 1856:

« Il nous a fallu, dans ce rapport,¹⁶ entrer dans le détail de tout ce qui Nous regardait personnellement; et ça été pour Nous l'occasion de l'informer que notre Cathédrale et notre Evêché étaient devenus la proie des flammes, dans le terrible incendie du 8 juillet 1852. Son coeur paternel en a été tendrement ému; et quoique Nous ne lui demandassions que sa bénédiction, pour pouvoir travailler, avec constance, à relever de si grandes ruines, il a voulu se mettre généreusement à contribution; ce qui, vous n'en doutez pas, N. T. C. F., a beaucoup servi à ranimer notre courage, en nous faisant croire à un succès complet, dans cette entreprise qui est, comme vous le savez, toute hérissée de difficultés, mais qui se trouvait ainsi doublement bénie par le Chef Suprême de l'Eglise.

¹² *Mand. des év. de Montréal*, II, 363. Le même jour, dans une circulaire au clergé, il reprend le projet d'un louis par famille pendant quatre ans pour assurer la construction de la cathédrale. *Ibid.* 355-357.

¹³ *Mand. des év. de Montréal*, III, 10.

¹⁴ *Ibid.*, III, 18.

¹⁵ Parti de Montréal le 23 octobre 1854, Mgr Bourget y revenait le 25 juillet 1856. C'est pendant ce long voyage qu'il composa: 1° le *Cérémonial des Evêques* (Paris, Lecoffre, 1856); 2° une vie de saint Viateur pour les Clercs de Saint-Viateur de son diocèse et que ceux-ci publièrent en 1897, cinquantième anniversaire de leur arrivée au Canada.

¹⁶ Rapport sur le diocèse de Montréal présenté par Mgr Bourget à Pie IX.

« Plein de ce doux espoir, Nous avons profité de notre séjour à Rome, pour visiter celles de ses nombreuses églises, dont le plan pourrait être adopté, lorsque l'on en viendrait à construire une nouvelle Cathédrale à Montréal. Or, toutes ces choses bien considérées, Nous nous sommes arrêté à la majestueuse Eglise de St. Pierre, dont nous avons ordonné de faire le plan, sur des proportions, à la vérité, bien raccourcies, mais néanmoins si ressemblantes à celles de cette Eglise, vraiment monumentale, pour un pays éminemment catholique comme le nôtre, qu'en voyant la Cathédrale de Montréal, on pourra avoir une idée assez juste de la Basilique Vaticane. »¹⁷

Dans la circulaire au clergé qui accompagne la pastorale, Monseigneur manifeste sa volonté de prélever une dîme sur les revenus du clergé pour l'oeuvre de la cathédrale.¹⁸

Pendant plus de treize ans, il n'est plus question de la cathédrale dans les documents officiels de l'évêque. Epoque active pourtant et souverainement féconde, où Mgr Bourget s'attaque à de grands problèmes qui, eux, ne peuvent pas attendre. Ce sont les démêlés avec l'Institut Canadien, l'érection des paroisses dans la ville, l'enrôlement, l'équipement, l'organisation des zouaves.

C'est à l'insu de l'évêque, parti déjà pour le Concile du Vatican,¹⁹ que le clergé, pendant la retraite de 1869, reprend généreusement le projet de la cathédrale. Inutile de dire la joie de Mgr Bourget:

« Cette dernière entreprise se ferait pendant le Jubilé, et pendant la tenue du Concile Oecuménique, c'est-à-dire pendant que tous les coeurs des fidèles, excités par la voix et l'exemple de leurs pasteurs, se dilatent par tous les sentiments qu'inspirent la foi et la piété. C'est un moment qu'il ne faudrait pas négliger; car, évidemment, il ne s'en présentera plus à l'avenir qui donne autant de chance de succès. Montréal ne peut se passer d'une Eglise Cathédrale, et il lui en faut une qui réponde à son importance actuelle et à ses besoins futurs. Comme vous me représentez dans les affaires du diocèse, mettez-vous à la tête de celle-ci comme un autre moi-même. »²⁰

¹⁷ *Mand. des év. de Montréal*, III, 225.

¹⁸ *Ibid.*, III, 221-223. Il ne semble pas que Mgr Bourget se soit jamais prévalu de ce droit.

¹⁹ C'est le 20 janvier 1869 que Mgr Bourget quitta Montréal.

²⁰ *Mand. des év. de Montréal*, VI, 54. Mgr Bourget s'adresse ici à l'administrateur du diocèse, M. le chanoine J.-O. Paré.

L'administrateur du diocèse, un des plus fidèles amis de Mgr Bourget, voudrait qu'on fasse vite afin qu'au cinquantième anniversaire de sa prêtrise, en 1872, l'évêque pût « avoir un lieu convenable et assez spacieux pour célébrer chez lui, en présence de son clergé, de ses communautés et d'un grand nombre de ses diocésains. »²¹

Le 28 août 1870, dix-neuf jours après son retour au pays, Mgr Bourget bénit la première pierre de la cathédrale. Si son premier soin est d'entretenir ses diocésains du Concile du Vatican et de l'infaillibilité du Pape,²² il ne tarde pas à faire connaître les motifs tout personnels qu'il a de poursuivre immédiatement les travaux:

« Nous ne voudrions pas descendre dans la tombe sans avoir fait tout en notre pouvoir pour la relever de ses ruines. Or, nos années qui s'avancent rapidement nous font penser qu'il n'y a plus de temps à perdre, si Nous voulons sérieusement accomplir ce dessein. D'ailleurs, ce grand malheur étant arrivé sous notre administration, il ne serait guère juste que Nous laissions à notre successeur la charge de le réparer. »²³

Un an plus tard, il rend compte du travail accompli: les murs sont élevés de vingt pieds au-dessus des planchers; les travaux de 1870 et de 1871 coûtent \$26,000.00 et sont payés argent comptant.²⁴

Et voici enfin le dernier mot du vieil athlète, le 12 février 1875, près de vingt-trois ans après l'incendie: on a dépensé jusqu'ici \$108,421.63; les aumônes ont été libres. Brisé par l'âge, il

²¹ *Ibid.*, 57. Sur ce projet des noces d'or, voici la réflexion de Mgr Bourget: « Je trouve que l'on fait un curieux calcul sur ma vie. Mais n'importe, quand même cette Cathédrale ne servirait qu'à m'enterrer, je consens volontiers à ce que l'on se mette volontiers à la construire. »

²² *Mand.*, VI, 97-107. Pastorale datée du 9 août, « quelques heures après notre retour de la Ville Eternelle ».

²³ *Mand.*, VI, 110. Pastorale du 9 août.

²⁴ *Ibid.*, VI, 203-209.

ne peut plus s'occuper de cette oeuvre mais son coadjuteur, dont l'activité est bien connue, s'en charge; elle ne peut que réussir.²⁵

Sainte ténacité, inspirée par le plus pur esprit de l'Évangile qui ne brusque jamais les choses, surtout les choses importantes. L'essentiel ici, ce n'était pas que la cathédrale fût reconstruite le plus tôt possible, mais qu'elle le fût au meilleur endroit et de la façon la plus digne du diocèse de Montréal, lequel était destiné à vivre non pas quelques années seulement, mais des siècles; l'essentiel, c'était encore que cette église, mère de tous les diocésains, fût l'oeuvre de tous les diocésains, grands et petits. L'essentiel seta sauf, qu'importe le nombre des années?

Devenu évêque de Montréal par la démission de Mgr Bourget, Mgr Fabre recommande l'oeuvre de la cathédrale dans une circulaire à son clergé, le 31 octobre 1876.²⁶ Il revient à la charge le 25 septembre 1878:

« Les travaux de ce monument de votre foi et de celle de vos diocésains, écrit-il à son clergé, ont été poussés, cette année avec beaucoup d'activité. Près de \$30.000 ont été dépensés dans le cours de l'été. Mais il reste encore beaucoup à faire et Nous n'avons d'autre ressource que celle de votre zèle et de votre charité. »²⁷ A ce moment, une crise financière dont l'évêché de Montréal eut particulièrement à souffrir vint interrompre la construction. De 1879 à 1885, « ce fut un douloureux spectacle; les neiges et les glaces s'amoncelaient l'hiver entre ces murailles désolées, et des milliers d'oiseaux semblaient vouloir enlever miette par miette le ciment qui unissait les pierres. Ces êtres si faibles devenaient des ennemis terribles. Ils nous faisaient honte en détruisant ce qui avait coûté si cher et ce que nous n'avions pas le courage d'achever. »²⁸

« Quand même cette Cathédrale ne servirait qu'à m'enterrer », avait dit Mgr Bourget. Il avait prophétisé. Quelques mois avant sa mort, on se remit à l'oeuvre: le temple fut couvert; le dôme, le majestueux dôme s'éleva bientôt et sa croix d'or, comme un paratonnerre céleste, brilla dans les airs. Puis on se mit au portique.

²⁵ *Ibid.*, VII, 39-46.

²⁶ *Ibid.*, IX, 22.

²⁷ *Mand.*, IX, 221. Pastorale du 9 août.

²⁸ *Sem. rel. de Montréal*. vol. XXIII, n° 12, 24 mars 1892. p. 182.

Avec quelle joie nous entendions, dès le matin les coups de marteau qui sculptaient les blocs de pierre destinés à devenir les colonnes et les chapitres du temple. »²⁹

* * *

C'est en la fête de Pâques, le 25 mars 1894, qu'avait lieu l'inauguration de la cathédrale Saint-Jacques-le-Majeur. En lisant le compte rendu de l'événement, on voit que la joie est dans tous les coeurs, dans celui de Mgr Fabre surtout :

« Monseigneur l'archevêque de Montréal officiait et son visage radieux reflétait les sentiments de joie et de gratitude qui agitaient son âme. Il avait la douce satisfaction de voir heureusement terminée l'oeuvre considérable qu'il avait héritée de son prédécesseur, et dont il avait tant à coeur l'achèvement complet. »³⁰

La liturgie du jour: *Haec est dies quam fecit Dominus*, fournissait à M. le chanoine Bruchési le texte de son sermon. Nous en retenons le passage suivant, parce qu'il nous fait voir enfin la réalisation d'un voeu si cher aux évêques de Montréal :

« La ville, ravagée par les flammes, est devenue — c'est l'étranger lui-même qui le dit — l'une des plus belles de l'Amérique, et nous voici, après avoir connu bien des obstacles, des inquiétudes et des angoisses, dans une cathédrale, monument le plus vaste de ce continent, et copie fidèle du premier temple de l'univers. Oui, Saint-Pierre de Rome, ce que les hommes ont jamais fait de plus beau et de plus grand, disait Silvio Pellico, l'oeuvre du génie et de la foi, Saint-Pierre revit au milieu de nous! Aucune autre cité ne partage avec nous cet honneur. Un plan qui paraissait hardi, téméraire peut-être, a été exécuté, grâce à une persévérance opiniâtre et à un dévouement auxquels tous sont heureux de rendre hommage. »³¹

Léon POULIOT, S.J.

²⁹ *Ibid.*, 183, p. 185, éloge des deux architectes de la cathédrale: M. Bourgeault, qui dirigea les travaux jusqu'à sa mort (1888), et le R. P. Michaud, C.S.V.

³⁰ *Sem. rel. de Montréal*, loc. cit., 195.

³¹ *Ibid.*, 199. Le soir du même jour de Pâques, vêpres pontificales et sermon en anglais par M. Donnelly, curé de Saint-Antoine.

PREMIERS CHANOINES HONORAIRES



M. QUIBLIER
SUP. DE S. SULPICE



M. DEMERS
CURÉ DE S. DENIS.



M. VIAU
CURÉ DE S. SULPICE



M. MARCHAMBAULT
CURÉ DE VAUDREUIL.

Exhumations
et inhumations dans la chapelle funéraire
des évêques

des corps de NN. SS.

JEAN-JACQUES LARTIGUE
IGNACE BOURGET
CHARLES-ÉDOUARD FABRE
ZOTIQUE RACICOT

et

Reconnaissance de leurs restes

1933

Archevêché de Montréal, le 27 octobre 1930.

À l'un des honorables juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, chargé de l'administration de la justice dans le district de Montréal.

Le requérant expose respectueusement:

1° Que Monseigneur Jean-Jacques Lartigue est décédé le 19 avril 1840, à Montréal. Il a été inhumé dans l'église Notre-Dame de Pitié, puis dans la crypte de la basilique-cathédrale de Montréal, le 13 juin 1885.

2° Que votre requérant désire faire exhumer le corps du dit défunt afin de le faire réinhumer de nouveau dans la chapelle funéraire des évêques, nouvellement construite dans la basilique de Montréal.

3° Que le dit défunt n'est pas mort de maladie contagieuse, ni d'aucune des maladies énumérées en l'article 4434 des statuts refondus de Québec, 1909.

4° Que votre requérant est l'Évêque auxiliaire du diocèse de Montréal.

Pourquoi votre requérant vous prie de permettre l'exhumation du corps du dit défunt.

Montréal, ce 27 octobre 1930.

(signé) † EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Évêque de Thennesis,
Aux. de Montréal.

Je soussigné, requérant en cette cause, au nom de Monseigneur l'Auxiliaire, ayant dûment prêté serment, déclare que les allégations de la requête ci-dessus sont vraies et bien fondées. Et j'ai signé.

(signé) ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

Archevêché de Montréal, 27 octobre 1930.

Nous, soussigné, Vicair Général du diocèse de Montréal, permettons que le corps de Mgr Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, soit exhumé de la crypte de la Basilique de Montréal pour être inhumé de nouveau dans la nouvelle chapelle funéraire

des Évêques, à la Basilique de Montréal, pourvu que toutes les formalités exigées par le droit civil aient été remplies.

(signé) † EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Ev. de Thennesis,
Aux. de Montréal.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

Le 28 Octobre, 1930.

PRÉSENT: L'HONORABLE LOUIS CODERRE

MONSEIGNEUR EM.-A. DESCHAMPS, Evêque
Auxiliaire du Diocèse de Montréal,

Requérant.

LA COUR sur requête du requérant demandant la permission de faire exhumer de la Crypte de la Basilique-cathédrale de Montréal, où il est inhumé, le corps de feu Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, décédé à Montréal, le 19 Avril, 1840, pour le faire réinhumer de nouveau dans la Chapelle funéraire des Évêques, nouvellement construite dans la Basilique de Montréal;

VU la permission accordée par les autorités ecclésiastiques et civiles;

ACCORDE la dite requête du requérant et lui permet de faire exhumer le corps du dit feu Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, de la Crypte de la Basilique-cathédrale de Montréal, pour le faire réinhumer de nouveau dans la dite Chapelle funéraire des Évêques.

(signé) LOUIS CODERRE, J.C.S.

Pour copie conforme à l'original déposé dans les Archives de la Cour Supérieure à Montréal.

(signé) J.-A. VALIQUETTE, D.P.C.S.

GEORGES GAUTHIER
par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique
Archevêque de Tarona
Coadjuteur de Montréal

Son Excellence Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque de Thennesis, auxiliaire de Montréal, MM. le chanoines Jean-Archibald Mousseau, procureur de la Corporation archiépiscopale, Albert Valois, chancelier du diocèse.

Par les présentes, Nous vous nommons commissaires spéciaux à l'effet de vous transporter dans le caveau du pilier ouest de la basilique de Montréal, pour y présider à l'ouverture du tombeau de Son Excellence Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, dont les restes mortels ont été déposés, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, dans le susdit endroit, et là, après avoir observé les détails de cette opération, de nous dresser procès-verbal du tout.

Donné à Montréal, ce vingt-sixième jour du mois d'avril de l'année mil neuf cent trente-trois.

(signé) † GEORGES. *arch. coad.*
de Montréal.

Le vingt-six avril mil neuf cent trente-trois, à dix heures de l'avant-midi, en vertu de la commission à nous donnée par Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, nous, soussignés, nous sommes transportés dans la voûte du pilier ouest de la basilique-cathédrale, afin d'assister à l'exhumation du corps de feu Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, et nous avons constaté que le cercueil qui a été exhumé renfermait réellement les restes de Mgr Jean-Jacques Lartigue. Le cercueil de fonte dans lequel les restes de Mgr Jean-Jacques Lartigue ont été conservés, a été déposé dans un cercueil de cèdre pour être transporté dans une des cases de la chapelle funéraire des Évêques, dans la basilique de Montréal.

Voici les faits sur lesquels nous nous sommes appuyés pour faire cette constatation.

Lors de la sépulture de Son Excellence Monseigneur Charles-Édouard Fabre, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le chanoine Alfred Archambault, chancelier, donnait les indications

suivantes sur l'emplacement des cercueils de Leurs Excellences NN. SS. Lartigue, Bourget et Fabre, dans la voûte du pilier ouest de la Cathédrale: Voir registres des baptêmes, mariages et sépultures de la Cathédrale pour 1897, p. 259:

« Les corps de NN. SS. Lartigue, Bourget et Fabre reposent dans le caveau du même pilier qui est le pilier ouest, dans l'ordre suivant: au milieu du premier rang inférieur se trouve le cercueil de Mgr Fabre, premier archevêque de Montréal; à sa droite, c'est-à-dire à gauche en entrant, le cercueil de Mgr Lartigue, et à sa gauche, c'est-à-dire à droite en rentrant, celui de Mgr Bourget.

En foi de quoi —

ALFRED ARCHAMBAULT, *chanoine,*
chancelier. »

Se basant sur ce document, Son Excellence Mgr l'Archevêque-coadjuteur a fait faire, le vingt mars mil neuf cent trente-trois, la reconnaissance officielle du corps de Mgr Bourget, qui se trouvait dans le cercueil à droite en rentrant. Et de fait, l'examen des médecins a bien prouvé que c'était là réellement le corps de Mgr Bourget. Nous savions que le coeur de ce vénéré défunt est conservé à la maison-mère de la Providence. Or, en faisant la reconnaissance officielle, les médecins ont constaté que le coeur du cadavre qu'ils examinaient avait été enlevé, on y voyait très bien l'ouverture qui avait été faite au thorax à cet effet, et qui avait été refermée et cousue.

En outre, dans l'examen des restes de Mgr Lartigue, fait le vingt-trois juillet mil huit cent cinquante-deux, par les docteurs B.-H. Charlebois et Hector Peltier, il est dit: « que le corps de Mgr Lartigue était dans un état de décomposition tel qu'il ne restait plus que le squelette, encore revêtu en quelques endroits, tels qu'aux épaules et aux lèvres, de quelques résidus des muscles de ces parties ».

Or, le cadavre examiné le vingt mars mil neuf cent trente-trois par les docteurs Pierre Masson, Damien Masson et René Bolté, n'était pas dans cet état de décomposition, comme le témoignent les médecins dans leur certificat de reconnaissance officielle.

Nous étions donc bien en présence du corps de Mgr Ignace Bourget.

Au centre de la voûte, tel qu'indiqué par le Chanoine Archambault, nous avons trouvé le cercueil de Mgr Charles-Édouard Fabre.

Nous avons lu sur la plaque d'argent qui est vissée à son cercueil l'inscription suivante qui nous enlève tout doute possible:

ÉDOUARD-CHARLES FABRE,
né le 28 février 1827,
ordonné prêtre le 23 février 1850,
évêque coadjuteur de Mgr Bourget en 1873,
archevêque de Montréal,
décédé le 30 décembre 1896.

Reste donc le troisième cercueil, celui de gauche en entrant, qui contient le corps de Mgr Jean-Jacques Lartigue, comme en fait foi la déclaration ci-haut mentionnée du chanoine Archambault.

En foi de quoi, nous avons signé le présent procès-verbal aux jour et an que susdits.

(signé) † EM-A. DESCHAMPS, V.G.,
Ev. de Thennesis,
Aux. de Montréal.
“ Chanoine J.-A. MOUSSEAU
“ ALBERT VALOIS, *chan.,*
chancelier.

Vu le procès-verbal de nos commissaires spéciaux, nous sous-signé, archevêque de Tarona, coadjuteur de Montréal, déclarons que les restes exhumés de la voûte du pilier ouest de notre basilique-cathédrale et qui avaient été inhumés à gauche en entrant, sont réellement ceux de l'Illustrissime et Révérendissime Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal.

Montréal, ce 27 avril 1933.

(signé) † GEORGES, *arch. coad.*
de Montréal.

Copie conforme à l'original du procès de l'inhumation de Son Excellence Mgr Jean-Jacques Lartigue, dressé sur parchemin, et renfermé dans un tube de fer soudé aux deux extrémités et déposé dans le cercueil de ce vénéré défunt.

Ici reposent les restes mortels de Son Excellence Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, né à Montréal le vingt juin mil sept cent soixante-dix-sept, et décédé à Montréal le dix-neuf avril mil huit cent quarante.

Inhumé une première fois le vingt-trois avril mil huit cent quarante, dans les voûtes de l'ancienne église cathédrale de Saint-Jacques, rue Saint-Denis, Montréal; une deuxième fois, le vingt-cinq juillet mil huit cent cinquante-deux, dans les voûtes de la chapelle des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, près de la rue Saint-Paul, Montréal; une troisième fois, le vingt-deux février mil huit cent soixante-un, dans la caveau de l'église Notre-Dame-de-Piété, des Soeurs de la Congrégation, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal; une quatrième fois, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, dans la voûte du pilier ouest de notre cathédrale, exhumé le vingt-sept avril mil neuf cent trente-trois, en présence de Leurs Excellences Illustrissimes et Révérendissimes Nos Seigneurs Georges Gauthier, archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque de Thennesis et auxiliaire de Montréal, son cercueil fut déposé dans un cercueil de cèdre.

Puis les restes mortels de Son Excellence Monseigneur Jean-Jacques Lartigue furent inhumés ce même jour dans la chapelle funéraire que le clergé séculier et régulier et les communautés religieuses de ce diocèse ont fait ériger à la mémoire de leurs évêques dans le diocèse de Montréal. Ces dits restes furent déposés dans une des cases à droite en entrant. Cette case fut refermée par un bloc de marbre, sur lequel se lit l'épithaphe suivante en lettres de mosaïque noire sur fond de mosaïque dorée.

MGR J.-JACQUES LARTIGUE
1777-1840
auxiliaire 1820
1er Evêque 1836

En foi de quoi nous avons signé

† GEORGES, *arch. de Tarona,*
Coadjuteur de Montréal.

† EMMANUEL-ALPHONSE, V.G.,
Evêque de Thennesis,
Auxiliaire de Montréal.

ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

Pour copie conforme

ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

*Extrait du registre des baptêmes, mariages, sépultures, faits à la
Cathédrale de Montréal pour l'année mil neuf cent trente-trois.*

Le vingt-sept avril mil neuf cent trente-trois, nous soussigné, Georges Gauthier, archevêque de Taronas et coadjuteur de Montréal, avons déposé dans une des cases de la chapelle funéraire des Évêques de Montréal, que nous avons fait ériger dernièrement dans notre basilique, les restes mortels de l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, lesquels, après avoir été dûment reconnus, ont été exhumés ce jour même de la voûte du pilier ouest de notre cathédrale, où ils avaient été transférés le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, après avoir été déposés primitivement, lors du décès, le vingt-trois avril mil huit cent quarante, dans les voûtes de l'ancienne église cathédrale de Saint-Jacques, rue Saint-Denis, Montréal, puis exhumés du dit dernier endroit et déposés dans les voûtes de la chapelle des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, près de la rue Saint-Paul, Montréal, le vingt-cinq juillet mil huit cent cinquante-deux, et ensuite enlevés de ces dernières voûtes pour être inhumés de nouveau, le vingt-deux février mil huit cent soixante-un, dans le caveau de l'église Notre-Dame-de-Pitié, des Soeurs de la Congrégation, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

En foi de quoi nous avons signé et avec nous les témoins suivants:

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal

† EM.-A. DESCHAMPS, V. G.
Ev. de Thennesis
Aux. de Montréal

Chan. A. HARBOUR, *curé*

AD. SYLVESTRE, *chan.*

Chan. ÉMILE CHARTIER

Chan. J.-A. MOUSSEAU

J.-D. BINETTE, *ptre*

ALBERT VALOIS, *chan., chancelier*

RAOUL DROUIN, *ptre*

JACQUES PAPINEAU, *ptre vicaire*

ROBERT MITCHELL, *vic.*

ROMUALD CHAYER, *ptre*

Lequel extrait nous soussigné certifions être en tout conforme à l'original conservé aux archives de l'archevêché de Montréal.

Archevêché de Montréal, le 27 avril 1933.

ALBERT VALOIS, *chanoine, chancelier.*

Archevêché de Montréal, le 27 octobre 1930.

À l'un des honorables juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, chargé de l'administration de la justice dans le district de Montréal.

Le requérant expose respectueusement:

1° Que Monseigneur Ignace Bourget est décédé le 8 juin 1885 et a été inhumé le 13 juin 1885, dans la crypte de la basilique-cathédrale de Montréal.

2° Que votre requérant désire faire exhumer le corps du dit défunt afin de le faire réinhumer de nouveau dans la chapelle funéraire des évêques, nouvellement construite dans la basilique de Montréal.

3° Que le dit défunt n'est pas mort de maladie contagieuse, ni d'aucune des maladies énumérées en l'article 4434 des statuts refondus de Québec, 1909.

4° Que votre requérant est l'Évêque auxiliaire du diocèse de Montréal.

Pourquoi votre requérant vous prie de permettre l'exhumation du corps du dit défunt.

Montréal, ce 27 octobre 1930.

(signé) † EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Évêque de Thennesis,
Aux. de Montréal.

Je soussigné, requérant en cette cause, au nom de Monseigneur l'Auxiliaire, ayant dûment prêté serment, déclare que les allégations de la requête ci-dessus sont vraies et bien fondées. Et j'ai signé.

(signé) ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

Archevêché de Montréal, 27 octobre 1930.

Nous, soussigné, Vicaire Général du diocèse de Montréal, permettons que le corps de Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, soit exhumé de la crypte de la Basilique de Montréal pour être inhumé de nouveau dans la nouvelle chapelle funéraire des Évêques, à la Basilique de Montréal, pourvu que toutes les formalités exigées par le droit civil aient été remplies.

(signé) † EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Ev. de Thennesis,
Aux. de Montréal.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

Le 28 Octobre, 1930.

PRÉSENT: L'HONORABLE LOUIS CODERRE

MONSEIGNEUR EM.-A. DESCHAMPS, Evêque
Auxiliaire du Diocèse de Montréal,

Requérant.

LA COUR sur requête du requérant demandant la permission de faire exhumer de la Crypte de la Basilique-cathédrale de Montréal, où il est inhumé, le corps de feu Monseigneur Ignace Bourget, décédé à Montréal, le 8 Juin, 1885, pour le faire réinhumer de nouveau dans la Chapelle funéraire des Évêques, nouvellement construite dans la Basilique de Montréal;

VU la permission accordée par les autorités ecclésiastiques et civiles;

ACCORDE la dite requête du requérant et lui permet de faire exhumer le corps du dit feu Monseigneur Ignace Bourget, de la Crypte de la Basilique-cathédrale de Montréal, pour le faire réinhumer de nouveau dans la dite Chapelle funéraire des Évêques.

(signé) LOUIS CODERRE, J.C.S.

Pour copie conforme à l'original déposé dans les Archives de la Cour Supérieure à Montréal.

(signé) J.-A. VALIQUETTE, D.P.C.S.

*Ile inhumation des restes de Son Excellence Monseigneur
Ignace Bourget*

Le vingtième jour du mois de mars de l'année mil neuf cent trente-trois, nous soussigné, archevêque de Taronna et coadjuteur de Montréal, avons inhumé dans le caveau du pilier ouest de la Cathédrale, à l'endroit précis où ils reposaient depuis le treizième jour du mois de juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, les restes mortels de Son Excellence Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, que nous avons fait exhumer ce jour même avec l'autorisation civile nécessaire, qui a été accordée par l'Honorable juge Louis Coderre, de la Cour Supérieure, le vingt-huit octobre mil neuf cent trente, afin d'en faire la reconnaissance officielle par les médecins désignés par nous, les docteurs Pierre Masson et Damien Masson. Ces deux médecins n'ont aucun lien de parenté entre eux, et ils se sont associé dans leur travail le docteur René Bolté.

Avant de procéder à l'inhumation de ce jour, nous avons constaté, après avoir pris connaissance des procès-verbaux des inhumations de Son Excellence Monseigneur Ignace Bourget, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, et de Son Excellence Monseigneur Édouard-Charles Fabre, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, que le cercueil que nous avons ouvert et que les restes que nous avons fait examiner par les médecins ci-dessus nommés sont bien ceux de Son Excellence Monseigneur Ignace Bourget.

Les médecins ont donné sous serment un rapport détaillé de l'examen qu'ils ont fait des restes mortels de Mgr Bourget. Ce rapport est annexé au procès-verbal de la reconnaissance officielle des dits restes.

Le corps de Mgr Bourget fut trouvé dans un tel état d'humidité que les médecins conseillèrent d'enlever tous les vêtements qui le recouvraient afin de permettre aux ossements de sécher. Nous avons fait déposer par les médecins ces vêtements tout noircis dans le cercueil de fonte où jusqu'à ce jour les restes de Son Excellence Mgr Bourget ont été conservés.

Ce cercueil a été ensuite ceinturé avec du padou blanc, une fois sur sa longueur, et à trois endroits sur sa largeur, à chacune des

extrémités et au milieu, et aux intersections, sur le couvercle, M. le chanoine Albert Valois, chancelier, a versé de la cire rouge fondue, sur laquelle il a apposé notre sceau, deux fois aux pieds, une fois au centre et une fois à la tête. Ce cercueil a ensuite été remplacé par les ouvriers, qui avaient été dûment assermentés, dans la même voûte du pilier ouest de la Cathédrale, à l'endroit précis où il se trouvait auparavant, c'est-à-dire à droite en entrant.

Le corps de Monseigneur Bourget ainsi dépouillé de ses vêtements a été sectionné par les médecins au centre des deux cuisses, et la partie supérieure du corps et les deux jambes, enveloppées dans des linges, furent déposées dans un nouveau cercueil dont l'extérieur est en cuivre et l'intérieur en cèdre.

À côté du corps du vénérable défunt, nous avons fait déposer un autre linge contenant l'anneau, la croix pectorale, quelques grains de chapelet, une partie du scapulaire et une pièce d'argent de dix sous trouvés dans le cercueil; et aussi le parchemin sur lequel était rédigé le procès-verbal de la première inhumation, et qui avait été renfermé dans une bouteille. Ce parchemin était illisible parce que l'eau avait pénétré dans la bouteille où il avait été enfermé.

Ce cercueil fut ensuite soudé par un expert, et ceinturé, comme l'autre, avec du padou blanc, une fois sur sa longueur, et à trois endroits sur sa largeur, à chacune des extrémités et au milieu, et aux intersections sur le couvercle, notre chancelier y a versé de la cire rouge fondue, sur laquelle il a apposé notre sceau, deux fois aux pieds, une fois au centre, et une fois à la tête.

À notre demande, ce cercueil fut déposé dans le caveau du pilier ouest de la cathédrale où il y demeurera quelque temps.

Car cette seconde inhumation du corps de Mgr Bourget ne doit être que temporaire, les restes de Son Excellence Monseigneur Ignace Bourget avec ceux de Leurs Excellences Nos Seigneurs Jean-Jacques Lartigue, Édouard-Charles Fabre et Zotique Racicot, devant être transportés au cours du mois d'avril mil neuf cent trente-trois dans la chapelle funéraire des Évêques, que le clergé séculier et régulier et les communautés religieuses ont fait ériger dans la cathédrale même à la mémoire de leurs évêques.

Le caveau a été fermé à clef, et la clef nous a été remise en mains propres, afin que nous soyons bien assurés que personne n'y puisse entrer sans notre permission toute spéciale.

En foi de quoi nous avons signé les présentes, et avec nous les témoins suivants:

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal

† EM.-A. DESCHAMPS, V. G.
Ev. de Thennesis
Aux. de Montréal

AD. SYLVESTRE, *chan.*

Chan. A. HARBOUR, *curé*

Chan. J.-A. MOUSSEAU

Chan. ÉMILE CHARTIER

J.-D. BINETTE, *ptre, chanoine*

ALBERT VALOIS, *chan., chancelier*

RAOUL DROUIN, *ptre*

JACQUES PAPINEAU, *ptre vicaire*

LAWRENCE P. WHELAN, *ptre,*
vice-chancelier

GEO. ROBERT MITCHELL, *ptre,*
vicaire

ROMUALD CHAYER, *ptre*

(3e inhumation de S. E. Mgr Ignace Bourget)

*Extrait des registres des baptêmes, mariages, sépultures, faits à la
Cathédrale de Montréal pour l'année mil neuf cent trente-trois.*

Le vingt-sept avril mil neuf cent trente-trois, nous soussigné, Georges Gauthier, archevêque de Taronas et coadjuteur de Montréal, avons déposé dans le tombeau de bronze et de marbre que nous lui avons fait ériger au centre de la chapelle funéraire des évêques dans la basilique-cathédrale de Montréal, les restes mortels de l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, lesquels, après avoir été dûment reconnus, ont été exhumés ce jour même de la voûte du pilier ouest de notre cathédrale, où ils avaient été inhumés le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

En foi de quoi nous avons signé et avec nous les témoins suivants:

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal

† EM.-A. DESCHAMPS, V. G.
Ev. de Thennesis
Aux. de Montréal

Chan. A. HARBOUR, *curé*

AD. SYLVESTRE, *chan.*

Chan. ÉMILE CHARTIER

Chan. J.-A. MOUSSEAU

J.-D. BINETTE, *ptre*

ALBERT VALOIS, *chan., chancelier*

RAOUL DROUIN, *ptre*

JACQUES PAPINEAU, *ptre vicaire*

ROBERT MITCHELL, *vic.*

ROMUALD CHAYER, *ptre*

Lequel extrait, nous, soussigné, certifions être en tout conforme à l'original conservé aux archives de l'archevêché de Montréal.

Archevêché de Montréal, le 27 avril 1933.

ALBERT VALOIS, *chanoine, chancelier.*

Marianopolitana

Descriptionis et recognitionis sepulchri et corporis Servi Dei Ignatii Bourget, epicopi Marianopolitani.

Anna Domini 1933, feria 11^a quae est dies 20^a mensis martii hora 9 a.m., Illmus et Revmus Georgius Gauthier, archiepiscopus Taronensis, coadjutor Marianopolitanus se contulit ad cryptam Basilicae Nostrae, ubi situm est sepulchrum Illmi et Rmi Ignatii Bourget, qui, dum vivebat, episcopus fuit Marianopolitanus. Locus istius sepulchri bene describitur in registris paroecialibus, occasione funeralium Illmi et Rmi Eduardi Fabre, archiepiscopi Marianopo-

litani, immediati successoris Illmi et Rmi Episcopi Ignatii Bourget, p. 259, anno 1897:

« Les corps de NN. SS. Lartigue, Bourget et Fabre reposent dans le caveau du même pilier, qui est le pilier ouest, dans l'ordre suivant: au milieu du premier rang inférieur se trouve le cercueil de Mgr Fabre, premier archevêque de Montréal; à sa droite, c'est-à-dire à gauche en entrant, le cercueil de Mgr Lartigue, et à sa gauche, c'est-à-dire à droite en rentrant, celui de Mgr Bourget.

En foi de quoi —

ALFRED ARCHAMBAULT, *chanoine,*
chancelier ».

Ad recognitionem sepulchri et corporis Illmi et Rmi Ignatii Bourget, praesentes erant — Illmus et Rmus Georgius Gauthier, archiepiscopus Taronensis, administrator dioecesis Marianopolitanae, Illmus et Rmus Alphonsus Emmanuel Deschamps, episcopus Thennesensis, auxiliaris Marianopolitanus et vicarius generalis, fere omnes canonici et sacerdotes palatium archiepiscopale habitantes, Rvdus Canonicus Adolphus Sylvestre, D.D.C., Promotor Fidei, et ego Notarius infrascriptus.

In Peritos pro recognitione et descriptione corporis Servi Dei electi fuerunt Dnus Damien Masson, medicus, et Dnus Pierre Masson, medicus. Ad aperiendum vero sepulchrum, extrahendam et aperiendam capsam, aliaque facienda necessaria et opportuna Dnos Paul Husereau et Edmond Husereau, fabros.

Brevi oratione facta, Illmus et Rmus Archiepiscopus mihi notario mandavit ut alta et intelligibili voce ac vernaculo idiomate ad communem intelligentiam, publicarem excommunicationem latae sententiae ipso facto autoritate S.R.C. incurrendam contra quoslibet cujusque status, dignitatis et conditionis sive ecclesiasticae sive laicalis, qui auderent seu praesumerent etiam ex devotione aliquid ex sepulchro vel ex corpore, vestibibus aut capsam S. D. auferre seu subtrahere, aut in iis ponere, vel in ea immittere.

Hisce praepositis, Illmus et Rmus Archiepiscopus Taronensis, coadjutor Marianopolitanus, mandavit ut periti et fabri praesentes, et de sua deputatione moniti, singuli commissum sibi munus acceptarent, et delarum ab ipso archiepiscopo unusquisque eorum genuflexus et tactis SS. Dei Evangeliiis seorsim praestitit ut sequitur, juramentum.

Et primo Dnus Damien Masson medicus juravit dicens:

Ego medicus tactis hisce SS. Dei Evangeliiis coram me positis puro et promitto fideliter adimplere munus mihi commissum circa recognitionem corporis Servi Dei Illmi et Rmi Ignatii Bourget, episcopi Marianopolitani, et vera referre circa illius praesentem statum, aliasque circumstantias super quibus interrogabor, sub poena perjurii. Sic me Deus adjuvet et haec sancta ejus Evangelia.

DAMIEN MASSON
medicus, juravi ut supra.

Deinde alter medicus Dnus Pierre Masson juravit juxta eamdem formulam, sic juramentum suum explendo:

Sic me Deus adjuvet, et haec sancta ejus Evangelia.

DR P. MASSON
medicus, juravi ut supra.

Deinde Dnus Paul Husereau, faber juravit dicens:

Ego faber, juro ac promitto adimplere munus mihi commissum in eo quod spectat ad actum quam exerceo, in exhumatione et nova inhumatione corporis Servi Dei Illmi et Rmi Ignatii Bourget, episcopi Marianopolitani, sub poena perjurii: Sic me Deus adjuvet et haec sancta ejus Evangelia.

PAUL HUSEREAU
faber juravi ut supra.

Postea alter faber Dnus Edmond Husereau, juravit juxta eamdem formulam, suum juramentum sic explendo:

Sic me Deus adjuvet, et haec sancta ejus Evangelia.

EDMOND HUSEREAU
faber juravi ut supra.

His praestitis juramentis, Promotor Fidei monuit omnes ut omnia circa recognitionem sepulchri et corporis Servi Dei Illmi et Rmi Ignatii Bourget, episcopi Marianopolitani, peragere oporteret juxta regulas S.R.C., et tunc Illmus et Rmus Georgius Gauthier, archiepiscopus Taronensis, coadjutor Marianopolitanus, jussit per fabros sepulchrum aperiri in quo jacet corpus Servi Dei. Sic describi potest locus sepulchri:

Le tombeau est situé dans le pilier ouest de la crypte de la cathédrale de Montréal. Il est fermé par une porte, munie d'une

lourde serrure comme celle d'un coffre-fort. Sur la porte nous lisons cette inscription :

« R. I. P.

Tombeau des Illustrissimes et Révérendissimes Seigneurs J. J. Lartigue, premier évêque de Montréal, décédé le 19 avril 1840, Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, décédé le 8 juin 1885, Édouard Charles Fabre, troisième évêque de Montréal, premier archevêque de Montréal, décédé le 30 décembre 1896. »

On pénètre dans le caveau, en gravissant deux marches de ciment. Le caveau est en pierre, de forme circulaire, ayant 7 pieds de diamètre, la voûte elle-même est en pierre. Le parquet est en briques recouvertes d'une légère couche de ciment.

Tunc Archiepiscopus mandavit ut removerentur arenatum et lateres, quod illico a fabris factum fuit.

Quibus remotis, tandem apparuit capsula quae per eosdem fabros extracta fuit e sepulchro et posita super mensa, sindone nero cooperta, parata in crypta Basilicae Nostrae. Mandante autem Illmo et Rmo Archiepiscopo ut ipsam arcam describerem, ego feci ut sequitur:

Haec capsula est in metallo vulgo dicto "fonte", habens ad partem superiorem 23 uncias in latitudine et ad partem inferiorem 17 uncias in latitudine. Longitudo autem illius capsulae est 79 unciarum. In parte media superiori invenitur haec inscriptio: Mgr Bourget. Ad summam partem capsulae, adest una lamella vitrea cooperta operculo ferreo fixo capsulae duabus cochleis ferreis.

Post haec autem jussit Illmus et Rmus archiepiscopus arcam per fabros aperiri, quod illi statim fecerunt, et remoto operculo, in arca repertum fuit corpus Servi Dei Illmi et Rmi Ignatii Bourget.

Tunc accesserunt medici periti, et antequam opus suum inciperent, petierunt ad Illmo et Rmo Archiepiscopo ut medicus René Bolté admitteretur ad recognitionem corporis Servi Dei, Illmus et Rmus Archiepiscopus illum admisit, qui, genuflexus, suum juramentum praestitit juxta formulam superius descriptam pro peritis, sic juramentum suum explendo:

Sic me Deus adjuvet, et haec Sancta ejus Evangelia.

RENÉ BOLTÉ, M.D.

medicus, juravi ut supra.

Postea, jussu Illmi et Rmi Archiepiscopi, omnibus recedentibus, solisque remanentibus Illmo et Rmo Archiepiscopo, Illmo et Rmo Episcopo auxiliari, capitulo, Promotore Fidei meque notario, medici periti interrogati ab Illmo et Rmo Archiepiscopo quid de praedicto corpore jūdicarent, responderunt.

Nous soussignés, Pierre Masson, docteur en médecine, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Strasbourg, attaché à l'Université de Montréal, chevalier de la Légion d'Honneur, licencié ès-sciences, membre de la Société Royale de Médecine du Canada; Damien Masson, docteur en médecine de l'Université de Paris, professeur à l'Université de Montréal, médecin de l'Hôtel-Dieu de Montréal, chevalier de la Légion d'Honneur, membre de la Société Royale de Médecine du Canada; René Bolté, docteur en médecine, interne en chef à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après avoir examiné les restes mortels de Son Excellence Mgr Ignace Bourget, déclarons ce qui suit, sur la foi du serment:

« Le cercueil ouvert, une légère odeur ammoniacale s'en dégage. Le corps apparaît, vêtu d'ornements sacerdotaux reconnaissables malgré leur imbibition complète par un liquide brun noirâtre. Le visage est voilé par un linge blanc. La croix pectorale, vert de grisée, repose sur la poitrine, retenue par un collier en cordelette verte.

Les deux mains sont croisées sur la poitrine. L'annulaire de la main droite porte une bague d'or à chaton formé par une pierre bleue veinée de blanc.

Le voile est enlevé. Le visage apparaît, noirâtre, humide, encore recouvert de peau. Les cartillages du nez sont affaissés, les orbites vides. Le cuir chevelu est couvert de cheveux blancs très courts.

Le corps est alors dépouillé de ses vêtements, encore solides, mais agglutinés et collés ensemble par ce liquide brun noirâtre mentionné ci-dessus. Ils doivent être coupés aux ciseaux,

Sur la poitrine on trouve un scapulaire encore pourvu de ses deux tresses.

La peau, avec son grain, est partout présente. Les articulations des bras et des jambes sont souples et solides.

Sur la face antérieure du tronc, deux incisions cutanées, recousues par un surget de fil blanc sont visibles. L'une est médiane et va du pubis à l'ombilic. L'autre est rectangulaire et délimite la région précordiale.

Les fils de cette dernière sont coupés. Un volet sterna-costal de mêmes forme et dimensions existe au-dessous d'elle. On le soulève et on constate que la loge cardiaque est vide. On aperçoit un lambeau blanchâtre de péricarde pariétal et, traversant son sommet, les orifices des gros vaisseaux. La paroi de ces derniers est blanc jaunâtre et cohérente. Sur la gauche, au fond de la gouttière costo-vertébrale correspondante, apparaît le poumon gauche affaissé, gris, parfaitement reconnaissable.

Le volet thoracique et la peau sont remis en place.

Quelques ongles des orteils se détachent lorsqu'on décolle les bas,

Le corps étant trop long pour le cercueil définitif, on doit sectionner les deux cuisses à 10 cm. au-dessus des genoux. Les parties molles sont cohérentes, tous les tissus sont facilement identifiables, la peau, le panicule adipeux gris brunâtre, les muscles encore rose-violacés et d'aspect fasciculé. Le fémur est dense et a l'aspect et la consistance d'un os frais. Sa moëlle est d'aspect cireux, blanche et opaque.

20 mars, 1933. »

Quam peritorum relationem ego notarius de mandato Illmi et Rmi Archiepiscopi, ipsis peritis audientibus, perlegi alta et intelligibili voce, et ipsi ratam habuerunt, illam confirmarunt et se subscripserunt ut sequitur:

Ego P. Masson

Ego Damien Masson

Ego René Bolté, M.D.

medica ita pro veritate deposuimus.

Hisce habitis relationibus, Illmus et Rmus Archiepiscopus mandavit praefatis medicis ut corpus Illmi et Rmi Ignatii Bourget collocarent in altera pyxide, cedrina ad intus, cypria ad extra, ea de causa confecta et jam consulto parata.

Mensura autem hujus capsae est quatuor pedum in longitudine, duorum pedum in latitudine, et 17 unciarum in altitudine.

Collocato corpore Servi Dei in hac capsula, ego notarius ex mandato Illmi et Rmi Archiepiscopi hanc epigraphim charta membranacea scripsi:

Ici reposent les restes mortels de Son Excellence Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, né à la Pointe-Lévis, le trente octobre mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf, et décédé au Sault-au-Récollet, le huit juin mil huit cent quatre-vingt-cinq. Inhumé une première fois, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, il fut déposé, dans un cercueil de fonte, dans la crypte du pilier ouest de la Cathédrale de Montréal. Exhumé le vingt mars mil neuf cent trente-trois en présence de Leurs Excellences Illustrissimes et Révérendissimes Nos Seigneurs Georges Gauthier, archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, Emmanuel-Alphonse Deschamps, évêque de Thennesis, auxiliaire de Montréal, pour permettre aux docteurs Damien Masson et Pierre Masson de faire la reconnaissance officielle de ses restes, il fut inhumé de nouveau dans ce cercueil de cèdre qui est renfermé hermétiquement dans une caisse en cuivre.

Le corps de Son Excellence Mgr Bourget fut ensuite déposé temporairement, aujourd'hui même, dans le même caveau du pilier ouest de la cathédrale, en attendant qu'il soit transporté, à la fin d'avril mil neuf cent trente-trois, dans la chapelle funéraire que le clergé séculier et régulier et les communautés religieuses du diocèse ont fait ériger à la mémoire de leurs évêques dans la basilique de Montréal.

En foi de quoi nous avons signé, ce vingtième jour de mars mil neuf cent trente-trois.

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal

† EM.-A. DESCHAMPS, V. G.
Ev. de Thennesis
Aux. de Montréal

ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier

Hanc epigraphim sic subscriptam et sigillis munitam cylindro stanneo inserui et in capsam reposui.

Deinde de mandato Illmi et Rmi Archiepiscopi eidem capsae per fabros superimpositum fuit operculum cyprium et ei stanno illitum fuit. Tunc ego notarius eadem capsam sic stanno bene clausam, de mandato etc vitta alba circumligavi, et ad extrema capita hujus vittae et in diversis partibus capsae, ceram hispanicam rubram liquidam fudi et sigillo Rmi Dni Archiepiscopi ad hoc mihi tradito illam obsignavi.

Sigillum vero Rmi Dni Archiepiscopi sic describi potest:

Entouré du chapeau et des quatre rangées de glands et reposant sur la croix à deux branches, le blason de l'archevêque de Tarona qui est: D'azur à la ville fortifiée de trois tours, marquée d'un Ave Maria et reposant sur une île; en chef, sur fond d'or sept lucioles de gueules autour d'une hostie rayonnante au naturel.

En exergue: Posuit custodes.

Postea vero, haec capsam sic circumligata et sigillo archiepiscopi munita in diversis partibus, collocata fuit in eadem crypta superius descripta, ut ibi remaneat usque ad finem mensis aprilis 1933. Tunc, pluribus archiepiscopis et episcopis convocatis et praesentibus, habebitur translatio solemnis corporum Illmi et Rmi Servi Dei Ignatii Bourget, et duorum aliorum episcoporum Marianopolitanorum Illmorum et Rmorum Joannis Jacobi Lartigue et Caroli Eduardi Fabre, in capellam funerarium pro episcopis nuper erectam in ipsa Basilica.

Deinde ego Notarius, sic jubente Illmo et Rmo Archiepiscopo, veterem capsam ferream quae usque ad hanc diem corpus Illmi et Rmi Ignatii Bourget continebat, vitta alba circumligavi et sigillo Rmi Dni Archiepiscopi cera hispanica rubra impresso obsignavi diversis in partibus, et idem Illmus et Rmus Archiepiscopus hanc capsam sic obsignatam et sigillo munitam jussit tradi Dno Paul Husereau, sacritae, ut eam secreto asservet, in loco ubi aliae S. D. reliquae asservantur, id est in eadem crypta ubi erat corpus.

Porta hujus cryptae ubi asservatur corpus Illmi et Rmi Ignatii Bourget de mandato Illmi et Rmi Archiepiscopi clausa fuit, et clavis in ejus manibus deposita fuit ita ut nullus in eam ingredi possit sive venia archiepiscopi.

Et oratione facta, antequam omnes discederent, Illmus et Rmus Archiepiscopus, Illmus et Rmus Episcopus Auxiliaris, medici, canonici praesentes, Promotor Fidei sese subscripserunt ut infra.

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal

† EM.-A. DESCHAMPS, V. G.
Ev. de Thennesis,
Aux. de Montréal.

J.-V. PIETTE, P.A.,
recteur, U. de Montréal

P. MASSON
DAMIEN MASSON
RENÉ BOLTÉ, M.D.
AD. SYLVESTRE, *Prom. Fidei*
Chan. A. HARBOUR, *curé*
Chan. J.-A. MOUSSEAU
Chan. ÉMILE CHARTIER
Chanoine DONAT BINETTE
Chan. ALBERT VALOIS, *chancelier*
RAOUL DROUIN, *prêtre*
JACQUES PAPINEAU, *prêtre*
LAWRENCE P. WHELAN, *Ptre,*
Vice-chancelier

ROMUALD CHAYER, *ptre*
GEO. ROBERT MITCHELL, *vic.*

Super quibus omnibus et singulis sic ut supra gestis ego notarius hoc publicum instrumentum confeci in forma, et in fidem me subscripsi et meum notariatus signum apposui.

Actum Marianopoli, die, mense, anno, loco quibus supra.

Ita est. ALBERTUS VALOIS, *canonicus,*
Cancellarius et notarius.

Par les présentes, Nous soussigné, archevêque de Taron, coadjuteur de Montréal, désirant procéder à la reconnaissance des restes mortels de Son Excellence Monseigneur Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, inhumé dans la crypte du pilier ouest de notre cathédrale, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, nommons à cet effet les docteurs Damien Masson, Pierre Masson et René Bolté, et les prions de nous faire une description détaillée de l'état dans lequel ils trouveront ces dits restes.

Après entente avec ces médecins, la reconnaissance officielle aura lieu, lundi, le vingt mars mil neuf cent trente-trois, à neuf heures de l'avant-midi.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et la signature de notre chancelier, ce dix-septième jour du mois de mars mil neuf cent trente-trois.

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal

Par mandement de Son Excellence

Monseigneur l'archevêque coadjuteur

ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

Archevêché de Montréal, le 27 octobre 1930.

À l'un des honorables juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, chargé de l'administration de la justice dans le district de Montréal.

Le requérant expose respectueusement :

1° Que Monseigneur Édouard-Charles Fabre est décédé le 30 décembre 1896 et a été inhumé le 5 janvier 1897, dans la crypte de la basilique-cathédrale de Montréal.

2° Que votre requérant désire faire exhumer le corps du dit défunt afin de le faire réinhumer de nouveau dans la chapelle funéraire des évêques, nouvellement construite dans la basilique de Montréal,

3° Que le dit défunt n'est pas mort de maladie contagieuse, ni d'aucune des maladies énumérées en l'article 4434 des statuts refondus de Québec, 1909.

4° Que votre requérant est l'Évêque auxiliaire du diocèse de Montréal.

Pourquoi votre requérant vous prie de permettre l'exhumation du corps du dit défunt.

Montréal, ce 27 octobre 1930.

(signé) † EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Évêque de Thénnesis,
Aux. de Montréal.

Je soussigné, requérant en cette cause, au nom de Monseigneur l'Auxiliaire, ayant dûment prêté serment, déclare que les allégations de la requête ci-dessus sont vraies et bien fondées. Et j'ai signé.

(signé) ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

Archevêché de Montréal, 27 octobre 1930.

Nous, soussigné, Vicaire Général du diocèse de Montréal, permettons que le corps de Mgr Édouard-Charles Fabre, troisième évêque de Montréal, soit exhumé de la crypte de la Basilique de Montréal pour être inhumé de nouveau dans la nouvelle chapelle funéraire des Évêques, à la Basilique de Montréal, pourvu que toutes les formalités exigées par le droit civil aient été remplies.

(signé) † EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Ev. de Thennesis,
Aux. de Montréal.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

Le 28 Octobre, 1930.

PRÉSENT: L'HONORABLE LOUIS CODERRE

MONSEIGNEUR EM.-A. DESCHAMPS, Evêque
Auxiliaire du Diocèse de Montréal,

Requérant.

LA COUR sur requête du requérant demandant la permission de faire exhumer de la Crypte de la Basilique-cathédrale de Montréal, où il fut inhumé, le cors de feu Monseigneur Édouard-Charles Fabre, décédé le 30 décembre 1896, pour le faire réinhumer de nouveau dans la Chapelle funéraire des évêques, nouvellement construite dans la Basilique de Montréal:

VU la permission accordée par les autorités ecclésiastiques et civiles:

ACCORDE la dite requête du requérant et lui permet de faire exhumer le corps du dit feu Monseigneur Édouard-Charles Fabre, de

la Crypte de la Basilique-cathédrale de Montréal, pour le faire réinhumer de nouveau dans la dite Chapelle funéraire des Évêques.

(signé) LOUIS CODERRE, J.C.S.

Pour copie conforme à l'original déposé dans les Archives de la Cour Supérieure à Montréal.

(signé) J.-A. VALIQUETTE, D.P.C.S.

GEORGES GAUTHIER

par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique
Archevêque de Tarona
Coadjuteur de Montréal

Son Excellence Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque de Thénnesis, auxiliaire de Montréal, MM. le chanoines Jean-Archibald Mousseau, procureur de la Corporation archiépiscopale, Albert Valois, chancelier du diocèse.

Par les présentes, Nous vous nommons commissaires spéciaux à l'effet de vous transporter dans le caveau du pilier ouest de la basilique de Montréal, pour y présider l'ouverture du tombeau de Son Excellence Monseigneur Charles-Édouard Fabre, premier archevêque de Montréal, dont les restes mortels ont été déposés, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, dans le susdit endroit, et là, après avoir observé les détails de cette opération, de nous dresser un procès-verbal du tout.

Donné à Montréal, ce vingt-sixième jour du mois d'avril de l'année mil neuf cent trente-trois.

(signé) † GEORGES, *arch. coad.*
de Montréal.

Copie conforme à l'original du procès-verbal de l'inhumation de Son Excellence Monseigneur Charles-Édouard Fabre, dressé sur parchemin, et renfermé dans un tube de fer soudé aux deux extrémités et déposé dans le cercueil de ce vénéré défunt.

Ici reposent les restes mortels de Son Excellence Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Charles-Édouard Fabre, premier archevêque de Montréal, né à Montréal le vingt-huit février mil huit cent vingt-sept et décédé à Montréal le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Inhumé une première fois le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, dans le caveau du pilier ouest de la cathédrale, exhumé le vingt-sept avril mil neuf cent trente-trois, en présence de Leurs Excellences Illustrissimes et Révérendissimes Nos Seigneurs Georges Gauthier, archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque de Thennesis et auxiliaire de Montréal, son cercueil fut déposé dans un cercueil de cèdre.

Puis les restes mortels de Son Excellence Monseigneur Charles-Édouard Fabre furent inhumés ce même jour dans la chapelle funéraire que le clergé séculier et régulier et les communautés religieuses de ce diocèse ont fait ériger à la mémoire de leurs évêques dans la basilique de Montréal. Ces dits restes furent déposés dans une des cases à droite en entrant. Cette case fut refermée par un bloc de marbre, sur lequel se lit l'épithaphe suivante en lettres de mosaïque noire sur fond de mosaïque dorée:

MGR ÉDOUARD-C. FABRE
1827-1896
Coadjuteur 1873
3e évêque 1876 1er archevêque 1886

En foi de quoi nous avons signé.

† GEORGES, *arch. de Tarona,*
Coadjuteur de Montréal.

† EMMANUEL-ALPHONSE, V.G.,
Evêque de Thennesis,

ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

Pour copie conforme.

ALBERT VALOIS, *chanoine, chancelier.*

Le vingt-six avril mil neuf cent trente-trois, à dix heures de l'avant-midi, en vertu de la commission à nous donnée par Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, nous soussignés, nous sommes transportés dans la voûte du pilier ouest de la basilique-cathédrale, afin d'assister à l'exhumation du corps de feu Monseigneur Édouard-Charles Fabre, premier archevêque de Montréal, et nous avons constaté que le cercueil qui a été exhumé renfermait réellement les restes du dit Monseigneur Charles-Édouard Fabre. Le cercueil de fonte dans lequel les restes de Monseigneur Charles-Édouard Fabre ont été conservés, a été déposé dans un cercueil de cèdre pour être trans-

porté dans une des cases de la chapelle funéraire des évêques dans la basilique de Montréal.

Voici les faits sur lesquels nous nous sommes appuyés pour faire cette constatation :

Lors de la sépulture de Son Excellence Mgr Charles-Édouard Fabre, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le chanoine Alfred Archambault, chancelier, donnait les indications suivantes sur l'emplacement des cercueils de Leurs Excellences NN. SS. Lartigue, Bourget et Fabre, dans la voûte du pilier ouest de la cathédrale: Voir registres des baptêmes, mariages et sépultures de la Cathédrale pour 1897, p. 259:

« Les corps de NN. SS. Lartigue, Bourget et Fabre reposent dans le caveau du même pilier, qui est le pilier ouest, dans l'ordre suivant: au milieu du premier rang inférieur se trouve le cercueil de Mgr Fabre, premier archevêque de Montréal; à sa droite, c'est-à-dire à gauche en entrant, le cercueil de Mgr Lartigue, et à sa gauche, c'est-à-dire à droit en rentrant, celui de Mgr Bourget.

En foi de quoi —

ALFRED ARCHAMBAULT, *chanoine,*
chancelier ».

Et de fait, au centre de la voûte, tel qu'indiqué par le chanoine Archambault, nous avons trouvé le cercueil de Mgr Charles-Édouard Fabre. Nous avons lu sur la plaque d'argent qui est vissée à son cercueil l'inscription suivante qui nous enlève tout doute possible:

ÉDOUARD-CHARLES FABRE
né le 28 février 1827
ordonné prêtre le 23 février 1850
évêque coadjuteur de Mgr Bourget en 1873
Archevêque de Montréal
décédé le 30 décembre 1896

En foi de quoi, nous avons signé le présent procès-verbal aux jour et an que susdits.

† EM.-A. DESCHAMPS, V. G.
Ev. de Thennesis
Aux. de Montréal

Chan. J.-A. MOUSSEAU

ALBERT VALOIS, *chan., chancelier*

Vu le procès-verbal de nos commissaires spéciaux, Nous soussigné, archevêque de Tarona, coadjuteur de Montréal, déclarons que les restes exhumés de la voûte du pilier ouest de notre basilique-cathédrale, et qui avaient été inhumés au centre de la dite voûte, sont réellement ceux de l'Illustrissime et Révérendissime Charles-Édouard Fabre, premier archevêque de Montréal.

Montréal, ce 27 avril 1933.

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal

Extrait du registre des baptêmes, mariages, sépultures, faits à la Cathédrale de Montréal pour l'année mil neuf cent trente-trois.

Le vingt-sept avril mil neuf cent trente-trois, nous soussigné, Georges Gauthier, archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, avons déposé dans une des cases de la chapelle funéraire des évêques de Montréal, que nous avons fait ériger dernièrement dans notre basilique, les restes mortels de l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Charles-Édouard Fabre, troisième évêque et premier archevêque de Montréal, lesquels, après avoir été dûment reconnus, ont été exhumés ce jour même, de la voûte du pilier ouest de la basilique-cathédrale, où ils avaient été inhumés le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

En foi de quoi nous avons signé et avec nous les témoins suivants:

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal
† EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Ev. de Thennesis.
Aux. de Montréal.

Chan. A. HARBOUR, *curé*
AD. SYLVESTRE, *chan.*
Chan. ÉMILE CHARTIER
Chan. J.-A. MOUSSEAU
J.-D. BINETTE, *ptre*
ALBERT VALOIS, *chan., chancelier*
RAOUL DROUIN, *ptre*
JACQUES PAPINEAU, *ptre vicaire*
ROBERT MITCHELL, *vic.*
ROMUALD CHAYER, *ptre*

Lequel extrait, nous, soussigné, certifions en tout conforme à l'original conservé aux archives de l'archevêché de Montréal.

Archevêché de Montréal, le 27 avril 1933.

ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

Archevêché de Montréal, le 27 octobre 1930.

À l'un des honorables juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, chargé de l'administration de la justice dans le district de Montréal.

Le requérant expose respectueusement:

1° Que Monseigneur Zotique Racicot est décédé le 14 septembre 1915 à Ste-Thérèse de Blainville. Il a été inhumé le 17 septembre 1915 dans la crypte de la basilique-cathédrale de Montréal.

2° Que votre requérant désire faire exhumer le corps du dit défunt afin de le faire réinhumer de nouveau dans la chapelle funéraire des évêques, nouvellement construite dans la basilique de Montréal.

3° Que le dit défunt n'est pas mort de maladie contagieuse, ni d'aucune des maladies énumérées en l'article 4434 des statuts refondus de Québec, 1909.

4° Que votre requérant est l'Évêque auxiliaire du diocèse de Montréal.

Pourquoi votre requérant vous prie de permettre l'exhumation du corps du dit défunt.

Montréal, ce 27 octobre 1930.

(signé) † EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Évêque de Thennesis,
Aux. de Montréal.

Je soussigné, requérant en cette cause, au nom de Monseigneur l'Auxiliaire, ayant dûment prêté serment, déclare que les allégations de la requête ci-dessus sont vraies et bien fondées. Et j'ai signé.

(signé) ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

Archevêché de Montréal, 27 octobre 1930.

Nous, soussigné, Vicaire Général du diocèse de Montréal, permettons que le corps de Mgr Zotique Racicot, évêque auxiliaire de Montréal, soit exhumé de la crypte de la Basilique de Montréal pour être inhumé de nouveau dans la nouvelle chapelle funéraire des Évêques, à la Basilique de Montréal, pourvu que toutes les formalités exigées par le droit civil aient été remplies.

(signé) † ÉM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Ev. de Thennesis,
Aux. de Montréal.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

Le 28 Octobre, 1930.

PRÉSENT: L'HONORABLE LOUIS CODERRE

MONSEIGNEUR ÉM.-A. DESCHAMPS, Evêque
Auxiliaire du Diocèse de Montréal,

Requérant.

LA COUR sur requête du requérant demandant la permission de faire exhumer de la Crypte de la Basilique-cathédrale de Montréal, où il est inhumé, le corps de feu Monseigneur Zotique Racicot, décédé le 14 septembre, 1915, pour le faire réinhumer de nouveau dans la Chapelle funéraire des évêques, nouvellement construite dans la Basilique de Montréal;

VU la permission accordée par les autorités ecclésiastiques et civiles;

ACCORDE la dite requête du requérant et lui permet de faire exhumer le corps du dit feu Monseigneur Zotique Racicot, de la Crypte de la Basilique-cathédrale de Montréal, pour le faire réinhumer de nouveau dans la dite Chapelle funéraire des Évêques.

(signé) LOUIS CODERRE, J.C.S.

Pour copie conforme à l'original déposé dans les Archives de la Cour Supérieure à Montréal.

(signé) J.-A. VALIQUETTE, D.P.C.S.

GEORGES GAUTHIER
par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique
Archevêque de Tarona
Coadjuteur de Montréal

Son Excellence Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque de Thennesis, auxiliaire de Montréal, MM. le chanoines Jean-Archibald Mousseau, procureur de la Corporation archiépiscopale, Albert Valois, chancelier du diocèse.

Par les présentes, Nous vous nommons commissaires spéciaux à l'effet de vous transporter dans le caveau du pilier nord de la basilique de Montréal, pour y présider l'ouverture du tombeau de Son Excellence Monseigneur François-Théophile-Zotique Racicot, évêque de Pogla, auxiliaire de Montréal, dont les restes mortels ont été déposés, le dix-sept septembre mil neuf cent quinze, dans le susdit endroit, et là, après avoir observé les détails de cette opération, de nous dresser procès-verbal du tout.

Donné à Montréal, ce vingt-sixième jour du mois d'avril de l'année mil neuf cent trente-trois.

(signé) † GEORGES, *arch. coad.*
de Montréal.

Le vingt-six avril mil neuf cent trente-trois, à dix heures de l'avant-midi, en vertu de la commission à nous donnée par Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, nous, soussignés, nous sommes transportés dans la voûte du pilier nord de la basilique-cathédrale, afin d'assister à l'exhumation du corps de feu Monseigneur François Théophile Zotique Racicot, évêque de Pogla, auxiliaire de Montréal, et nous avons constaté que le cercueil qui a été exhumé renfermait réellement les restes du dit Mgr François-Théophile-Zotique Racicot, évêque de Pogla et auxiliaire de Montréal. Le cercueil dans lequel les restes de Mgr Zotique Racicot ont été conservés, a été déposé dans un cercueil de cèdre pour être transporté dans une des cases de la chapelle funéraire des évêques, dans la basilique de Montréal.

La reconnaissance du cercueil de Mgr Zotique Racicot était facile à faire. Le corps de ce vénéré défunt reposait seul dans la

voûte du pilier nord de la cathédrale, et Mgr l'archevêque coadjuteur, qui était curé de la cathédrale en 1917, pouvait nous le certifier en toute assurance.

En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal, aux jours et an que susdits.

† EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Ev. de Thennesis,
Aux. de Montréal.

Chan. J.-A. MOUSSEAU

ALBERT VALOIS, *chan., chancelier*

Vu le procès-verbal de nos commissaires spéciaux, nous sousigné, archevêque de Taronna, coadjuteur de Montréal, déclarons que les restes exhumés de la voûte du pilier nord de notre basilique-cathédrale, sont réellement ceux de l'Illustrissime et Révérendissime François-Théophile-Zotique Racicot, évêque de Pogla, auxiliaire de Montréal.

Montréal, ce 27 avril 1933.

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal

Copie conforme à l'original du procès-verbal de l'inhumation de Son Excellence Monseigneur François-Théophile-Zotique Racicot, dressé sur parchemin, et renfermé dans un tube de fer soudé aux deux extrémité et déposé dans le cercueil de ce vénéré défunt.

Ici reposent les restes mortels de Son Excellence Illustrissime et Révérendissime Monseigneur François-Théophile-Zotique Racicot, évêque de Pogla et auxiliaire de Montréal, né au Sault-au-Récollet le treize octobre mil huit cent quarante-cinq, et décédé à Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, le quatorze septembre mil neuf cent quinze.

Inhumé une première fois le dix-sept septembre mil neuf cent quinze, dans le caveau du pilier nord de la cathédrale, exhumé le vingt-sept avril mil neuf cent trente-trois, en présence de Leurs

Excellences Illustrissimes et Révérendissimes Nos Seigneurs Georges Gauthier, archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque de Thennesis et auxiliaire de Montréal, son cercueil fut déposé dans un cercueil en cèdre. Puis, les restes mortels de Son Excellence Monseigneur Zotique Racicot furent inhumés ce même jour dans la chapelle funéraire que le clergé séculier et régulier et les communautés religieuses de ce diocèse ont fait ériger à la mémoire de leurs évêques dans la basilique de Montréal. Ces dits restes furent déposés dans une des cases à gauche en entrant. Cette case fut refermée par un bloc de marbre, sur lequel se lit l'építaphe suivante en lettres de mosaïque noire sur fond de mosaïque dorée:

MGR ZOTIQUE RACICOT
1845-1915
auxiliaire 1905

En foi de quoi nous avons signé.

† GEORGES, *arch. de Tarona,*
Coadjuteur de Montréal.

† EMMANUEL-ALPHONSE, V.G.,
Evêque de Thennesis,
Auxiliaire de Montréal.

ALBERT VALOIS, *chanoine,*
chancelier.

Pour copie conforme.

ALBERT VALOIS, *chanoine, chancelier.*

Extrait du registre des baptêmes, mariages, sépultures faits à la cathédrale de Montréal, pour l'année mil neuf cent trente-trois.

Le vingt-sept avril mil neuf cent trente-trois, nous soussigné, Georges Gauthier, archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, avons déposé dans une des cases de la chapelle funéraire des évêques de Montréal, que nous avons fait ériger dernièrement dans notre basilique, les restes mortels de l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur François-Théophile-Zotique Racicot, évêque de Pogla, auxiliaire de Montréal, lesquels, après avoir été dûment reconnus, ont été exhumés ce jour même de la voûte du pilier nord de notre cathédrale, où ils avaient été inhumés le dix-sept septembre mil neuf cent quinze.

En foi de quoi nous avons signé et avec nous les témoins suivants.

† GEORGES, *arch. coadj.*
de Montréal
† EM.-A. DESCHAMPS, V.G.,
Ev. de Thennesis,
Aux. de Montréal.
Chan. A. HARBOUR, *curé*
AD. SYLVESTRE, *chan.*
Chan. ÉMILE CHARTIER
Chan. J.-A. MOUSSEAU
J.-D. BINETTE, *ptre*
ALBERT VALOIS, *chan., chancelier*
RAOUL DROUIN, *ptre*
JACQUES PAPINEAU, *ptre vicaire*
ROBERT MITCHELL, *vic.*
ROMUALD CHAYER, *ptre*

Lequel extrait nous, soussigné, certifions être en tout conforme à l'original conservé aux archives de l'archevêché de Montréal.

Archevêché de Montréal, le 27 avril 1933.

ALBERT VALOIS, *chanoine, chancelier.*

L'inauguration de la chapelle mortuaire

Le jeudi 27 avril 1933

Nous avons d'abord pensé à rédiger un compte-rendu de la célébration qui a marqué l'inauguration de la chapelle mortuaire de notre basilique-cathédrale destinée à la sépulture des archevêques et évêques du diocèse de Montréal. Celui que « le Devoir » a publié le jour même nous paraît bien fidèle. Nous le reproduisons ici afin de conserver dans nos pages le souvenir de cette grande journée. Quelques corrections de détail le remettront parfaitement au point.

Nous ne donnerons pas de résumé de l'allocution de S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur. Le texte même en sera publié, nous l'espérons, d'ici quelques jours. C'est heureux qu'il en soit ainsi. Un résumé ne rendrait pas justice à ce travail vraiment remarquable. Les quatre évêques défunts y ont leur place. On les y voit revivre et passer sous nos yeux. Les traits, à la fois ramassés et mis en relief par l'orateur, de chacune de ces grande figures, font de son discours comme la médaille d'or commémorative de ce jour.

A. H.

***Dix-sept archevêques et évêques assistaient à la
cérémonie de ce matin à la basilique***

*S. E. le Délégué apostolique préside à la translation des restes de
NN. SS. Lartigue, Bourget, Fabre et Racicot dans la
nouvelle chapelle mortuaire.*

Un service funèbre. — Les 24 porteurs.

*Les quatre cercueils étaient placés au pied du sanctuaire, recouverts
d'un drap noir liséré d'or et avec une
mitre blanche à la tête.*

Dans la cathédrale même, construite par le « saint évêque » de Montréal, Mgr Bourget en 1870, dix-sept archevêques et évêques, plusieurs supérieurs d'Ordres et de Congrégations, des centaines de prêtres séculiers et réguliers, des religieux et des religieuses des diverses communautés de Montréal, des parents des évêques défunts, des milliers de fidèles enfin, ont rendu hommage ce matin à la mémoire de ceux qui un jour ont tenu dans leurs mains les destinées de l'Église de Montréal. Nosseigneurs Lartigue, Bourget, Fabre et Racicot, à l'occasion de la translation de leurs dépouilles mortelles dans la nouvelle chapelle mortuaire édiflée par Mgr l'archevêque-coadjuteur actuel, S. E. Mgr Georges Gauthier.

La cérémonie tenait au coeur de Mgr Gauthier. Aussi avait-il fixé la date du 27 avril, afin que les évêques venus à Montréal pour administrer la confirmation aux milliers d'enfants de la métropole fussent présents à la cérémonie de l'inauguration de la chapelle funéraire. De plus il avait invité par une lettre circulaire lue dans les églises dimanche dernier, ses prêtres, les religieux et les religieuses, et tous les fidèles à assister à la cérémonie. On pouvait remarquer en effet dans le sanctuaire, en plus de S. E. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique qui célébrait le service funèbre, une magnifique couronne d'évêques venus d'endroits aussi éloignés que la Baie d'Hudson. Les transepts de la basilique étaient bondés de prêtres et de religieux et religieuses. Dans les premiers bancs, on remarquait les invités spéciaux laïques, et le reste de la vaste nef était rempli à déborder.

Selon le désir de Son Excellence Mgr l'archevêque-coadjuteur, la cérémonie fut à la fois pieuse et éclatante. Il en exprima toute sa joie lorsqu'il prit la parole dans la chaire où Mgr Bourget fut le premier à monter. Toute l'assistance a eu la preuve que Son Excellence a parfaitement triomphé de sa maladie de l'hiver dernier, car

Elle a parlé avec une force, un accent aussi vibrants qu'il y a quelques mois.

Comment pouvions-nous nous résigner à laisser plus longtemps dans l'obscurité la plus complète, dit Mgr l'archevêque-coadjuteur, ceux qui un jour ont tenu dans leurs mains les destinées d'une grande Église? C'est un témoignage de reconnaissance qui s'imposait que nous rendons aujourd'hui à nos évêques défunts. Son Excellence fait revivre alors la physionomie des quatre anciens évêques de Montréal et il fait leur éloge.

Les restes mortels des grands défunts reposaient dans des cercueils, transportés hier soir pendant la veillée, des caveaux pratiqués dans les piliers de la cathédrale où ils reposaient depuis longtemps, au pied du sanctuaire. Ils étaient recouverts d'un drap noir orné d'un liséré d'or. A la tête se trouvait une mitre blanche. Chaque côté, de lourds chandeliers.

Le délégué apostolique, pénétra dans la basilique, précédé de la longue procession des archevêques et évêques et des prêtres. S. E. Mgr Gauthier était assisté de MM. des chanoines Adélarde Harbour, J.-A. Mousseau et Albert Valois, chancelier. S. E. Mgr Cassulo était accompagné de MM. les chanoines Émile Chartier, Donat Binette et A. Sylvestre. M. l'abbé R. Chayer et M. R. Bissonnette, p.s.s., agissaient comme maîtres de cérémonies. MM. les abbés R. Drouin, J. Papineau et R. Mitchell, soit au chœur, soit dans la nef, plaçaient les invités.

Archevêques et évêques

Voici les noms des archevêques et évêques qui formaient une auguste couronne autour de l'autel, fermée à droite par S. E. Mgr Andrea Cassulo, archevêque de Léontopolis et délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, et à gauche, par S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, occupant chacun un trône: NN. SS. Forbes, arch. d'Ottawa; Bruneau, Ev. de Nicolet; Rhéaume, Ev. de Haileybury; Limoges, Ev. de Mont-Laurier; Decelles, Ev. de St-Hyacinthe; Langlois, Ev. de Valleyfield; Courchesne, Ev. de Rimouski; Papineau, Ev. de Joliette; Lamarche, Ev. de Chicoutimi; Charlebois, Ev. Apostolique du Keewatin; Hallé, Vic. Apost. de l'Ontario-Nord; Guy, Vic. Apost. de Grouard; Turquetil, Vic. Apost. de la Baie d'Hudson; Deschamps, Ev. aux. de Montréal; Desmarais, Ev. aux. de Saint-Hyacinthe; Dom Pacôme, abbé mitré d'Oka, venait immédiatement après les évêques.

Représentants laïques

MM. Fernand Rinfret, maire de Montréal, M. Alfred Legault, président intérimaire du comité exécutif, M. Léon Trépanier, leader du conseil et M. Lionel-O. Bell, membre du comité exécutif, représentaient la ville de Montréal.

Représentaient les Zouaves pontificaux de Montréal: le chevalier G. Panneton, MM. Moïse Aubin, Georges Charbonneau et Damien Leclair.

La famille du juge Fabre-Surveyer (M. le juge est le neveu de Mgr Fabre), occupait plusieurs bancs de la nef.

Dans le banc des médecins qui firent la reconnaissance des restes des évêques défunts, on remarquait M. le Dr Pierre Masson et Mme Masson, et M. le Dr C.-A. Daigle.

Dans un autre banc, on notait la présence de M. Ludger Lemieux, architecte de la chapelle mortuaire, et de Mme Lemieux; M. N. Petrucci, qui exécuta les travaux.

La famille J.-O. Gravel, apparentée à Mgr Fabre, et la famille J.-B. Provencher à Mgr Bourget, occupaient des bancs spéciaux, de même que la famille de M. le notaire Langevin, apparenté à Mgr Racicot.

La chorale de la basilique a chanté la messe des morts de Rossini sous la direction de M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle. M. Arthur Letondal, organiste, touchait l'orgue. La chorale a exécuté, à la fin de la messe, le *De Profundis*, de Palestrina.

Les 24 porteurs

L'allocution de Son Excellence terminée, les vingt-quatre porteurs ecclésiastiques des corps des quatre évêques défunts quittèrent leurs prie-Dieu placés près de la balustrade et transportèrent les corps à la nouvelle chapelle mortuaire.

Portaient le corps de Mgr Larigue: Mgr Georges Lepailleur, P.A., curé de La Nativité d'Hochelaga; Mgr Arsène Richard, curé de N.-D. des Sept-Douleurs de Verdun; M. Roméo Neveu, P.S.S., supérieur des Messieurs de Saint-Sulpice; M. Emile Yelle, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire; M. Gérard McShane, P.S.S., curé de Saint-Patrice, et M. Louis Bouhier, P.S.S., curé de Notre-Dame.

Portaient le corps de Mgr Bourget: Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal; Mgr L.-A. Dubuc, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste; le R. P. Émile Papillon, S. J.; le R. P. Joseph Latour, c. S. V., provincial des Clercs de Saint-Viateur; le R. P. Philémon Bourassa, O.M., provincial des Oblats de Marie-Immaculée; le R. P. Alfred Charron, C. S. C., provincial de la Congrégation de Sainte-Croix.

Portaient le corps de Mgr Fabre: M. l'abbé Jean-Baptiste Jobin, curé de Boucherville; M. l'abbé Thomas Heffernan, curé de Saint-Augustin; M. l'abbé Jean-Marie Thibaudeau, curé du Saint-Enfant-Jésus; M. l'abbé Maurice Roux, curé de Saint-Henri; le R. P. Ambroise, provincial des Franciscains; et le R. P. Thomas Pintal, C. SS. R., de Saint-Alphonse.

Portaient le corps de Mgr Racicot: MM. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil; M. l'abbé Victor Thérien, curé des Saints-Anges de Lachine; M. l'abbé J. Fortin, aumônier de la maison-mère des Soeurs de la Providence; M. l'abbé J.-H. Primeau, aumônier de l'hospice Saint-Henri; le R. P. Thomas MacMahon, S.J., recteur du collège Loyola; le R. P. François Tressel, provincial des Eudistes.

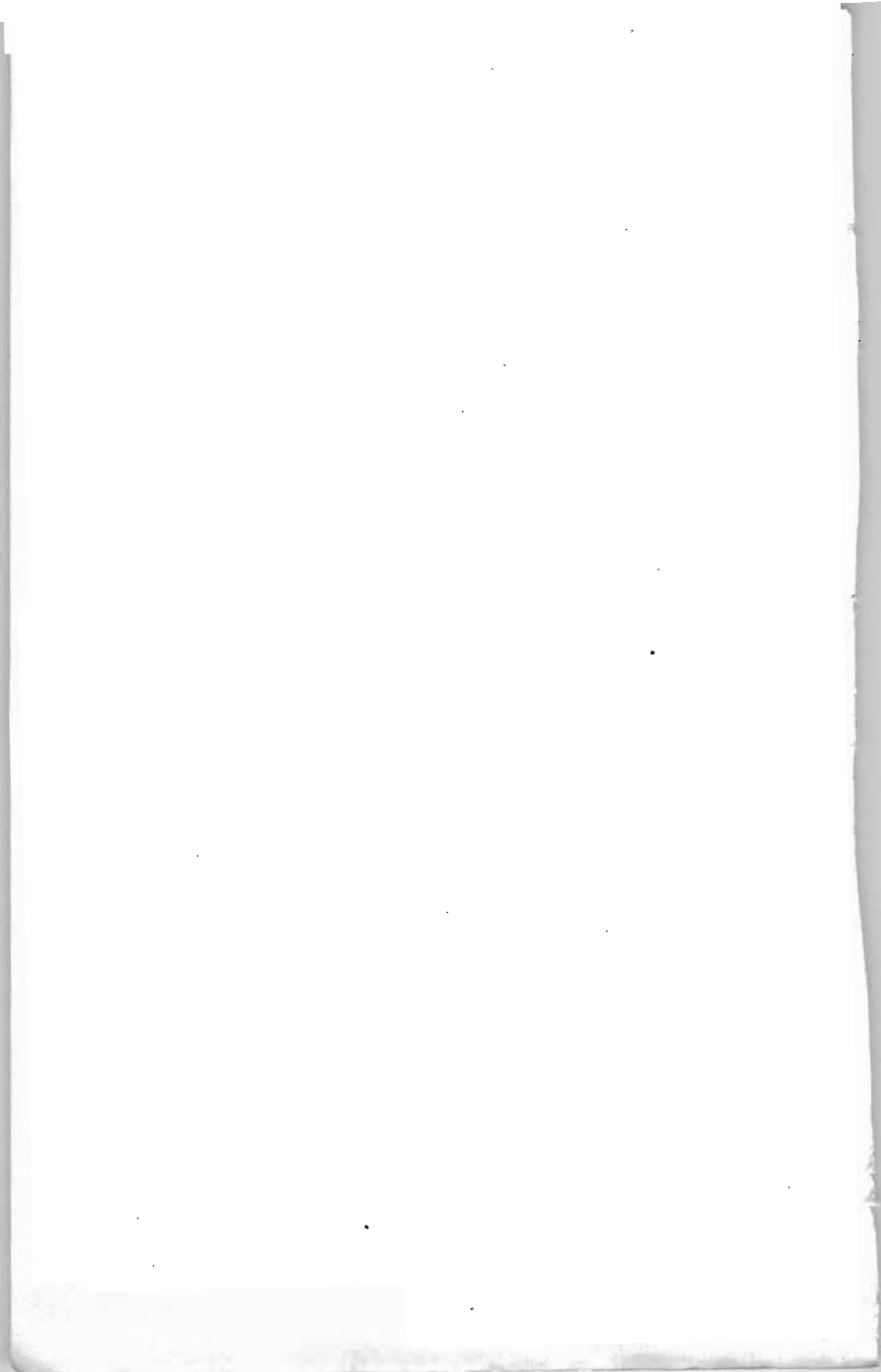
À la chapelle mortuaire

Les porteurs ont déposé le corps de Mgr Bourget dans le mausolée de marbre érigé au centre de la chapelle mortuaire, mausolée qui est recouvert d'un monument de bronze représentant Mgr Bourget sur son lit de mort revêtu de ses ornements épiscopaux. Ce monument est l'oeuvre du sculpteur Barberi, de Rome, qui fit un monument semblable représentant le pape Benoît XV.

Les corps de Nos Seigneurs furent déposés dans les deux tombeaux de marbre situés du côté sud de la chapelle, et le corps de Mgr Racicot fut déposé du côté nord. (Le côté nord est réservé aux auxiliaires et le côté sud aux archevêques et évêques).

La chapelle mortuaire est toute de marbre de diverses couleurs. Les fidèles ne pourront y pénétrer, mais ils pourront s'agenouiller près de la grande grille qui en ferme l'entrée et prier pour les évêques défunts. La cérémonie terminée, les milliers de fidèles présents se sont empressés de jeter un coup d'oeil à travers la grille et d'y prier.





GUIDE D'ACHAT

ALIMENTATION	Page	CHAUSSURES	Page
<i>Boulangers:</i>		Daoust, Lalonde & Cie	68
A. Durivage	46	J. B. Lefebvre Ltée	50
<i>Epices, etc.:</i>		Slater Shoe	62
Boudrias & Frères	76	CITÉ DE MONTRÉAL	10
<i>Epiciers en gros:</i>		COMPTABLES	
Couvrette-Sauriol Ltée	8	Lortie, Dufresne & Cie	70
Laporte, Hudon, Hébert	82	CONSTRUCTION	
<i>Essences:</i>		<i>Architectes:</i>	
Henri Jonas & Cie	78	Henri S. Labelle	82
<i>Lait:</i>		Lemieux & Lemieux	80
J. J. Joubert Ltée	68	G. A. Monette	80
Mt. Royal Dairies	64	Jos. Sawyer	80
A. Poupart & Cie Ltée	74	J. Dalbé Viau	82
<i>Sirop:</i>		<i>Bois, etc.:</i>	
Canada Starch	58	Daigle & Paul	70
<i>Viandes:</i>		J. P. Dupuis Ltée	74
Noé Bourassa Ltée	78	L. Villeneuve & Cie	76
ASSURANCE		<i>Ciment:</i>	
Artisans Can.-Français	20	Canada Cement	44
Caisse Nationale d'Economie	24	<i>Clôtures, etc.:</i>	
Corporation de Prêt et Revenu	26	Steel Co. of Canada	18
Dominion Life Assurance	30	<i>Constructeurs:</i>	
H. Labrecque Inc.	78	Damien Boileau Ltée	72
La Sauvegarde	32	Ulric Boileau Ltée	66
Sun Life Assurance	42	J. L. Guay & Frère	64
ASSURANCE FUNÉRAIRE		Alban Janin & Cie	44
Sté Coop. de Frais Funéraires	22	Héroux & Robert Ltée	62
ASSURANCE-INCENDIE		<i>Couvreurs:</i>	
Hurtubise & St-Cyr	36	Michel Chouinard Ltée	76
BANQUE		<i>Electriciens:</i>	
Banque Canadienne Nationale	14	I. C. Barbeau Ltée	108
" d'Epargne	34	Franke Levasseur	62
" Provinciale du Canada	66	<i>Ingénieurs:</i>	
CHAUFFAGE		Les Ingénieurs Associés	82
<i>Charbon, etc.:</i>		<i>Peinture:</i>	
Can. Import Co. Ltd.	76	Cie de Peinture & Vernis	
E. W. Caron	80	Mt-Royal	82
Aimé Guertin	72	<i>Quincaillerie:</i>	
La Salle Coke	78	Crane Ltd.	48
<i>Foyer "Volcano":</i>		Omer de Serers Ltée	74
Chalifoux & Fils Ltée	56	A. Prud'homme & Fils	76
<i>Spécialistes:</i>		<i>Tuiles, etc.:</i>	
J. W. Jetté Ltée	54	Pizzagalli Terrazzo Tile	72

CULTE (Produits pour le)	
	Page
<i>Chandellerie:</i>	
F. Baillargeon Ltée	76
S. Rivest	82
Will & Baumer	12
<i>Général:</i>	
Bertrand, Foucher, Bélanger ..	72
Henry Birks & Sons Ltd.	82
Desmarais & Robitaille Ltée ..	78
Génin, Trudeau & Cie	84
<i>Placage:</i>	
J. H. Achim	80
C. Lamond & Fils	80
Maison M. Montesano	78
FIDUCIE	
Société d'Administration et de	
Fiducie	2e page couverture
Société Nationale de Fiducie ..	24
Sun Trust Ltée	38
Trust Général du Canada	40
FINANCE	
A. E. Ames & Co.	42
Crédit Anglo-Français Ltée ..	36
Paul Gonthier & Cie Ltée ..	60
Hanson Bros. Inc.	74
Bruno Jeannotte Ltée	78
Johnston & Ward	64
Lajoie, Robitaille & Cie Ltée ..	66
René T. Leclerc Inc.	60
A. S. McNichols & Cie	68
Nesbitt, Thomson & Co. Ltd. ..	32
W. C. Pitfield & Co. Ltd.	42
Royal Securities Corp.	62
Ernest Savard Ltée	76
Société Générale de Finance ..	4e couv.
Société de Placements Inc.	38
Henri Turgeon Ltée	80
INCENDIE (Protection contre)	
<i>Arrosoirs automatiques</i>	
Dom. Sprinkler Co. Ltd.	64
<i>Extincteurs:</i>	
Can. Fire Hose Co. Ltd.	82

IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES	
Thérien Frères Ltée	92

JOURNAUX

	Page
La Presse	40
Le Devoir	28

MAGASIN GÉNÉRAL

Dupuis Frères Ltée	28
--------------------------	----

MATELAS

Maison Boyer Ltée	82
-------------------------	----

NAVIGATION

Canadien Pacifique	30
Ligne Cunard	48
Cie Générale Transatlantique ..	208

NOTAIRES

Biron & Poirier	78
-----------------------	----

POMPES FUNÈBRES

L. Thériault	50
Sté Coop. de Frais Funéraires ..	22

REMÈDES

Herdt & Charton	46
Laboratoire Nadeau Ltée	80
Rougier Frères	70

SAVONS

Procter & Gamble Co. of Can.	
(The)	84

TABACS

Benson & Hedges (Can.) Ltd.	
3e page couverture.	
L. O. Groché Ltée	56
Imperial Tobacco Co. Ltd.	16

TISSUS

Les Fils d'Adrien Fournier	68
Jos. Tabah & Fils	76

VALISES

J. E. Fournier Ltée	66
---------------------------	----

VÊTEMENTS

Fashion Craft Mfcs. Co. Ltd. ..	54
---------------------------------	----

INDEX DES ANNONCEURS

Page	Page
Achim (J. H.) 80	Daigle & Paul Ltée 70
Ames (A. E.) & Co. Ltd. 42	Daoust, Lalonde & Cie 68
Artisans Can. Fr. (Société des) . . 20	DeSerres (Omer) Ltée 74
Baillargeon (F.) Ltée 76	Desmarais & Robitaille Ltée 78
Banque Canadienne Nationale . . . 14	Dom. Life Insurance Co. 60
Banque d'Épargne 34	Dom. Sprinkler Co. Ltd. 64
Banque Provinciale 66	Dupuis Frères Ltée 28
Barbeau (L. C.) Ltée 208	Dupuis (J. P.) Ltée 74
Benson & Hedges 3e couverture	Durivage (A.) 46
Bertrand, Foucher, Bélanger Inc. . 72	Fashion Craft Mfns Ltd. 54
Birks (Henry) & Sons Ltd. 82	Fournier (Les Fils d'Adrien) 68
Biron & Poirier 78	Fournier (J. E.) Ltée 66
Boileau (Damien) Ltée 72	Franke Levasseur Co. Ltd. 62
Boileau (Ulric) Ltée 66	
Boudrias Frères Ltée 76	Genin, Trudeau & Cie Ltée 84
Bourassa (Noé) Ltée 78	Gonthier (Paul) & Cie Ltée 60
Boyer Ltée 82	Grothé (L. O.) Ltée 56
Caisse Nationale d'Économie 24	Guay (J. L.) & Frère 64
Canada Cement Co. Ltd. 44	Guertin (Aimé) 72
Canada Starch Co. Ltd. 58	Hanson Bros. Inc. 74
Canadian Fire Hose Co. Ltd. 82	Herdt & Chartron 46
Canadian Import Co. Ltd. 76	Héroux & Robert Ltée 62
Caron (E. W.) 80	Hurtubise & St-Cyr 36
Chalifoux & Fils Ltée 56	
Chouinard (Michel) Ltée 76	Imperial Tobacco 16
Cie de Peinture & Vernis	Ingénieurs Associés (Les) 82
Mt-Royal 82	
Cie Générale Transatlantique . . . 208	Janin (A.) & Cie 44
Corp. de Prêt et Revenu 26	Jeannotte (Bruno) Ltée 78
Couvrette-Sauriol Ltée 8	Jetté (J. W.) Ltée 54
Crane Ltd. 48	Johnston & Ward 64
Crédit Anglo-Français Ltée 36	Jonas (Henri) & Cie Ltée 78
Cunard (Ligne) 48	Joubert (J. J. Ltée) 68

	Page		Page
Labelle (Henri S.)	82	Prud'homme (A.) & Fils Ltée	76
Laboratoire Nadeau Ltée	80	Rivest (S.)	82
Labrecque (H.) Inc.	78	Rougier Frères	70
Lajoie, Robitaille & Cie Ltée	66	Royal Securities Corp. Ltd.	62
Lamond (C.) & Fils Ltée	80	Savard (Ernest) Ltée	76
Laporte, Hudon, Hébert Ltée	82	Sawyer (Jos.)	80
La Presse	40	Sherwin-Williams Co. of Can.	
La Salle Cøke	78	Ltd. (The)	30
La Sauvegarde	32	Slater Shoe	62
Leclerc (René-T.) Inc.	60	Société Coop. de Frais Funéraires	22
Le Devoir	28	" d'Administration et de	
Lefebvre (J. B.) Ltée	50	" Fiducie	Couv. 2
Lemicux & Lemieux	60	" Générale de Finance	Couv. 4
Lortie, Dufresne & Cie	70	" Nationale de Fiducie	24
McNichols (A. S.) & Cie	68	" de Placements Inc.	38
Monette (G. A.)	80	Steel Co. of Canada	18
Montesano (Maison B.)	78	Sun Life Assurance	42
Montréal (Cité de)	10	Sun Trust Ltée	38
Mt. Royal Dairies	64	Tabah (Jos.) & Fils	76
Nesbitt, Thomson & Co. Ltd.	32	Thériault (Laurent) Enr.	50
Pacifique Canadien	30	Thérien Frères Ltée	92
Pitfield (W. C.) & Co. Ltd.	42	Trust Général du Canada	40
Pizzagalli Terrazzo Tile	72	Turgeon (Henri) Ltée	80
Poupart (A.) & Cie Ltée	74	Viau (J. Dalbé)	82
Procter & Gamble Co. of Can.		Villeneuve (L.) & Cie Ltée	76
Ltd. (The)	84	Will & Baumer Candle Co. Ltd.	12



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Préface	7
Circulaire de Mgr l'Archevêque-Coadjuteur ..	9
Histoire des origines de Montréal	21
Il y a cent ans	53
Le diocèse de Montréal 1836-1936, par Léon Pouliot, S. J.	77
Il y a cinquante ans	91
Aujourd'hui.	
Sermon de M. le Chanoine A. Harbour .. .	119
Les principales dates du diocèse de Montréal	132
Communautés d'hommes dans le diocèse .. .	138
Oeuvres diverses dans le diocèse	138 et 143
Communautés de femmes dans le diocèse ..	141
Demain	147
Appendice	151
La Cathédrale	151
Exhumations et inhumations des corps de NN. SS. J.-J. Lartigue, I. Bourget, Chs- Ed. Fabre et Z. Racicot, et reconnaissance de leurs restes	161



1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

Achevé d'imprimer
le
quinze décembre 1936
par
Thérien Frères Limitée
Imprimeurs-Lithographes
Montréal

VOYAGEZ "TRANSAT"

Moins de sept ans est l'âge moyen des paquebots rapides et modernes de la "TRANSAT"

NORMANDIE ... le plus grand paquebot du monde

ILE DE FRANCE ... que son atmosphère raffinée a fait surnommer « La Rue de la Paix de l'Atlantique »

PARIS ... « l'Aristocrate de l'Atlantique »

CHAMPLAIN ... rapide — connu pour la largeur et l'espace de ses ponts

LAFAYETTE ... le plus grand paquebot français à moteurs

A bord le personnel vous assure un service attentif et courtois où la prévenance se manifeste avec délicatesse. Dès que vous avez franchi la passerelle du navire, vous vous trouvez en France dans une atmosphère française.

Un voyage de plusieurs milliers de milles, un changement immédiat d'atmosphère n'est-ce pas ce que vous cherchez? N'attendez plus pour vous mettre en rapport avec votre agent local. Il sera heureux de se mettre à votre entière disposition pour vous aider à réaliser ce rêve longtemps chéri: un voyage en Europe par la « TRANSAT ».

S. S. NORMANDIE
— gloire de la construction française, merveille de la technique et de l'art, représente l'un des triomphes de l'effort français.



Le plus grand paquebot de l'univers:
Tonnage 83,428 T.
Longueur 1029 1/2 pieds
Largeur 110 pieds
Creux 90 pieds

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

(CANADA LIMITÉE)
1188 PLACE PHILLIPS
MONTRÉAL

LANCASTER 1167

L. C. BARBEAU LTÉE



*Les plus grands spécialistes
en articles électriques.*



Systèmes de haut-parleurs
RADIO, LAVEUSES,
REFRIGÉRATEUR,
REPASSEUSE



281, rue Craig Ouest - MONTRÉAL

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

Aux Connaisseurs

NOUS VOUS RECOMMANDONS

Les Cigares "BELMONT"

à 10c

**Les Cigares
"ADMIRATION"**

à 5c

Les Cigarettes "OXFORD"

à 10c et 25c le paquet

Produits de

BENSON & HEDGES (Canada) Ltd.

MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE
MONTRÉAL

J. ARTHUR COTÉ, *Vice Président*

HOMMAGES RESPECTUEUX

DE LA

Société Générale de Finance, Inc.

VALEURS DE PLACEMENT

57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Harbour 5168

À L'OCCASION DU
CENTENAIRE
DE
FONDATION
DU
DIOCESE DE
MONTREAL

RENÉ GERMAIN
J.-H. MARCOTTE
PAUL-A.-LIONEL BERNARD

NOUS NOUS SPÉCIALISONS DANS L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS DE FABRIQUES
ET D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES.